GUIDE DE RESSOURCES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programme des Nations Unies pour le développement

GUIDE DE RESSOURCES SUR
L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programme des Nations Unies pour le développement

Global Gender and Climate Alliance

Copyright © 2009
Programme des Nations Unies pour le développement

Publié par :
Programme des Nations Unies pour le développement

Les opinions, analyses et recommandations figurant dans ce document ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration, ou de ses États membres. Tous droits réservés.

Ni cette publication, ni aucune de ses parties ne peuvent être reproduites, stockées ou transmises sous une forme quelconque : qu'elle soit électronique, mécanique, photocopiée, par enregistrement ou toutes autres sans l'accord préalable du Programme des Nations Unies pour le développement.

Numéro de vente : F.08.III.B.22
ISBN : 978-92-1-326031-9
Édition originale : novembre 2008

Conception de la maquette : Kimberly Koserowski, First Kiss Creative LLC

Photos de couverture :
Banque Mondiale/ Curt Carnemark, 1989
Banque Mondiale/ Anvar Ilyasov, 2002
UN Photo/ Muzafar Ali

Intérieur :
p. V, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification/ J. Suresh, Inde
p. 3, Banque Mondiale/ Scott Wallace
p.21, Banque Mondiale/ Curt Carnemark, 1989
p.23, Banque Mondiale/ Curt Carnemark, 1993
p. 39, UN Photo/ Ian Steele
p. 55, Banque Mondiale/ Ray Witlin
P. 81, UN Photo/ Tim McKulka
P. 87, Banque Mondiale/ Scott Wallace
p. 89, Banque Mondiale/ Julio Pantoja
p. 97, Banque Mondiale/ Curt Carnemark, 1994
p. 129, Banque Mondiale/ Dominic Sansoni, 2002

Quatrième page de couverture : UN Photo/ Tim McKulka

Impression : A. K. Office Supplies, Ltd

PRÉFACE

Le changement climatique est le problème critique du développement humain pour notre génération. Le Rapport sur le Développement Humain de 2007 reconnaît que le changement climatique menace d'éroder les libertés humaines et les choix des individus. De plus, le Rapport souligne que l'inégalité entre les genres se conjugue au changement climatique et accroît la vulnérabilité. Les difficultés qu'ont les femmes pauvres pour accéder aux ressources, la restriction de leurs droits, la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions les rendent totalement vulnérables au changement climatique, qui accentue les inégalités déjà existantes, y compris l'inégalité entre les genres.

Dans les pays en développement, les femmes des zones rurales qui travaillent dans le secteur agricole sont les principales productrices des aliments de base. Ce secteur est très exposé aux problèmes provoqués par les sécheresses et l'irrégularité des pluies. Dans beaucoup de pays, le changement climatique oblige les femmes et les filles à parcourir de plus longues distances pour transporter l'eau, spécialement en période de sécheresse. Les femmes d'Afrique subsaharienne, par exemple, consacrent 40 milliards d'heures par an à l'approvisionnement en eau, ce qui équivaut aux heures de travail annuelles de la population active française. On prévoit par ailleurs prévu que les femmes contribueront à grande échelle au travail non rémunéré qu'entraînera la nécessité de faire face aux risques climatiques par la conservation des sols et de l'eau, la construction de remblais contre les inondations et l'accroissement des tâches non agricoles.

Tout en soulignant la vulnérabilité des femmes pauvres au changement climatique, il faut reconnaître qu´elles jouent un rôle clé sur les plans domestique et communautaire en vue de l'adaptation à l'évolution du climat et l'atténuation de ses effets. Tous les pays en développement s'accordent à reconnaître la maîtrise des femmes dans la gestion des ressources naturelles. Des siècles durant elles ont transmis leur savoir-faire dans la gestion des ressources en eau, des forêts et de la biodiversité, entres autres. Ces expériences ont permis aux femmes d'acquérir d'importantes connaissances qui leur permettront de contribuer positivement à l'élaboration de techniques efficaces d'adaptation et d'atténuation si l'occasion leur en est donnée.

Le PNUD continuera à appuyer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes : l'un des aspects importants de cette tâche sera de faciliter la participation équitable des femmes aux processus de négociation en cours sur le changement climatique afin de garantir que leurs besoins, perspectives et expériences soient dûment pris en compte. Le PNUD s'efforcera en outre d'attirer l'attention des décideurs et des représentants gouvernementaux sur les aspects de genre liés au changement climatique et appuiera également les initiatives locales qui offrent des solutions concrètes.

Le but de ce guide est d'informer les professionnels et les responsables des politiques publiques sur les relations qui existent entre les genres et le changement climatique et son importance pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il souligne les raisons pour lesquelles il faut inclure la voix des femmes, leurs besoins et expériences dans la définition des politiques et programmes relatifs au changement climatique. Il démontre comment la contribution des femmes peut renforcer l'efficacité des mesures prises pour y faire face. Au fur et à mesure que le monde avance vers un nouvel accord global sur le changement climatique, il est crucial que les femmes participent à cet effort et que leurs perspectives soient représentées à part égale dans le débat.

Winnie Byanyima
Directrice, Équipe chargée des questions liées au genre, PNUD

Magdy Martínez-Solimán
Représentant résident, PNUD, Mexique

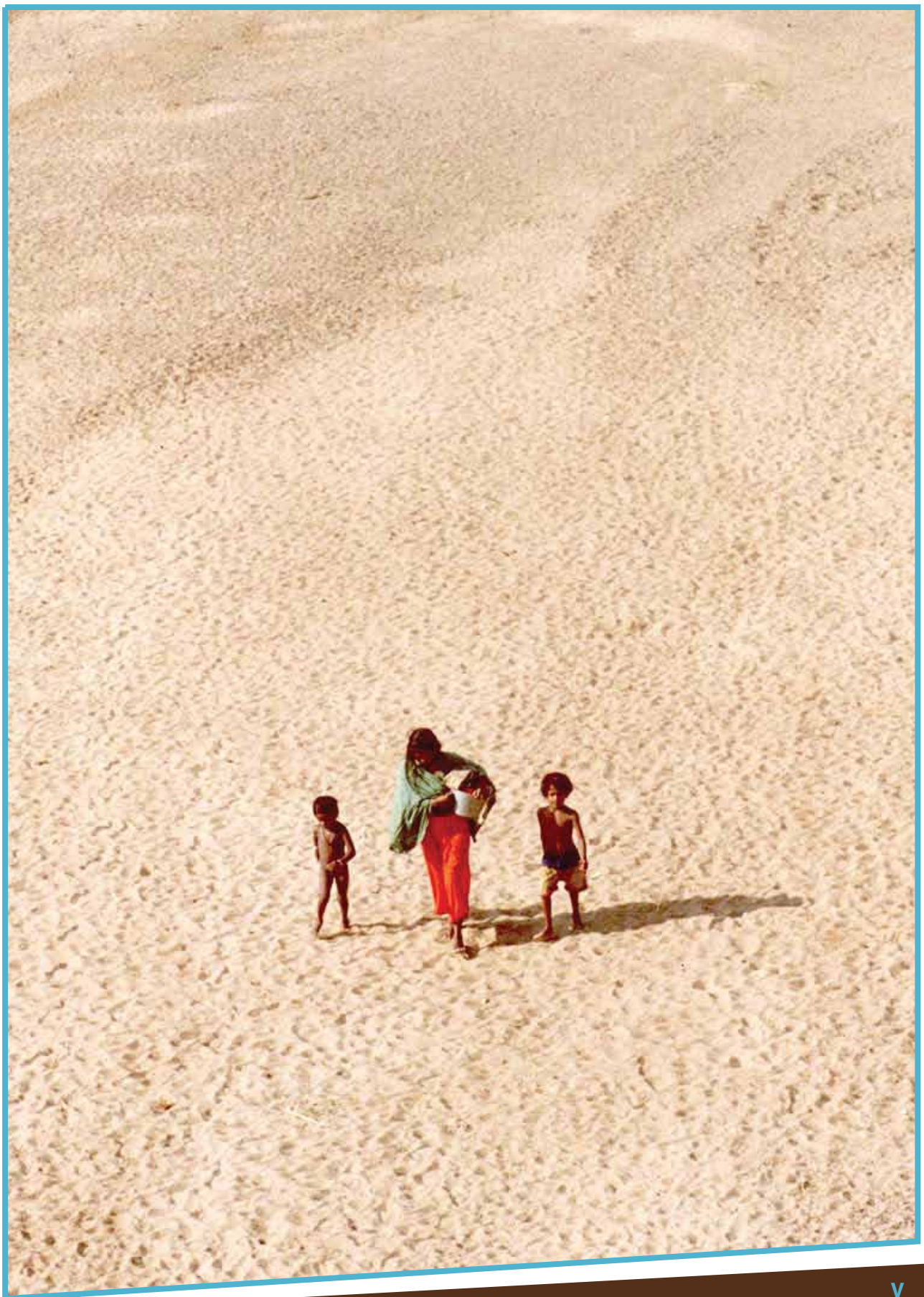

REMERCIEMENTS

Le guide de ressources sur les questions liées au genre et le changement climatique est le résultat d'efforts conjoints entre l'équipe chargée des questions liées au genre du Bureau des politiques de développement du PNUD et le Bureau régional du PNUD au Mexique. Le Ministère des affaires étrangères du Mexique est particulièrement remercié pour son soutien.

La version originale du guide, en espagnol, a été élaborée par Lorena Aguilar Revelo, de l'UICN, Itzá Castañeda Camey et Verania Chao Rebolledo, du PNUD au Mexique, avec l'appui de l'équipe technique intégrée composée de Ariana Araujo, Edgar Gonzalez, Elisabeth Kring, Andrea Quesada et Paulina Zúñiga.

La version anglaise a été élaborée sous la direction de Hannie Meesters et Lucy Wanjiru. Des remerciements sont adressés en particulier à Mariko Saito et Stacy Alboher. La présente traduction française a été réalisée avec l'aide de Sandra Freitas, Rose Sarr et Melissa Mulongoy.

L'élaboration du guide a également bénéficié de la collaboration et de recommandations des experts suivants : Àngeles Arenas, Neus Bernabeu, Karen Bernard, Anna Coates, Julieta de Léon, Janet Macharia, Victor Magaña, Cristina Martin, Julia Martinez, Diego Masera, Hannie Meesters, Rebeca Pearl, Arnaud Peral, Elizardo Ranauro, Hilda Salazar, Thalía Santisteban, Angélica Shamerina et Javier Urbina ; Marco Antonio Perez a coordonné les travaux de révision.

Traduction : Guenaëlle Pierre Manigat
Relecture : Carmen Barthet, Adla Kosseim, Lamine Bal
Conception de la maquette : Kimberly Koserowski of First Kiss Creative
Impression : A. K. Office Supplies, Ltd.

SOMMAIRE

Première section

Sigles et acronymes **XI**
Introduction **XV**
Chapitre 1. Qu'est-ce que le changement climatique ? **3**
1. Définition 4
2. Causes principales 4
3. Cadre et instruments internationaux sur le changement climatique 9
4. Conséquences du changement climatique pour le développement humain durable 13

Chapitre 2. Égalité des genres dans le contexte du changement climatique **23**
1. Pourquoi commencer par l'inégalité ? 23
2. Pourquoi choisir l'approche liée au genre ? 25
3. Objectifs du Millénaire pour le développement et inégalité liée aux genres : quelques données 29
4. L'inégalité entre les genres et les OMD 31
5. Les objectifs du Millénaire pour le développement face au changement climatique et à l'inégalité liée aux genres 34

Chapitre 3. Les instruments internationaux font-ils le lien entre genre et changement climatique ? **39**
1. Déclarations et Conventions 40
2. Actions internationales ayant entraîné des synergies 45
3. Conclusion : les considérations liées au genre ne sont pas encore suffisamment et explicitement prises en compte dans les activités relatives au changement climatique 53

Chapitre 4. Perspectives de l'égalité des genres dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation **55**
1. Stratégies 55
2. Corrélation entre adaptation, atténuation et genre 56
3. Stratégies d'adaptation et d'atténuation : action pour l'égalité des genres 68
4. Effets négatifs de l'inégalité des genres et suggestions pour y remédier 72
5. Bonnes pratiques 77

Chapitre 5. Conclusions et recommandations **81**
1. Ce qu'il ne faut pas oublier 81
2. Ce que nous pouvons et devons faire 83
3. Passons aux actes 86

Chapitre 6. Références bibliographiques **89**

Deuxième section

1. Bibliographie annotée **97**
2. Cadre international **129**

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
ANEJ	Réseau africain des journalistes de l'environnement
BAsD	Banque asiatique de développement
BCPR	Bureau pour la prévention des crises et du relèvement
CCF	Commission de la condition de la femme
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDD	Commission du développement durable
CDEMA	Organisme caribéen d'intervention rapide en cas de catastrophe
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CEPREDENAC	Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale
COP	Conférence des Parties signataires de la Convention Climat
CRMI	Initiative pour la gestion des risques dans les Caraïbes
DAES	Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU
DECRIPS	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
DFID	Département du Développement International du Royaume-Uni
DPF	Division de la Promotion de la Femme
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EES	Évaluation environnementale stratégique
EIE	Études d'impact environnemental
ENERGIA	Réseau international sur le genre et l'énergie durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FONAFIFO	National pour le financement de la foresterie
GENANET	Gender, Environment and Sustainability Network (Réseau genre, environnement et durabilité)
GES	Gaz à effet de serre

GGCA	Alliance internationale sur le genre et le changement climatique
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GRID	Réseau mondial des centres d'information sur l'environnement
GTC	Gigatonne de carbone
GTZ	Agence allemande de coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IEI	International Energy Initiative
IIIEE	Institut international pour l'économie industrielle et environnementale
INE	Institut national pour l'écologie (Instituto Nacional de Ecología)
LIFE	Instrument financier pour l'environnement (Union européenne)
MDP	Mécanisme pour un développement propre
OAS	Organisation des Etats américains
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États Américains
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OXFAM	Comité d'Oxford contre la Faim
PANA	Programme d'action national d'adaptation au changement climatique
PMF	Programme de micro-financement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
ppm	Partie par million
RDH	Rapport mondial sur le développement humain
REDD	Réduction des émissions de carbone forestier
SAGEN	South African Gender and Energy Network
SCOPE	Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles
SMDD	Sommet mondial pour le développement durable
SURF	Centre de contact sous-régional (Amérique latine et Caraïbes)
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la sur la lutte contre la désertification

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
URE	Unité de Réduction des Emissions
WEDO	Organisation des femmes pour l'environnement et le développement
WEFC	Les Femmes d'Europe pour un avenir commun

INTRODUCTION

Il y a à peine une dizaine d'années, les discussions sur le changement climatique étaient essentiellement l'affaire d'experts en sciences de l'environnement et de l'atmosphère. Faute d'information fiable sur les causes et les effets du changement climatique, les guides de l'opinion et le grand public en général ne cessaient de s'interroger sur ce qu'il serait possible de faire ou s'il valait la peine de faire quoi que ce soit.

Aujourd'hui, les effets du changement climatique sont ressentis dans le monde entier et le changement climatique n'est plus simplement une théorie ou un modèle météorologique qui n'intéresse que quelques uns. Grâce aux travaux scientifiques effectués, de plus en plus de personnes comprennent maintenant comment l'activité humaine accélère ce phénomène. Peu de personnes doutent encore de la réalité de ce phénomène et de la relation entre les activités anthropogéniques et son accélération. On se rend de plus en plus compte à présent que le changement climatique compromet sérieusement le développement humain. Il affecte et affectera l'agriculture, l'énergie, la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'économie et l'infrastructure physique.

Les exemples de ces effets sont nombreux et graves. Confrontés à ces nouvelles conditions, des femmes et des hommes de différentes catégories sociales et de différents pays font désormais part de leurs préoccupations à ce sujet. L'intensité des cyclones tient en alerte plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes ; en Afrique subsaharienne, les femmes qui vont chercher l'eau doivent parcourir des distances de plus en plus longues pour s'approvisionner ; en Suisse, les refuges de montagne ont été touchés par le manque de neige durant les hivers passés ; en Australie, des reproductions récentes de motifs ancestraux dessinées par les femmes autochtones attestent des changements qui affectent les coraux et les poissons. Certes, les effets induits par le changement climatique varient selon la classe sociale, le genre, l'âge, le niveau de richesse et l'origine ethnique. Ceci implique que le changement climatique pourra augmenter les inégalités dans le monde si l'on ne porte pas remède à ses causes et à ses effets.

Pour relever ce défi, il convient d'impliquer l'ensemble de la population, hommes, femmes, jeunes et enfants, dans les pays avancés aussi bien que dans les pays en développement. Il ne s'agit pas seulement de justice sociale et de respect des droits de l'homme mais d'un problème essentiel pour les générations présentes et futures.

En l'absence de représentation équitable dans la prise de décisions, à tous les niveaux, il est impossible d'affronter le changement climatique de façon efficiente et efficace. Le présent document n'a donc pas seulement pour but d'appuyer les initiatives des planificateurs, des dirigeants, des décideurs et autres responsables à ce niveau, qui

s'efforcent d'atténuer les effets du changement climatique et d'œuvrer à l'adaptation à ces changements, mais il vise également à promouvoir l'égalité des genres parallèlement au travail des responsables précités.[1]

Les réflexions et les propositions exposées dans le présent document s'appuient sur les considérations exprimées ci-après :

- Le changement climatique pose un nouveau défi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
- Le changement climatique est un problème de développement, il est de ce fait soumis à l'influence de deux facteurs : l'inégalité et la pauvreté.
- Le changement climatique a de multiples causes et de multiples effets, et doit donc être abordé dans une perspective plurisectorielle, tenant compte de multiples acteurs et disciplines.
- Bien que mondiaux, les besoins sont urgents et considérables pour des sociétés qui vivent dans les pires conditions d'inégalité et de vulnérabilité.
- Afin d'atteindre le niveau d'efficacité voulu dans la lutte contre le changement climatique, il faut tenir compte de ses effets selon le genre.

L'objectif de ce guide est de présenter les principales avancées conceptuelles et méthodologiques sur les relations liées au genre dans le contexte du changement climatique, en vue de fournir des directives aux protagonistes, professionnels et consommateurs, dans ce domaine relativement nouveau. Le guide est élaboré à partir des recherches, analyses et synthèses de cadres internationaux, de documents conceptuels et méthodologiques ainsi que d'un inventaire d'étude de cas. Les approches adoptées par certains spécialistes de la question ont aussi été prises en compte, au même titre que les perspectives émanant des organisations et des experts intervenant sur le terrain.

Le *Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique* facilitera la compréhension des problèmes socio-environnementaux, abordés dans une perspective intégrée – correspondant à l'approche fondée sur l'égalité des genres - mais il contribuera surtout à la mise au point d'un programme plus dynamique grâce auquel les politiques formulées seront plus faciles à comprendre.

Le document est divisé en deux sections. Dans la première, cinq chapitres abordent les principaux aspects de l'égalité des genres dont il doit être tenu compte dans le contexte du changement climatique.

Le premier chapitre décrit le phénomène du changement climatique, ses causes, caractéristiques, conséquences et implications pour l'environnement et les sociétés humaines, et plus particulièrement en relation avec le projet de développement durable.

Le deuxième chapitre analyse, dans une perspective envisagée du point de vue du genre, comment le changement climatique peut affecter la réalisation des OMD et

[1] L'égalité des genres suppose diverses options visant à corriger des inégalités intrinsèques, et des mesures éventuellement différentes mais propres à réaliser l'égalité sur le plan des droits, des avantages, des obligations et des opportunités. L'égalité des genres signifie la non-discrimination fondée sur le genre dans l'attribution de ressources ou de prestations, ou en ce qui concerne l'accès aux services.

comment l'humanité relève les nouveaux défis qui n'ont pas été suffisamment pesés lors de la formulation des OMD. Par exemple, bien qu'il n'y ait pas suffisamment de preuves empiriques permettant d'établir une relation entre la crise alimentaire et le changement climatique, certaines données présentées dans ce chapitre indiquent que cela ne doit pas empêcher le recours à des mesures urgentes pour pallier à cet état de choses.[2] Ce chapitre montre donc les différents effets que peut avoir le changement climatique sur les femmes et les hommes, en divers points du globe, sur le plan de la pauvreté, de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et du VIH/sida.

Le troisième chapitre présente un examen du cadre international relatif à l'égalité des genres, à l'environnement et au changement climatique. Il souligne les efforts récents réalisés à l'échelle mondiale pour relier les deux thèmes. Les auteurs appellent alors à une meilleure coordination des agendas internationaux concernant l'égalité des genres et le changement climatique qui, jusqu'à une date très récente, étaient nettement distincts.

Le quatrième chapitre relie les stratégies d'atténuation et d'adaptation relatives au changement climatique aux stratégies d'égalité des genres et de promotion de la femme. Il présente des expériences et des initiatives pionnières dans l'intégration des efforts.

Au chapitre cinq sont formulées des conclusions et des recommandations ; et le chapitre six, qui conclut la première section du *Guide,* donne une liste de références bibliographiques.

La deuxième section est le résultat d'un effort pour rassembler, systématiser et analyser l'information provenant de différentes sources. Le premier chapitre qui présente une bibliographie annotée commente, résume et classe les résultats des recherches sur les principaux documents, portails, sites internet ainsi que les informations qui permettent de comprendre les liens existant entre les questions de changement climatique et de genre. Il inclut les documents spécifiques qui font état des difficultés et des lacunes d'ordre conceptuel, méthodologique et décisionnel. Il fait état également des bonnes pratiques qui confirment que l'égalité des genres est un catalyseur de succès lorsqu'il s'agit de faire face au changement climatique.

Enfin, le deuxième chapitre comporte une liste des cadres internationaux et présente une brève analyse des principaux instruments élaborés par la communauté internationale, auxquels on peut se référer pour intégrer une perspective liée au genre dans les mesures prises pour réagir au changement climatique. Cette section est complémentaire du chapitre trois de la première section.

Nous espérons que cette synthèse de matériaux analytiques, bibliographiques et de programmes aidera les lecteurs à comprendre que l'égalité des genres est un élément central des efforts déployés pour faire face au changement climatique. Les questions liées au genre et le changement climatique doivent être traités comme un ensemble, en partant du principe que le changement climatique n'est pas seulement d'ordre scientifique mais qu'il englobe aussi les importantes questions d'égalité et de développement.

[2] Oslo Policy Forum, 2008.

1

Qu'est-ce que le changement climatique ?

« Le changement climatique est une menace grave pour le développement mondial et, de fait, ses conséquence néfastes peuvent nuire à une bonne partie des investissements réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Mais il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle. En faisant preuve de créativité, il est possible de réduire les émissions tout en favorisant la croissance économique. C'est une opportunité qui s'offre à nous pour promouvoir le développement durable, encourager de nouvelles formes de technologies, d'industries et d'emplois moins polluantes, et intégrer les préoccupations liés aux risques induits par le changement climatique dans nos politiques et pratiques nationales. »[3]

Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies
Déclaration faite lors d'une réunion de haut niveau sur le changement climatique.
New York, septembre 2007

Ce chapitre contient certaines références de base liées au changement climatique. La discussion actuelle sur le thème est très large et l'objectif est d'avoir un point de départ commun afin de comprendre la gravité du problème, ses causes et ses effets.

Aujourd'hui, le changement climatique est une priorité inscrite à l'ordre du jour international. Comme exposé dans le Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008 du Programme des Nations Unies pour le développement « le changement climatique est un problème critique de développement humain pour notre génération ». Nous ne pouvons plus retarder les mesures visant à lutter contre le changement climatique, et encore moins passer outre, et toutes les parties intéressées – à savoir la planète entière et l'ensemble des secteurs du développement, dont l'action a, jusqu'à présent, été aléatoire – doivent concerter leurs efforts.

[3] PNUD, 2007.

1. Définition

Le changement climatique est un phénomène scientifiquement prouvé, qui fait référence « à tout changement dans le climat, que ce soit à cause de ses variations naturelles ou comme conséquence de l'activité humaine ».[4] C'est de plus, le rappel d'un facteur que l'on oublie parfois - notre interdépendance écologique.[5] L'activité humaine se déploie dans des systèmes écologiques non limités par les frontières politiques, lesquels, lorsqu'ils ne sont pas gérés de façon durable, ont un impact généralement négatif sur l'environnement et le bien-être des individus.

La description des caractéristiques et incidences du changement climatique montre qu'il s'agit d'un problème multidimensionnel étroitement lié, dans ses causes comme dans ses conséquences, au modèle de développement actuel qui renforce l'inégalité et la pauvreté. Ces conditions accentuent la vulnérabilité de la population, notamment celle des pauvres et des femmes.

Bien que le réchauffement planétaire, qui est provoqué par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) soit souvent évoqué dans les entretiens sur le changement climatique, il ne faut pas oublier que le changement climatique a également des aspects économiques et sociaux, ce qui est évident, par exemple, lorsque l'on considère les systèmes d'émission d'énergie et le phénoménal accroissement actuel de la population mondiale. Par conséquent, tout plan global et potentiellement efficace pour lutter contre le changement climatique doit aussi prendre en compte des préoccupations traditionnellement tenues pour de simples questions de développement.[6]

2. Causes principales

L'effet de serre

L'effet de serre est produit par des gaz qui absorbent et réémettent l'énergie solaire émise par la surface terrestre dans toutes les directions, ce qui fait que la température est supérieure à ce qu'elle serait s'il n'y avait pas d'atmosphère.[7] Sans les GES, la température moyenne de la terre serait de -18°C. Il s'agit donc d'un phénomène dont la présence est favorable au développement de la vie telle que nous la connaissons. Cependant, par suite des activités humaines (comme par exemple, le brûlage des combustibles fossiles ou

[4] GIEC, 2007.

[5] « Il met l'accent sur l'importance mutuelle et l'interdépendance de toutes composantes écologiques et socio-économiques d'une région ou d'un espace commun ». Wyman & Stephenson, 2000. « Toutes les nations et tous les être humains partagent la même atmosphère et nous n'en avons qu'une seule ». PNUD, 2007.

[6] INE – PNUD, 2008.

[7] Voir http:// cambio_climatico.ine.gob.mx/

les changements dans l'utilisation des sols), il y a une augmentation significative au niveau mondial de la concentration de GES dans l'atmosphère, ce qui provoque une hausse de la température de la terre, au-delà de ce qui se produirait par des processus naturels.

Encadré 1 Définition des Gaz à effet de serre (GES)

Les GES sont des gaz d'origine à la fois naturelle et anthropogénique (produits par l'activité humaine) dont l'atmosphère est composée. La vapeur d'eau (H_2O), le dioxyde de carbone (CO_2), l'oxyde de nitrate (N_2O) et le méthane (CH_4) sont les principaux gaz à effet de serre. De plus, il existe dans l'atmosphère une série de gaz à effet de serre qui sont strictement produits par l'activité humaine, comme les halocarbones et autres substances contenant du chlore et du bromure.

Source : Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC.

Figure 1 Effet de serre

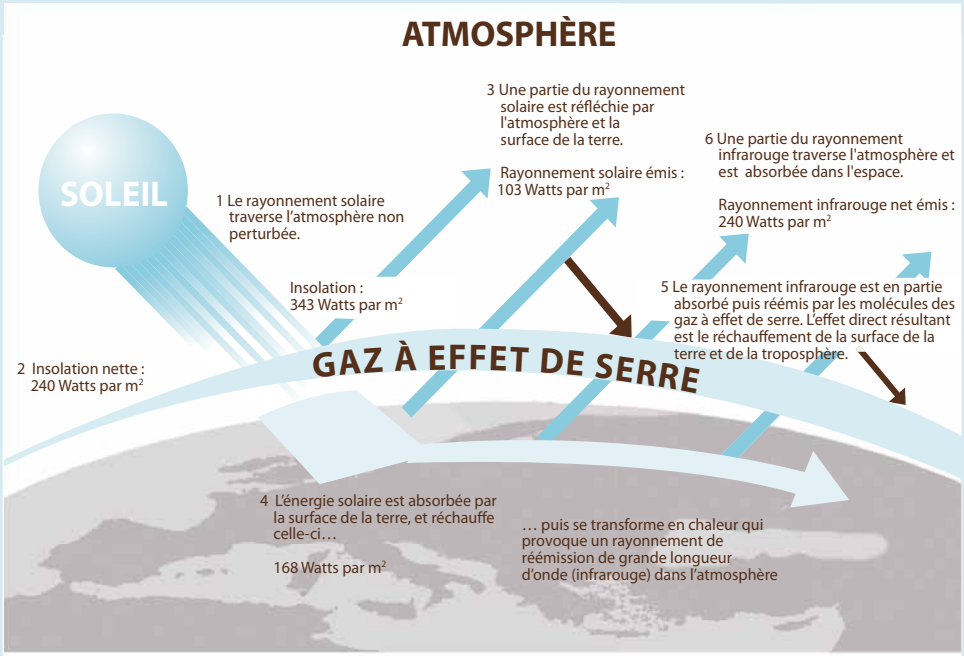

Sources : Okanagan University College du Canada, Département de géographie, University of Oxford, Faculté de géographie ; Environmental Protection Agency (EPA, États-Unis), Washington ; Changement climatique 1995, « The science of climate change » (La science du changement climatique), contribution du groupe de travail 1 au deuxième rapport d'évaluation du groupe spécial intergouvernemental sur le changement climatique), PNUE et OMM, Cambridge University Press, 1996.

Source : portail du changement climatique INE/SEMARNAT.

Il est important de souligner que les dernières études scientifiques portent sur la forte concentration atmosphérique en dioxyde de carbone (CO_2), oxyde de nitrate (N_2O) et méthane (CH_4). Le CO_2 est le gaz qui a le plus grand volume d'émission et il est essentiellement associé à la production d'énergie et aux processus de production. Le tiers des émissions de N_4O sont d'origine anthropogénique, principalement à cause de l'utilisation d'engrais dans l'agriculture.[8]

Figure 2 **La hausse des émissions de CO_2 accroît son accumulation et fait monter les températures**

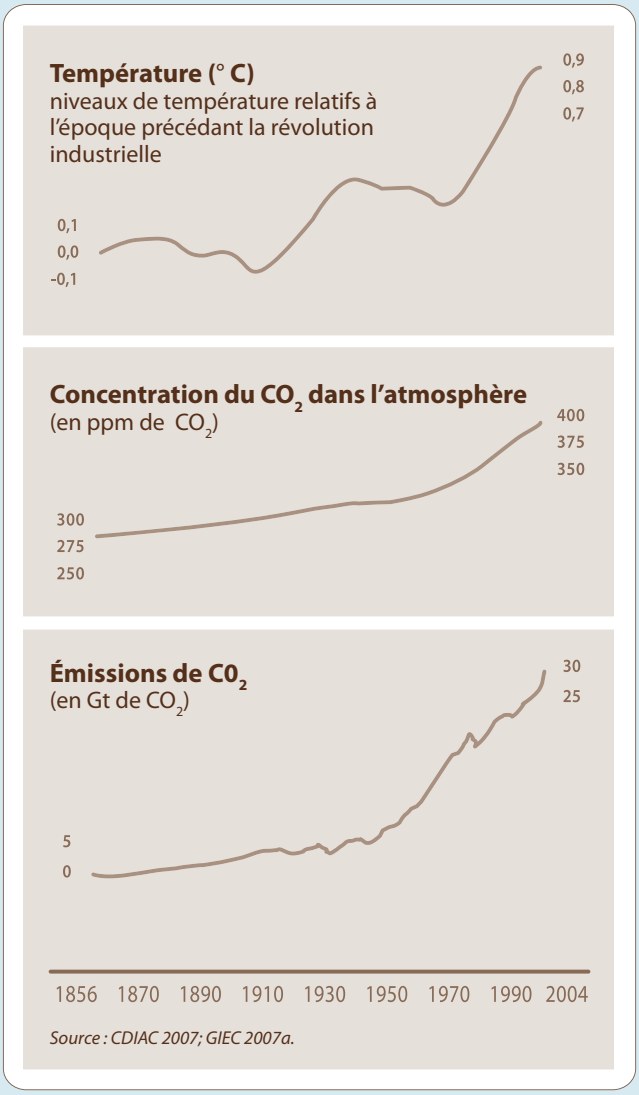

Source : Rapport mondial sur le développement humain 2007-200, PNUD.

[8]GIEC, 2007.

Cycle du carbone

Dans le processus appelé le « cycle du carbone » où le carbone circule dans la biosphère, l'atmosphère et les océans, le carbone prend diverses formes dont celle de dioxyde de carbone. Comme le dioxyde de carbone est constamment absorbé et libéré par les êtres vivants, il est un composant indispensable aux processus de vie de la planète. Le cycle du carbone est fondamental pour comprendre le changement climatique car le dioxyde de carbone est un des gaz à effet de serre qui affecte l'équilibre de la température de la planète. Il est important d'analyser son mode de fonctionnement afin d'identifier les activités anthropogéniques qui ont entraîné la rupture de son équilibre naturel sur des millions d'années et de proposer des solutions viables et durables pour réduire son émission.

Ce cycle naturel est affecté par les émissions de CO_2 produit par les activités humaines, qui ont augmenté en moyenne de 6,4 GTC[9] par an durant les années 1990 et de 7,2 GTC par an entre 2000 et 2005. À part cette augmentation des émissions, le cycle du carbone se voit altéré par d'autres problèmes environnementaux comme la déforestation, la saturation des puits de carbone dans les océans et les sols. Ceci limite la capacité régénératrice de l'atmosphère pour éliminer le dioxyde de carbone.[10]

Figure 3 **Cycle du carbone**

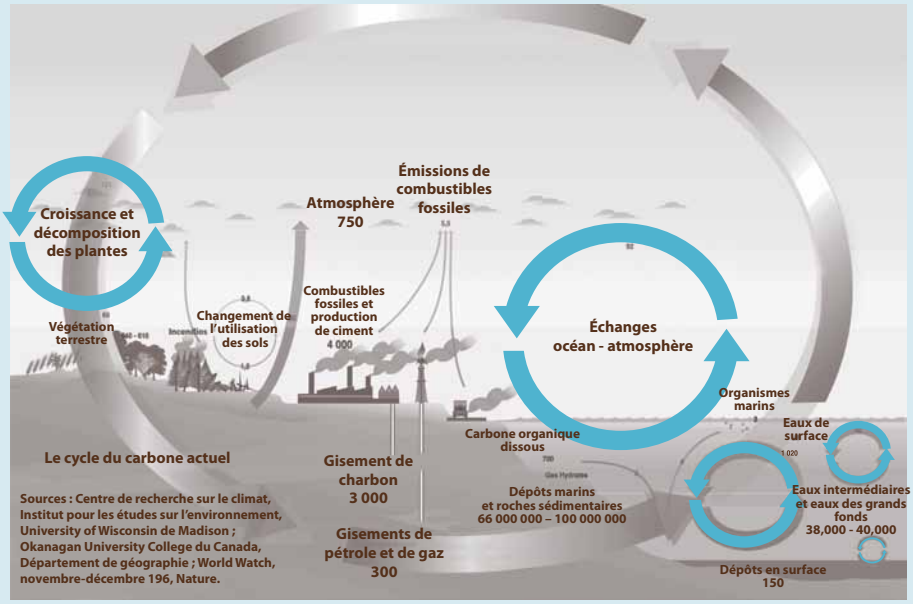

Source : Carbon cycle (2005). In : UNEP/GRID-Arendal Maps and Graphics Library. Recovery 22 August 2007, extrait du site Web suivant : http://maps.grida.no/go/graphic/carbon_cycle.

[9]GTC: « Gigatonne de carbone »; une gigatonne équivaut à un milliard de tonnes. L'émission d'une GTC (une gigatonne de carbone) correspond à 3,67 $GTCO_2$

[10]UNESCO et SCOPE, 2006.

Les forêts, les océans et l'écorce terrestre sont les principaux puits naturels de carbone. Ces réserves aident l'atmosphère à traiter le CO_2, même si dans le cas des océans, il s'agit d'un processus d'assimilation très lent, comparé à la longue vie du carbone (C).

Encadré 2 Définition du puits de carbone

Un puits de carbone est n'importe quel substrat qui piège les GES et empêche qu'ils ne s'échappent vers l'atmosphère. Les puits les plus importants se trouvent dans les forêts et les plantations, parce que les arbres absorbent le carbone qui se trouve dans l'atmosphère (par absorption de CO_2), en le piégeant dans leurs écorces et racines.

Source : Centre de relations Internationales, 2007.
Consulté à la date du 21 Novembre 2007 à l'adresse électronique :
http://americas.irc-online.org/reports/2005/sp_0506carbon.html

Des études scientifiques démontrent que la saturation des puits, ainsi que la hausse de la température globale, provoqueront une libération additionnelle de CO_2 des réserves naturelles, ce qui pourrait provoquer une augmentation de la concentration de ce GES dans l'atmosphère de 200 parties par million (ppm) dans les 100 prochaines années. Cette hausse est substantielle si l'on considère qu'au cours du siècle dernier, la concentration de ce gaz est passée de 280 à 380 ppm.[11]

Les réserves de carbone les plus vulnérables à la hausse de la température et à la saturation sont comme suit :

- Les terres gelées et les sédiments
- Les tourbières des zones tropicales et tempérées[12]
- Les aires boisées vulnérables aux incendies
- Les hydrates de méthane dans les plateformes continentales et le pergélisol
- Les forêts tropicales menacées de déforestation

Étant donné la hausse des émissions de GES, la communauté internationale a mis au point des instruments de régulation des émissions comme ceux qui sont présentés ci-dessous.

[11] UNESCO ET SCOPE, 2006

[12] Les tourbières sont des terrains humides formés de résidus végétaux partiellement décomposés (tourbe) qui se sont accumulés pendant cinq à huit mille ans.

3. Cadre et instruments internationaux sur le changement climatique

Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

Vu l'ampleur des éventuelles conséquences du changement climatique, la communauté internationale a été amenée à réagir et à rechercher des solutions. À cet effet, en 1990, à sa quarante-cinquième session, l'Assemblée Générale des Nations Unies a créé un comité intergouvernemental de négociation et, en 1992, lors du Sommet de la Terre, la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a été signée.

La Convention a défini des objectifs généraux visant à stabiliser la concentration d'émissions de GES dans l'atmosphère, et à établir des mesures d'adaptation menant à une initiative multilatérale. Pour atteindre les objectifs fixés, des engagements ont été définis pour les parties signataires, sur la base du principe de responsabilité commune mais différenciée ; certains engagements s'appliquant à tous les États.

Encadré 3 **Engagements pris par toutes les parties à la CCNUCC (Art.4)**

- Établissent, mettent à jour périodiquement, publient et mettent à la disposition de la Conférence des Parties, des inventaires nationaux des émissions anthropiques par leurs sources et de l'absorption par leurs puits de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal.
- Établissent des programmes nationaux contenant des mesures visant à atténuer les changements climatiques.
- Encouragent et soutiennent par leur coopération la mise au point, l'application et la diffusion – notamment par voie de transfert – de technologies, pratiques et procédés qui permettent de maîtriser, de réduire ou de prévenir les émissions anthropiques des gaz à effet de serre.
- Encouragent la gestion rationnelle et la conservation et, le cas échéant, le renforcement des puits et réservoirs de tous les gaz à effet de serre.
- Préparent, en coopération, l'adaptation à l'impact des changements climatiques et conçoivent et mettent au point des plans appropriés et intégrés pour la gestion des zones côtières, pour les ressources en eau et l'agriculture.
- Tiennent compte, dans la mesure du possible, des considérations liées aux changements climatiques dans leurs politiques et actions sociales, économiques et écologiques.
- Encouragent et soutiennent par leur coopération les travaux de recherche scientifique, technologique, technique, socioéconomique et autres, l'observation systématique et la constitution d'archives de données sur le système climatique.
- Encouragent et soutiennent par leur coopération l'échange de données scientifiques, technologiques, techniques, socioéconomiques et juridiques sur le système climatique et les changements climatiques ainsi que sur les conséquences économiques et sociales des diverses stratégies de riposte.
- Encouragent et soutiennent par leur coopération l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le domaine des changements climatiques et encouragent la participation la plus large à ce processus, notamment celle des organisations non gouvernementales.
- Communiquent à la Conférence des Parties des informations concernant l'application, conformément à l'article 12.

Protocole de Kyoto

Pendant la deuxième moitié des années 1990, les Parties visées à l'Annexe I[13] n'ayant pas réussi à respecter leurs engagements de réduction, le Protocole de Kyoto a été adopté. Cet accord signé dans la ville de Kyoto, au Japon, lors de la troisième Conférence des Parties avait pour but de faciliter la réalisation de l'objectif ultime de la Convention, qui portait sur la réduction des émissions et d'établir de nouveaux objectifs quantitatifs pour chaque pays. Le protocole de Kyoto est entré en vigueur en février 2005 pour les nations qui l'ont ratifié et il sera appliqué jusqu'en 2012.

Encadré 4 : Obligations incombant à tous les États parties au Protocole de Kyoto (Art.10)

- Élaborer des programmes nationaux, régionaux pour améliorer la qualité des coefficients d'émissions, des données sur les activités et les modèles locaux dans le but d'établir puis de mettre à jour périodiquement des inventaires nationaux des émissions de GES.
- Élaborer régulièrement des programmes nationaux et, là où il y a lieu, régionaux, contenant des mesures destinées à atténuer le changement climatique et à faciliter une adaptation appropriée à celui-ci.
- Ces programmes devraient concerner notamment les secteurs de l'énergie, des transports et de l'industrie, ainsi que l'agriculture, la sylviculture et la gestion des déchets.
- Coopérer afin de promouvoir des modalités efficaces pour mettre au point, appliquer et diffuser des technologies, savoirs spécialisés, pratiques et procédés écologiquement rationnels présentant un intérêt du point de vue du changement climatique.
- Soutenir par leur coopération, le cadre international visant au renforcement des capacités nationales, en particulier sur le plan humain et institutionnel, notamment pour les pays en développement.
- Faciliter au niveau national la sensibilisation du public au changement climatique et l'accès de celui-ci aux informations concernant ce changement (Protocole de Kyoto, 1997)

L'après Kyoto

Le consensus sans précédent émanant des milieux scientifiques, politiques, d'affaires et de la société civile témoigne d'une prise de conscience aigüe et d'une mobilisation générale des esprits à l'égard du changement climatique et de l'urgence de prendre des mesures pour y remédier. Par conséquent, en 2007, durant le sommet du G-8 et des cinq économies émergentes, il a été convenu de négocier, fin 2009, au regard de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, un accord qui succéderait au Protocole de Kyoto. De même, durant la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le changement climatique, tenue en septembre 2007 à New York, les gouvernements se sont engagés à entamer des négociations sur un accord ultérieur devant être présenté à la treizième Conférence des Parties (COP13), à Bali (Indonésie), en décembre 2007.

[13]Groupe de pays développés ayant un engagement quantitatif avec la CCNUCC de réduire leurs émissions de GES, pour revenir en 2000 aux volumes d'émissions de 1990 et les maintenir à ce niveau.

Au cours de cette Conférence, les Parties ont adopté la feuille de route de Bali avec un certain nombre de décisions axées sur l'avenir présentant diverses voies essentielles pour l'avenir du climat. La feuille de route comprenait l'adoption du Plan d'action de Bali visant à mettre au point un nouvel accord pour régir le climat mondial lorsque le Protocole de Kyoto viendrait à expiration en 2012. Ce plan d'action établit un cadre pour le suivi d'un nouveau processus de négociation et comporte un engagement de mise en œuvre des cinq propositions suivantes[14] :

- Adopter une vision commune de coopération à long terme en vue de réaliser les objectifs de la CCNUCC ;
- Promouvoir les initiatives d'atténuation à l'échelon national et/ou international ;
- Renforcer les mesures d'adaptation ;
- Encourager la mise au point et le transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- Envisager une action renforcée pour fournir des ressources financières et d'investissements en vue d'appuyer les actions d'atténuation et d'adaptation, et la coopération technologique.

La quatorzième conférence des Parties (COP14) s'est tenue à Poznań (Pologne) du 1er au 12 décembre 2008. Cette conférence a spécialement porté sur des questions technologiques et des stratégies de gestion et de réduction des risques associés au changement climatique, et a marqué l'étape de mi-parcours sur la route de Copenhague. Les Parties sont convenues de rendre opérationnel le Fonds d'adaptation au changement climatique en le constituant en une entité juridique à laquelle les pays en développement auront un accès direct, et ont progressé dans leurs travaux sur les questions d'adaptation, de financement, de technologie, de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD), et de gestion des catastrophes. Les participants ont en outre souligné les progrès accomplis en 2008, et les gouvernements ont pris la décision expresse de s'engager dans des négociations globales en 2009 afin de répondre au changement climatique par des initiatives ambitieuses et efficaces. Ils ont élaboré un projet de plan d'action pour l'année suivante, qui se concrétisera par un accord lors de la quinzième conférence des Parties (COP-15), organisée à Copenhague en décembre 2009. Cette conférence revêt une importance toute spéciale car elle déterminera l'accord qui doit succéder au Protocole de Kyoto, lequel vient à expiration en 2012.

[14] CMNUCC, 2008

Apports principaux à la connaissance du changement climatique

Les informations disponibles sur le changement climatique, ses effets et ce qu'il implique ont considérablement augmenté ces dernières années.[15] Parmi les documents scientifiques les plus importants présentés, on trouve les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le rapport Stern. Même si ces documents ne prennent pas en compte les problèmes relatifs au genre, comme l'inégalité entre les genres ou le potentiel des femmes comme agents de changement, des efforts sont actuellement déployés pour que les prochains documents scientifiques comportent une perspective liée au genre.[16]

Le GIEC a été créé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour comprendre le changement climatique, ses éventuels effets et les possibilités d'adaptation et d'atténuation par le biais d'évaluations de l'information scientifique, technique et socioéconomique. En 2007, le GIEC a présenté son quatrième rapport, qui est une description scientifique exhaustive des aspects physiques liés au changement climatique. Ce rapport souligne que les preuves du réchauffement de la planète sont incontestables et que le réchauffement observé depuis le XXème siècle est le résultat d'activités anthropogéniques.[17]

De plus, en 2007, le GIEC a présenté plusieurs publications traitant de questions connexes notamment l'impact, l'adaptation, la vulnérabilité et l'atténuation. Un autre rapport soumis concerne les effets possibles qui pourraient être constatés en fonction du niveau d'émissions maintenu dans le monde. Le GIEC se fonde sur des faits observés provenant de tous les continents et de la plupart des océans pour affirmer que les systèmes naturels sont affectés par les changements climatiques régionaux. En outre, le GIEC affirme que les émissions de gaz à effets de serre continueront à augmenter si les politiques d'atténuation et les pratiques de développement actuelles restent inchangées. Mais il assure que la modification des modes de vie et des types de comportement pourraient contribuer à réduire les émissions de ces gaz.

Le rapport Stern porte sur l'impact du changement climatique et du réchauffement planétaire sur l'économie mondiale. Ce document a été préparé par l'économiste Sir Nicholas Stern à la demande du gouvernement du Royaume-Uni et publié le 30 octobre 2006. Ce rapport coïncide avec les preuves scientifiques présentées par le GIEC et suggère que l'impact monétaire du changement climatique sera plus important que l'on pensait. Il prévoit que les risques et impacts du changement climatique réduiront la consommation par habitant d'au moins 5 % maintenant et jusqu'à la fin du siècle. Il

[15] Voir section 2 du présent document, bibliographie annotée.

[16] Voir les stratégies spécifiques dans les chapitres 3 et 4 de ce document.

[17] GIEC, 2007.

indique aussi qu'une augmentation de 5 à 6°C de la température globale, fait tout à fait possible au cours de ce siècle, réduira le PIB mondial de 5 à 10 % et celui des pays en développement de 10 %. Réduire les effets du changement climatique aura un coût, et le rapport indique qu'il faudra environ 1 % du PIB mondial pour stabiliser les émissions de CO_2 entre 500-550 ppm. Si cet investissement n'est pas réalisé, le monde s'exposera à une récession qui pourrait atteindre 20 % du PIB mondial. Le rapport suggère qu'afin de réduire les émissions, il faut que les politiques prennent en compte trois éléments : 1) le prix du carbone, 2) les politiques technologiques et 3) les obstacles aux changements de comportements.[18]

4. Conséquences du changement climatique pour le développement humain durable

L'augmentation des GES par rapport à leur taux de concentration d'avant la révolution industrielle du XVIIIème siècle est tellement importante que même si l'on parvenait à stabiliser les pourcentages actuels, on n'arriverait pas à annuler les effets de nos émissions passées. L'augmentation de la température du globe est irréversible et d'après les calculs, elle pourrait atteindre jusqu'à 5°C à la fin de ce siècle. Certaines études suggèrent qu'une hausse de plus de 2°C de la température moyenne du globe entraînerait inévitablement une régression du développement humain et des dommages écologiques quasi inévitables.[19] Le changement climatique pourrait en outre provoquer la montée du niveau moyen de la mer, la fonte de la calotte glacière polaire ou l'augmentation de l'intensité des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes.[20] Combinés aux niveaux de vulnérabilité actuels, ces changements pourraient s'avérer catastrophiques.

L'importance des dégâts est généralement liée au niveau de vulnérabilité régionale, sectorielle et sociale. Pour faire une analyse des risques liés au changement climatique, il faut donc évaluer la vulnérabilité et la menace associée à ce phénomène.

[18] Stern, 2006
[19] PNUD, 2007
[20] GIEC, 2007

Encadré 5 Définition de risque et de vulnérabilité

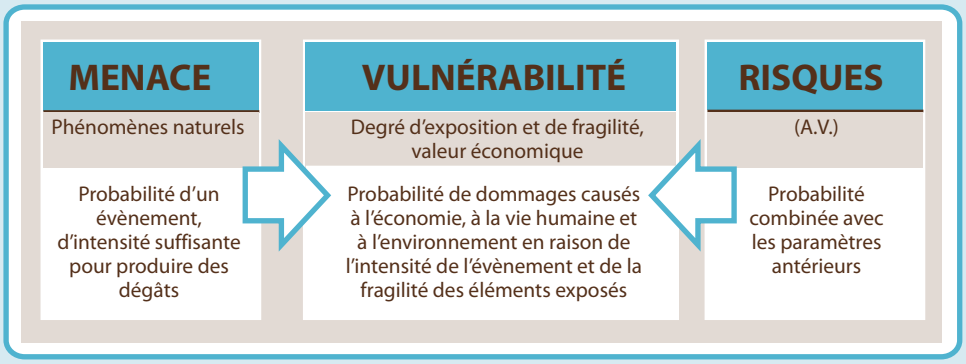

Source : FEM-PNUD-INE (2005-2007a)

Les **risques** sont les mêmes pour tout le monde. Individus, familles, communautés sont constamment exposés aux risques qui menacent leur qualité de vie. Les risques liés au climat ont des caractéristiques spécifiques. Les sécheresses, inondations, tempêtes et autres phénomènes climatiques peuvent bouleverser la vie des personnes en provoquant des pertes de revenu, de biens et d'opportunités. Les risques du changement climatique ne sont pas répartis de façon égale même si les conséquences économiques nous affectent tous.

Le terme « **vulnérabilité** » se rapporte à un concept différent de celui de « risque ». Le terme « risque » a trait à l'exposition à des dangers externes sur lesquels les personnes ont un contrôle limité, tandis que « vulnérabilité » fait référence à la possibilité reconnue qu'a une personne de maîtriser ces dangers sans subir une perte à long terme et potentiellement irréversible dans son bien-être.

Source : PNUD, 2007

Tous les pays du monde se verront affectés par le changement climatique, mais ce sont les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, qui paradoxalement polluent le moins, qui seront les plus touchés. En effet, les projections relatives au changement climatique prévoient des moyens de subsistance moins sûrs, une plus grande vulnérabilité à la faim, à la pauvreté, une augmentation des inégalités sociales (y compris entre les genres) et une plus forte dégradation de l'environnement.[21]

[21] PNUD, 2006.

Figure 4 **Émissions de CO_2 par habitant**

Pour maintenir les empreintes carbone mondiales au même niveau que les pays de l'OCDE il faudrait plus d'une planète[a]

	Émission de CO_2 per capita (Gt CO_2) 2004	Émissions mondiales de CO_2 équivalentes = (Gt CO_2) 2004[b]	Quantité équivalente de budgets de carbone durables[c]
Monde[d]	4,5	29	2
Australie	16,2	104	7
Canada	20,0	129	9
France	6,0	39	3
Allemagne	9,8	63	4
Italie	7,8	50	3
Japon	9,9	63	4
Pays Bas	8,7	56	4
Espagne	7,6	49	3
Royaume-Uni	9,8	63	4
États-Unis	20,6	132	9

Calculs effectués par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau d'indicateurs 2.4

a. Mesures en budgets carbone durables.

b. Se réfère aux émissions mondiales si chaque pays émet en même temps le même volume par habitant que le pays visé.

c. Sur la base d'un quota d'émissions constantes de 14,5 Gt CO_2 l'an.

d. Empreinte carbone mondiale actuelle.

Source : PNUD (2007) Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008.

Effets potentiels du changement climatique sur le développement humain durable

Les écologistes de la biodiversité estiment qu'entre 15 et 37 % des espèces naturelles sont menacées d'extinction d'ici à 2050 comme conséquence du changement climatique et de l'altération de leurs habitats.[22] On estime que chaque fois que la température augmente de 1°C, les espèces animales émigrent à une distance de 160 km de leurs habitats habituels car les espèces végétales dont se nourrissent ces animaux ne peuvent subsister dans de nouvelles conditions climatiques plus chaudes. La rapidité du changement climatique ne permettra pas l'adaptation naturelle et la résilience des écosystèmes sera mise à l'épreuve. De plus, dans la plupart des cas, les changements anthropogéniques réduisent les choix de lieux adéquats pour la migration. Si les espèces ne sont plus capables de trouver de nouveaux habitats, de changer leurs cycles de vie ou si elles ne peuvent pas opérer de mutations de leurs caractéristiques physiques, elles seront condamnées à l'extinction.

[22] Thullier, W. 2007

Des études menées en divers endroits du monde montrent que certaines espèces sont plus vulnérables aux effets du changement climatique. Par exemple, on prévoit qu'environ 60 % des espèces de plantes de montagnes pourront disparaître[23] et que les coraux passeront par des phases de blanchiment tous les deux ans si les émissions actuelles de GES se maintiennent.[24] De plus, une étude publiée dans la revue Science explique que des 704 espèces de coraux, 231 sont en danger d'extinction due à la hausse des températures et autres activités anthropogéniques.[25] Le changement climatique peut aussi affecter l'abondance et la composition des espèces. Certaines études démontrent que dans plusieurs endroits du monde, le changement de la composition de certaines espèces est lié à ces effets ; par exemple, deux espèces de papillons en Californie ont disparu à cause de modifications dans le régime des précipitations[26] et en Grande-Bretagne, on observe une diminution du nombre de papillons généralistes.[27]

Agriculture et sécurité alimentaire. La Convention sur la diversité biologique (CBD) note que les écosystèmes agricoles et la sécurité alimentaire sont spécialement vulnérables au changement climatique. Si l'on considère qu'environ 7 000 espèces de plantes ont été cultivées pour l'alimentation, depuis que l'agriculture a commencée il y a 12 000 ans, de nos jours, seules 15 espèces de plantes et huit espèces d'animaux fournissent 90 % de notre alimentation. La conservation de souches sauvages de ces espèces vivrières qui remontent à des temps immémoriaux pourrait être la solution pour qu'à l'avenir, on puisse développer de nouvelles espèces résistantes à des changements climatiques brutaux. Malheureusement, beaucoup de ces ancêtres sauvages sont d'ores et déjà menacés d'extinction. Par exemple, on a déterminé qu'un quart des espèces de pomme de terre sauvages disparaîtront dans les 50 prochaines années[28]. Les prévisions du GIEC indiquent que l'agriculture des pays tropicaux sera plus affectée que celles des pays tempérés et subtropicaux.

Hydrologie et ressource terrestres. Les variations dans le régime des précipitations, le dégel et l'érosion glacière affecteront le niveau des lits des rivières et des lacs, limitant ainsi l'accès à l'eau potable. Cette situation serait une terrible menace pour le sixième de la population mondiale qui dépend pour ses ressources en eau potable de la fonte des glaces de montagnes. Parallèlement, les habitants de zones arides devront probablement affronter des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues. À mesure qu'empirera la situation, des millions de personnes seront obligées de partir.

[23] Thuiller et al., 2005

[24] Donner, Knutson, & Oppenheimer, 2007

[25] Carpenter et al., 2008

[26] MacLaughlin et al.,2002

[27] Menéndez et al., 2006

[28] Convention sur la Diversité Biologique, 2007

La hausse de la température accroîtra probablement la demande en eau potable pour les besoins urbains et agricoles. Ceci entraînera une surexploitation des zones humides et provoquera un étiage des cours d'eau. La hausse de la température causera la hausse de l'évapotranspiration, réduira l'écoulement et l'infiltration et donc l'accès à l'eau douce, et l'humidité des sols.

Littoraux et écosystèmes marins. L'érosion des littoraux et la hausse du niveau des mers provoquée par le dégel auront deux conséquences très importantes : les inondations des zones côtières et l'invasion des réserves d'eaux douces, comme les estuaires ou aquifères, par les eaux salées. Le GIEC insiste sur le fait que les pays en développement auront davantage de difficultés à s'adapter à ces changements, surtout si l'on considère que ces zones, à forte densité de population, se verront affectées par d'autres phénomènes comme les tempêtes tropicales.

Santé. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à déclaré que la plupart des répercussions du changement climatique sur la santé seront néfastes. On a estimé que pour la seule année 2000, le changement climatique avait été responsable de 2,4 % des cas de diarrhée dans le monde et de 6 % des cas de paludisme. D'une manière générale, le changement climatique aura trois types de conséquences sur la santé :

1. Effets directs des phénomènes climatiques extrêmes.
2. Effets des dégâts causés à l'environnement.
3. Conséquences diverses sur la santé (ex : traumatismes, infections, maladies mentales et effets négatifs sur la sécurité alimentaire, entre autres), provoquées par le déplacement des populations, que ce soit à cause des problèmes économiques, la dégradation de l'environnement ou des situations de conflit provoquées par le changement climatique.[29]

[29] Organisation Mondiale de la Santé, 2003.

Figure 5 **Exemples d'impacts associés aux variations de la température moyenne mondiale**

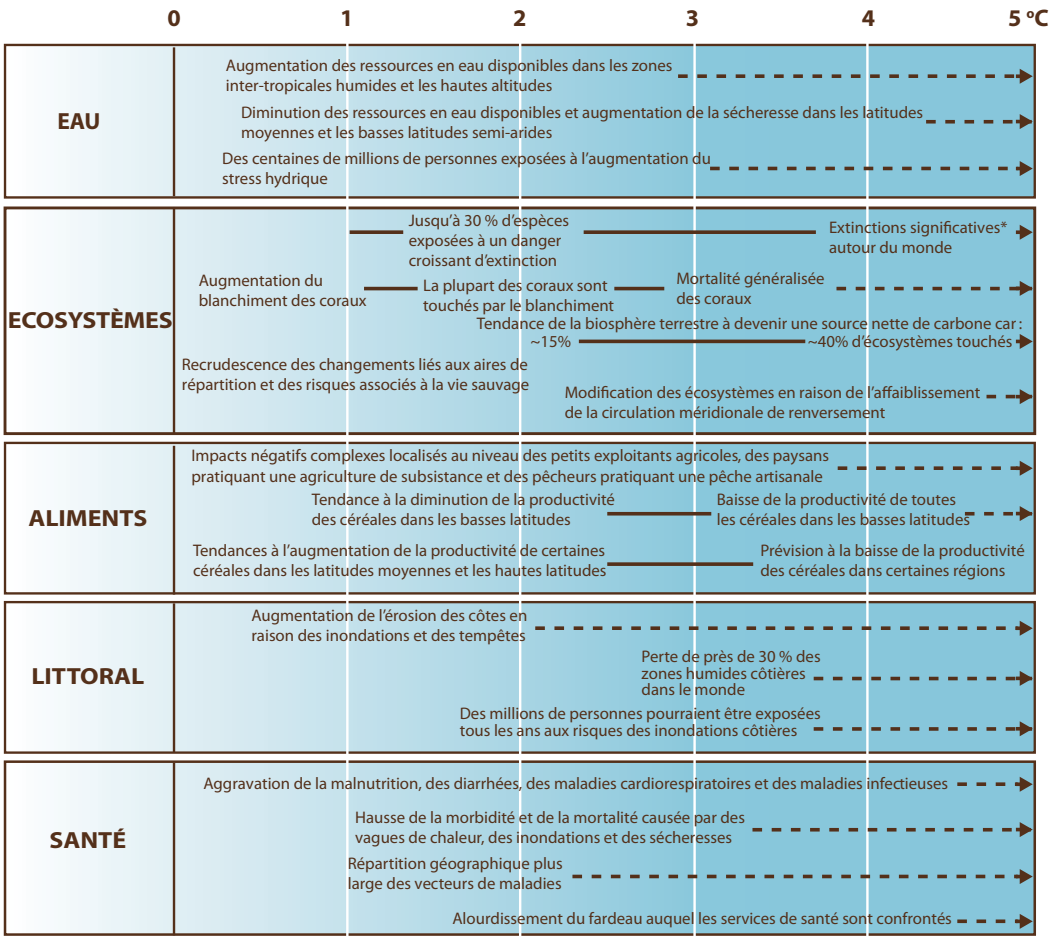

(Les impacts varieront en fonction du degré d'adaptation, du rythme de variation des températures et de l'évolution socioéconomique)
Variations de la température moyenne mondiale annuelle pour la période 1980-1999 (°C)
• « significatif » = + 40 %
***Basé sur un taux moyen de la hausse du niveau de la mer de 4,2 mm/an de 2000 à 2080*

Exemples d'impacts associés au réchauffement anticipé de la température moyenne de surface dans le monde. **Panneau supérieur :** exemples d'anticipations d'impacts relatifs aux changements climatiques à l'échelle mondiale (en rapport avec le niveau de la mer et la concentration en CO_2 dans l'atmosphère, selon le cas) associés aux hausses variées de la température moyenne de surface dans le monde au cours du 21ème siècle. Les lignes noires en continu relient les impacts entre eux alors que les flèches aux lignes brisées indiquent des impacts persistants en raison de la hausse constante des températures. Les entrées sont placées de sorte que le texte situé à gauche indique le niveau approximatif du réchauffement en relation au déclenchement d'un impact donné. Les entrées quantitatives relatives aux pénuries d'eau et aux inondations représentent des impacts supplémentaires dus au changement climatique et sont relatives aux plages d'émissions anticipées dans les scénarios A1FI, A2, B1 et B2 de référence publiés après la parution du Rapport spécial sur les scénarios d'émissions. L'adaptation au changement climatique n'est pas prise en compte dans ces estimations. Les degrés de confiance de l'ensemble de ces énoncés sont élevés. **Panneau inférieur :** les points et les tirets indiquent les meilleures estimations et les plages de réchauffement potentielles évaluées pour les six scénarios de marqueurs inclus dans le Rapport spécial sur les scénarios d'émissions pour la période 2090-2099 en relation avec la période 1980-1999.

Source : GIEC 2007c.

L'encadré 6 résume certains des impacts potentiels du changement climatique ; il ne prétend pas être exhaustif mais indicatif. Les scénarios signalés se fondent sur des études scientifiques du GIEC.

Encadré 6	Cas de figures du changement climatique
Biodiversité	Changement d'habitat, de cycle de vie ou processus de mutation dont résultent de nouvelles caractéristiques physiques (ce qui peut aider à la survie). Risques de plus en plus importants d'extinction de près de 30 % des espèces animales et des plantes. Perte de souches sauvages d'espèces vivrières, de plantes médicinales et d'animaux domestiques. Réduction du couvert forestier. Perte des relations symbiotiques ou chaînes trophiques. Modifications de la structure des écosystèmes et de la fonctionnalité de certaines espèces. Modifications du domaine géographique de certaines espèces.
Agriculture et sécurité alimentaire	Impacts négatifs sur l'agriculture et la pêche en particulier pour les petits exploitants. Difficultés pour subvenir aux besoins en matière d'irrigation. Impacts sur la gestion du bétail (bovin, ovin, caprin, porcin et volaille). Changements dans l'approvisionnement et la distribution des ressources marines. Baisse de productivité des cultures dans les zones arides et tropicales. Augmentation de la fréquence des sécheresses et inondations qui endommagent et détruisent les cultures.
Hydrologie et écosystèmes terrestres	Évapotranspiration plus rapide et réduction des ressources en eau disponibles ainsi que de l'humidité des sols. Réduction des couches de glace et de neige, y compris le recul des glaciers. Dégradation des mangroves et des zones humides par suite de la demande en eau potable. Changement dans l'intensité du cycle hydrologique. Fréquence accrue de phénomènes climatiques extrêmes comme les sécheresses et les inondations. Croissance de 10 à 40 % de la disponibilité de l'eau sous les hautes latitudes et dans certaines régions tropicales humides. Baisse de la disponibilité de l'eau de 10 à 30 % dans certaines régions sèches à des latitudes moyennes et les zones tropicales sèches. Réduction des sources d'eau stockées dans les glaciers et les couches de neige et réduction de la disponibilité de l'eau pour un sixième de la population humaine. Augmentation des incertitudes relatives aux changements hydrologiques.

	Cas de figures du changement climatique
Littoraux et écosystèmes marins	Dégâts structurels causés par les inondations et les tempêtes. Hausse du niveau de la mer. Érosion des côtes. Migration des populations par suite d'inondations et de catastrophes naturelles. Élévation des températures à la surface des océans. Réduction de la superficie des glaces marines. Invasion des réserves d'eaux douce par les eaux salées. Détérioration de tous les récifs coralliens. Acidification des océans. Perte des marais et des mangroves.
Santé	Hausse de la morbidité et de la mortalité causée par des vagues de chaleur, inondations, tempêtes, incendies et sécheresses. Augmentation des maladies infectieuses comme le choléra, le paludisme et la Dengue, à cause de l'allongement des périodes de risque et d'une répartition géographique plus large des vecteurs de maladies. Aggravation de la malnutrition, des diarrhées et des maladies cardiorespiratoires.

Source : Adapté de : GIEC 2007 et CBD 2007.

En résumé, le changement climatique pose probablement une menace sans précédent pour le développement humain. Une grande part de cette menace provient, entre autres, des changements dans les cycles hydrologiques et les régimes pluviaux, de l'effet des hausses de température sur l'évaporation, et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes. L'effet général sur les populations humaines sera l'accroissement du risque et de la vulnérabilité à cause de la menace qui pèse sur leurs moyens d'existence, la santé et la sécurité.

Dans ce sens, et en accord avec l'analyse du quatrième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, l'application de techniques de gestion des risques - qui peuvent s'adapter à la diversité sectorielle, régionale et temporelle - requièrent pour leur application de l'information, non seulement sur les impacts des scénarios climatiques les plus probables, mais aussi sur les impacts d'évènements moins probables mais qui pourraient avoir des conséquences graves et finalement, sur les conséquences des politiques et mesures proposées. Les risques sont généralement considérés comme le produit de la probabilité d'un évènement et de ses conséquences. Les effets du changement climatique dépendent des caractéristiques des systèmes naturels et humains, de leurs modes de développement et de leur localisation spécifique.[30]

[30] GIEC 2007

2

L'égalité des genres dans le contexte du changement climatique

« Les choix imposés par les chocs climatiques renforcent et perpétuent des inégalités plus profondes, fondées sur le revenu, le genre et d'autres disparités. »
PNUD, 2007

Dans ce chapitre sont abordées les relations entre hommes et femmes dans le contexte du changement climatique. On s'est efforcé de lier analytiquement les deux perspectives et d'expliquer l'éventuelle influence de l'égalité des genres et du changement climatique sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

1. Pourquoi commencer par l'inégalité ?

La Communauté Internationale reconnaît communément l'importance de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes comme un but et un moyen de promouvoir le développement en général. C'est pourquoi ces deux conditions sont définies dans le troisième des huit objectifs du Millénaire.[31] La Déclaration du Millénaire stipule que l'égalité des genres est à la fois un but en soi (OMD-3) et une condition pour combattre la pauvreté, la faim, les maladies et atteindre tous les autres objectifs.

[31] Objectif du Millénaire pour le développement 3 : Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme.

Analyser le processus de développement à partir de l'approche liée au genre permet d'expliquer pourquoi et comment les effets du changement climatique et de l'inégalité entre les genres sont étroitement imbriqués et comment les hommes et les femmes se trouvent confrontés aux risques liés au climat et à la vulnérabilité. Il ne suffit pas cependant d'établir une relation directe entre inégalité et vulnérabilité et les causes et les effets du changement climatique. Ces relations sont sans doute influencées par le contexte environnemental, social, économique, culturel et politique et varient donc entre régions et pays et à l'intérieur de ceux-ci. Les inégalités sociales, notamment, ont de sérieuses répercussions sur la vie de nombreuses femmes car elles limitent leur accès à la propriété foncière, au logement, à l'éducation, aux soins de santé ainsi que leur participation aux prises de décisions - en d'autres termes, elles limitent leurs libertés fondamentales et leurs possibilités de choix.

Ce problème soulève un certain nombre de questions : tout le monde se trouve-t-il dans les mêmes conditions pour affronter le changement climatique ? Les capacités et possibilités pour y faire face sont-elles les mêmes pour tous ? Les conséquences du changement climatique affectent-elles tous les individus de la même façon ? Il est difficile de répondre à ces questions étant donné que des pans entiers de la société sont souvent exclus en considération du genre, de l'âge ou de l'ethnie, ce qui les met en situation d'inégalité.

Dans les pays plus développés, il existe aussi le besoin d'affronter l'inégalité entre les genres face au changement climatique, car même si sous certains aspects ils ont atteint des conditions de plus grande égalité, il existe d'autres domaines dans lesquels l'inégalité entre les genres persiste.

Le genre fait référence à la différence des rôles et des possibilités socialement construites, associées au fait d'être un homme ou une femme et aux interactions et relations sociales entre hommes et femmes. La notion de genre détermine ce à quoi l'on s'attend, ce qui est permis et apprécié chez une femme ou un homme dans un contexte déterminé.

L'égalité des genres suppose l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre hommes et femmes, et garçons et filles. L'égalité entre hommes et femmes est considérée comme une question relevant des droits de l'homme et comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur l'être humain.[32]

L'approche liée au genre fournit un instrument théorique et méthodologique pour analyser les relations entre hommes et femmes et comprendre leurs dynamiques dans des contextes spécifiques, tel que le changement climatique et trouver ainsi des réponses qui promeuvent l'égalité.[33]

[32] Stratégie du PNUD en faveur de l'égalité des genres 2008-2011

[33] L'approche liée au genre implique la reconnaissance de la différence de genre associée à l'âge, au groupe ethnique et à la condition socioéconomique, entre autres.

D'où vient l'inégalité entre les genres ? L'inégalité trouve son origine dans les modèles de développement qui ont guidé la construction de nos sociétés actuelles. L'appréciation sociale des personnes par leurs caractéristiques biologiques a entraîné une distribution inéquitable des ressources et des chances pour accéder à celles-ci, donnant lieu à une injustice en termes de participation aux bénéfices du développement.

2. Pourquoi choisir l'approche liée au genre ?

Les hommes et les femmes vivent leur réalité sociale, économique et environnementale de façons diverses et variées ; la manière dont ils y participent est également différente et dépend étroitement de l'âge, de la condition socioéconomique et de la culture. L'approche liée au genre tente de retenir ce fait tout en essayant de faire comprendre comment les identités sexuelles et la problématique hommes-femmes, dans un contexte social précis, ont évolué dans le temps. L'analyse des facteurs qui déterminent ces identités et relations permettent la formulation de propositions sociales qui contribuent à édifier des sociétés plus justes. Contrairement à d'autres perspectives qui se rapportent aussi à l'inégalité sociale, cette approche aborde deux questions clé :

- Premièrement, elle reconnaît que les hommes et les femmes, de par leur genre, affrontent des situations différentes, ce qui les oblige à acquérir des capacités et des connaissances différentes, tout en admettant qu'ils ont des besoins et des intérêts différents. Dans la mesure où hommes et femmes, en tant qu'êtres humains, ont les mêmes droits, ils ont besoin, pour les exercer, de mesures spécifiques qui prennent en considération cette condition liée au genre.

- Deuxièmement, l'approche fondée sur le genre cherche à établir des relations équitables entre hommes et femmes par la transformation des identités de genre et des situations injustes qu'elles engendraient. Cette transformation est impossible si seule la situation des femmes est prise en considération. Il est possible de remédier à l'inégalité entre les genres si l'on reconnait les droits, les responsabilités et les chances des hommes et des femmes ainsi que leurs intérêts, leurs besoins et leurs priorités – compte tenu de la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes.

Lorsqu'elle est incorporée dans les études du changement climatique, l'approche liée au genre permet de comprendre comment les identités des hommes et des femmes déterminent différentes vulnérabilités et leurs capacités à affronter le changement climatique et à contribuer à limiter ses causes. L'intégration de l'approche axée sur le genre facilite aussi la conception et l'application des politiques, programmes et projets pouvant conduire à plus de justice et d'égalité. Elle peut surtout contribuer à mettre en place davantage de capacités d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

Lorsqu'elle est incorporée dans les études de développement, l'approche liée au genre tend à analyser et à mettre en évidence les différents rôles et responsabilités des hommes et des femmes, la portée et la qualité de leur participation aux prises de décisions ainsi que leurs besoins et leurs points de vue. Par exemple, de récentes études tenant compte de la notion de genre menées dans différents secteurs, comme l'agriculture, la sylviculture, l'économie, la santé, l'éducation et l'environnement ont montré que les hommes et les femmes vivaient la pauvreté et le développement de façon différente. Cependant, pour comprendre les relations entre genre et développement durable, il faut une analyse exhaustive des modèles d'utilisation, de connaissances et de compétences liés à la gestion, à l'utilisation et à la conservation des ressources naturelles.

Encadré 7 Équité et Égalité

« L'égalité des genres suppose que les différents comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes soient appréciés et promus de la même manière. Cela ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir égaux, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendent pas du fait qu'ils soient nés hommes ou femmes (…) Le moyen pour atteindre l'égalité est l'équité entre les genres, comprise comme la justice dans le traitement réservé aux hommes et aux femmes en fonction de leurs besoins respectifs.

L'équité du statut des deux genres implique la possibilité de traitements différenciés pour corriger les inégalités initiales, mesures qui ne sont pas toujours égalitaires mais qui conduisent à l'égalité en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités. Dans tous ses documents politiques et communiqués, le PNUD a adopté le terme d'égalité des genres, mais dans le cadre du modèle de développement humain, c'est le concept d'équité du statut des deux genres qui est retenu. L'utilisation de ces termes fait l'objet d'un débat dans notre organisation (PNUD). (…) Nous avons opté pour l'expression équité du statut des deux genres afin de souligner la nécessité de continuer à prendre des mesures différenciées pour éliminer l'inégalité ».

Source : PNUD, 2005.

L'inégalité : une menace devenue réalité

Comme l'a signalé le GIEC en 2001, *« Les effets du changement climatique seront répartis différemment entre régions, générations, âges, classes sociales, revenus, activités et genre ».* Le GIEC a aussi affirmé que les impacts du changement climatique affecteront de façon disproportionnée les pays les moins développés et les pauvres dans tous les pays, ce qui aggravera les inégalités en ce qui concerne la santé, l'accès aux aliments, à l'eau potable et à d'autres ressources.

De son côté, lors de la quatorzième réunion de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD, 2006), le grand groupe des femmes[34] a indiqué que le changement climatique avait des caractéristiques liées au genre pour les raisons suivantes :

- En raison de leur rôle social, de la discrimination et de la pauvreté, les femmes sont sérieusement affectées, et de façons différentes, par le changement climatique et par les phénomènes climatiques extrêmes, qui souvent se transforment en catastrophes.
- Les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans les processus de prise de décisions liées au changement climatique, ni dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation.
- Les femmes doivent être incluses, non parce qu'elles sont « plus vulnérables », mais parce qu'elles ont des perspectives et des expériences différentes à faire partager (par exemple, pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation).

Les femmes comme les hommes ont des vulnérabilités et des capacités socialement conditionnées. Les femmes ne sont pas vulnérables parce qu'elles sont « naturellement plus faibles » mais parce que les situations de vulnérabilité qu'elles affrontent sont différentes de celles des hommes. Une grande majorité de femmes vit dans des conditions d'exclusion sociale qui se traduit par des interdits culturels les empêchant d'évoluer hors de leur milieu naturel et d'accéder normalement à l'information liée aux systèmes d'alerte rapide pour la prévention des catastrophes naturelles, et aux pronostics de variation du climat, sans compter les difficultés qu'elles rencontrent pour participer à des programmes de formation.

Les femmes ont la capacité de se perfectionner, de devenir autonomes et de changer leur condition. Elles ne sont pas des sujets passifs et ne se contentent pas de recevoir de l'aide, elles sont des agents actifs ayant diverses capacités pour répondre aux défis que pose le changement climatique.

[34] La CDD à été créée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Celui-ci a fait valoir la nécessité d'obtenir une plus large participation publique à la mise en œuvre de l'Agenda 21; il a reconnu à cet effet neuf groupes importants de la société civile, l'un d'eux étant les femmes. Cette commission est formée de toutes les organisations reconnues par le Conseil économique et social des Nations Unies.

Les femmes au Nigéria : agents de changement

En 1999, les femmes du Nigéria ont initié un mouvement mondial pour mettre fin à la combustion de gaz naturel. Au Nigéria, une société transnationale d'exploitation pétrolière brûlait la majeure partie du gaz naturel afin de baisser les coûts d'entretien et éviter de recourir à d'autres industries ; la quantité de gaz brûlé dans ce pays était plus élevée que dans n'importe quelle autre partie du monde générait plus de gaz à effet de serre que toute la région subsaharienne. En 1999, les femmes du delta du Niger ont simultanément organisé des manifestations au Nigeria et au Royaume-Uni, qui ont abouti à la fermeture du siège de la société à Londres et à la fermeture temporaire des puits. Face à la persistance des manifestations, la société a fait appel à l'armée nigériane, ce qui a donné lieu à de violents affrontements au cours desquels 200 personnes ont été tuées et plusieurs femmes violées. Des centaines de femmes membres de l'organisation Femmes du delta du Niger pour la justice, indignées par les viols et les assassinats, ont organisé une manifestation le 11 janvier 1999 et dans la foulée, plusieurs ateliers de sensibilisation politique à l'intention des femmes. Finalement, en janvier 2006, sous la pression sociale, les tribunaux nigérians ont révoqué la licence de la compagnie pétrolière et donné l'ordre d'arrêter le brûlage de gaz naturel dans les puits pétroliers de la zone occidentale du delta du Niger. Cette action internationale sans précédent démontre que les femmes sont d'efficaces agents de changement qui peuvent aider à atténuer les méfaits du changement climatique.[35]

Ainsi, dans la relation différenciée qu'entretiennent les femmes et les hommes avec les ressources environnementales, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- Niveau de dépendance vis-à-vis des ressources environnementales de subsistance pour la survie ;
- Relations inégales dans l'utilisation, l'accès et la maîtrise liés aux ressources et la répartition des avantages ;
- Propriété, protection et droits sur les ressources ;
- Connaissances différenciées sur les ressources, les produits dérivés et les problèmes environnementaux.

Par exemple, quand les écosystèmes sont fragilisés et que les ressources naturelles sont totalement épuisées ou sont hors d'accès, les communautés pauvres qui dépendent de ces ressources pour leur subsistance sont les plus touchées, surtout les femmes, les vieillards et les enfants.

[35] Adapté de Thurner & Brownhill, 2006

3. Objectifs du Millénaire pour le développement et inégalités entre les genres : quelques données

Cette section s'appuie sur le projet international de réduction de la pauvreté défini dans les OMD. Les données et les chiffres montrent les inégalités existant entre hommes et femmes face aux défis du changement climatique et la situation complexe dans laquelle se trouvent certains pays qui, de ce fait, ont du mal à réaliser les objectifs fixés pour l'an 2015.

Genre, pauvreté et inégalité

Le projet des OMD propose une approche holistique du développement et de la réduction de la pauvreté. La pauvreté comporte plusieurs aspects interdépendants sur lesquels il faut agir si l'on veut l'éliminer ou la réduire.

Deux éléments fondamentaux de la lutte contre la pauvreté, qui affectent particulièrement les femmes, sont à prendre en considération : il s'agit 1) d'éliminer les barrières sociales, culturelles et politiques qui ont manifestement désavantagé de nombreuses femmes et groupes ethniques, et 2) de prendre des mesures énergiques pour assurer la viabilité de l'environnement. Les raisons de ce plan d'action sont les suivantes :

- Durant la dernière décennie, on a vu s'accroître le pourcentage de femmes qui vivent dans des conditions de pauvreté. La pauvreté n'est pas seulement caractérisée par l'insuffisance des ressources économiques, mais aussi par l'impossibilité de vivre longtemps et en bonne santé, d'avoir libre accès à la connaissance, de jouir de conditions de vie décentes et de participer aux richesses de la vie sociale, culturelle et économique d'une communauté.[36]

- La pauvreté des femmes tient à certains facteurs, notamment : salaires inférieurs, charge de travail plus lourde, manque de systèmes de protection sociale, violence, possibilités limitées de participer aux prises de décisions, d'accéder à l'éducation et aux ressources productives.

- La pauvreté des femmes s'accentue de par leur rôle dans les processus productifs, leur position défavorisée au regard des lois et des us et coutumes locaux qui les placent en dernière position tant au niveau économique que social.

- Les femmes qui deviennent chefs de famille lorsque les hommes sont obligés d'émigrer pour trouver du travail ailleurs doivent assumer des responsabilités traditionnellement reléguées aux hommes, sans avoir un accès égal ou direct à

[36] PNUD, 2007.

toutes les ressources financières, technologiques et sociales. Par ailleurs, les fonds que les hommes envoient à leurs familles dépendent des conditions économiques souvent imprévisibles dans lesquelles se trouvent les émigrés.

- Le caractère lié au genre de la pauvreté se concrétise aussi par les possibilités limitées qu'ont les femmes d'accéder aux biens et écoservices et d'en conserver la maîtrise, de participer aux prises de décisions et à la distribution des bénéfices de la gestion de l'environnement. Ces désavantages amoindrissent la capacité des femmes à affronter le changement climatique.

- S'agissant des efforts déployés pour maintenir la viabilité de l'environnement, il convient de saluer également le rôle fondamental que remplissent les femmes dans les stratégies pour la réduction de la pauvreté, mettant sur pied des mécanismes créatifs, adaptés à des écosystèmes dégradés.

- Dans le secteur agricole, les femmes des zones rurales des pays moins avancés sont les principales productrices d'aliments de base. Les cultures dans ces zones sont très exposées aux risques de sécheresse et aux changements potentiels du régime des pluies. Dans beaucoup de pays, le climat oblige les femmes et les jeunes à marcher sur de longues distances pour la collecte d'eau. De plus, les femmes travaillent à la conservation des sols et des ressources en eau ; elles construisent des levées pour prévenir les inondations tout en menant des activités non agricoles dans le but d'atténuer les risques du changement climatique et de ménager des adaptations.

Élargissement de la perspective

Les conditions d'inégalité signalées ci-dessus doivent être abordées dans une optique beaucoup plus large. Par exemple :

- S'efforce-t-on de réduire le temps que passent les femmes et les filles à faire la provision d'eau et de bois ? Ou s'efforce-t-on de répartir ce temps de façon plus équitable entre tous les membres de la famille ? Ou, finalement cherche-t-on à faire en sorte que personne ne soit chargé de cette activité ?

- Comment suggérer une plus grande participation des hommes, alors que ceux-ci se sont exilés pour trouver du travail ailleurs?

- Les considérations mêlant les questions de genre et d'énergie ne se limitent pas au bois et au charbon. A-t-on prêté suffisamment d'attention au contexte urbain ?

- Quelles mesures peut-on proposer pour garantir la participation des femmes dans la définition des stratégies d'atténuation et d'adaptation ?

- Comment s'assurer que les ressources financières destinées à l'adaptation et à l'atténuation soient distribuées aux hommes et aux femmes de façon équitable?

- La technologie associée au changement climatique est-elle développée en prenant en compte les besoins et priorités spécifiques des femmes ?

4. L'inégalité entre les genres et les OMD

Les attitudes, croyances et pratiques utilisées pour exclure les femmes, sont généralement profondément ancrées, et dans beaucoup de cas, elles sont associées à des normes culturelles, sociales, politiques et religieuses. Les statistiques, les enquêtes et les études de cas fournissent des informations précieuses qui permettent d'identifier la discrimination entre les genres et les inégalités par région. Elles servent aussi de cadre de référence pour évaluer la réussite des OMD. Les huit OMD répertoriées ci-après sont accompagnées de statistiques qui illustrent à quel point les femmes et les filles sont particulièrement touchées par cette question.

1. Éliminer la pauvreté extrême et la faim

Soixante-dix pour cent des 1,3 milliard de personnes qui vivent dans la pauvreté sont des femmes. Dans les zones urbaines, 40 % des foyers les plus pauvres ont des femmes comme chefs de famille. Les femmes sont prédominantes dans la production alimentaire mondiale (50-80 %), mais elles possèdent moins de 10 % de la terre. Une étude au Rwanda à démontré qu'avec les mêmes revenus, les familles dirigées par une femme consomment 377 calories de plus par adulte que les foyers dirigés par des hommes. Les femmes sont les principales productrices mondiales des aliments de base (riz, blé, maïs), qui représentent au moins 90 % des aliments consommés par les populations des zones rurales pauvres du monde, et entre 60 % et 80 % des aliments de la plupart des pays moins développés.[37]

2. Assurer l'éducation primaire pour tous

Il y a 960 millions d'analphabètes dans le monde, dont deux tiers sont des femmes.[38] L'éducation est fondamentale dans l'autonomisation des femmes et des filles et cependant, 75 millions de garçons et de filles dans le monde ne sont pas scolarisés, dont 41 millions de filles.[39] L'une des principales raisons pour lesquelles les filles ne vont pas à l'école est qu'elles ont la responsabilité d'aller chercher l'eau et le bois.[40]

3. Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

À travail égal, les femmes reçoivent 70 % du salaire que reçoivent les hommes, dans les pays développés comme dans les pays moins développés.[41] Au moins 50 millions de femmes dans les pays moins développés travaillent dans l'industrie de la pêche, à des postes de faible rémunération et dans de mauvaises conditions de travail.[42]

[37] FAO, 2007.
[38] FNUAP, 2008
[39] Surveillance des OMD, http://www.mdgmonitor.org/goal2.cfm, site Web consulté le 20 février 2009
[40] Lara, 2004a.
[41] Lara, 2004b.
[42] Aguilar, 2004a.

La faiblesse des ressources économiques, des prestations sociales et du pouvoir politique des femmes diminue leurs capacités de réaction dans des situations de risques environnementaux. D'autres circonstances aggravantes sont la faible diffusion d'information d'urgence parmi les femmes et le fait que beaucoup de femmes et de filles ne savent ni lire ni écrire. Ce dernier obstacle est encore plus grave dans les populations autochtones monolingues.[43]

Les conditions climatiques extrêmes, comme les inondations, les glissements de terrain et les tempêtes tuent et blessent un grand nombre de personnes et peuvent affecter les femmes et les hommes de façon différente, selon les moyens dont dispose chacun pour garantir sa propre sécurité. Au Bangladesh, on a pu observer que les restrictions à la mobilité des femmes rendent difficile leur accès à un refuge ou à un centre de soins médicaux dans les cas de cyclones ou d'inondations.[44]

4. Réduire la mortalité infantile

Les conditions climatiques extrêmes, telles que les pluies hors saisons, les inondations et les sécheresses peuvent augmenter la mortalité infantile. Les maladies d'origine hydrique ou dues à un mauvais assainissement (comme la diarrhée) et les maladies respiratoires liées à la contamination sont les principales causes de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.[45]

5. Améliorer la santé maternelle

Au Népal, les femmes souffrent de problèmes de vessie associés au fait qu'elles portent de grandes quantités de bois pendant leur grossesse.[46] Les femmes qui ont reçu une éducation plus poussée ont davantage de possibilités de pratiquer la régulation des naissances et de prendre soin de leurs enfants. Par exemple, en Bolivie, parmi les femmes qui n'ont pas été scolarisées, la mortalité infantile est de 113 enfants pour 1000 naissances vivantes, alors qu'elle est de 88 chez les femmes ayant une éducation primaire et de 30 chez les femmes ayant une éducation avancée.[47]

En Uttaranchal, en Inde, la moyenne des fausses couches est de 30 % supérieure à la moyenne nationale. Ceci est associé au fait que les femmes de cette zone rurale portent des charges très lourdes d'eau et de bois.[48]

6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

D'après les chiffres de l'OMS, 80 % de la population des pays moins développés se soignent avec des médicaments traditionnels. Les nouveaux médicaments issus de la biodiversité sont une promesse pour combattre les principales maladies. Une grande partie du savoir traditionnel sur les propriétés médicinales des plantes est détenue par les femmes.

[43] PNUD/Semarnat, 2006.
[44] Rowshan, 1992.
[45] Malchinkhuu, 2001.
[46] Bonneti et al., 2004
[47] Organisation Panaméricaine de la Santé, 2005.
[48] Boender & Thaxton, 2004.

En Afrique Subsaharienne, les jeunes femmes risquent quatre fois plus d'être infectées par le VIH/sida que les hommes. En Asie du Sud et du Sud-Est, 60 % des jeunes infectés par le VIH/sida sont des femmes.[49]

7. Assurer un environnement durable

Plus d'un milliard de personnes dans les pays moins développés n'ont pas accès à l'eau potable et 2,4 milliards d'individus n'ont pas accès à un service d'assainissement adéquat. Ce sont habituellement les femmes et les filles qui s'acquittent de la collecte de l'eau et des travaux d'entretien au sein du ménage et et prennent soin de l'environnement dans la communauté. À titre d'exemple, les femmes en Afrique sub-saharienne consacrent 40 milliards d'heures par an à la collecte de l'eau, soit l'équivalent d'une année de travail pour l'ensemble de la population active en France.[50]

Deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des sources d'energie.[51] Généralement, les femmes sont chargées d'aller chercher le bois et autres produits de biomasse, et investissent de 2 à 9 heures par jour dans cette activité. Près de 80 % des femmes des zones rurales en Asie, 60 % en Afrique et 40 % en Amérique Latine sont affectées par la pénurie de bois. La pollution des habitations par la fumée de bois brûlé tue environ 2 millions de femmes et d'enfants par an, au niveau mondial.[52]

Les femmes n'ont accès qu'à 5 % des concessions accordées dans le monde pour la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. Les femmes investissent presque la totalité des ressources financières qu'elles reçoivent par l'utilisation de la biodiversité pour améliorer la qualité de vie de leur famille (90 à 95 %). Les sécheresses sont la cause la plus importante des pénuries alimentaires qui créent 60 % des situations d'urgence alimentaire.

8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Beaucoup de problèmes environnementaux mondiaux, comme le changement climatique, la perte de la biodiversité ou l'épuisement des ressources halieutiques et des ressources en eau ne sauraient être résolus que par une association entre pays riches et pauvres.[53] De même, les investissements nocifs pour les ressources naturelles peuvent augmenter la surexploitation des actifs environnementaux dans les pays pauvres. Un des problèmes critiques pour les femmes est l'énorme disparité dont elles pâtissent dans les domaines technologique et financier pour affronter le changement climatique. Cet écart s'observe davantage entre régions et pays.

Concernant les engagements globaux pour le développement humain, le Rapport mondial sur le développement humain de 2003 signale que : « L'énorme et inégal accès au développement humain dans le monde se reflète dans les progrès impressionnants de certaines zones, qui sont entourées par d'autres, plongées dans une stagnation ou dans un recul abyssal. L'équilibre et la stabilité du monde ont besoin de l'engagement

[49] Oglethorpe & Gelman, 2004.

[50] Lenton, Roberto, Albert M. Wright, et Kristen Lewis, 2005.

[51] Lara, 2004a.

[52] Aguilar, 2004b.

[53] PNUD, 2003, Rapport mondial sur le développement humain. Les Objectifs du Millénaire : Un pacte entre les nations pour éliminer la pauvreté.

de toutes les nations développées ou en voie de développement et d'un pacte global qui permette que toutes les personnes aient accès à toute la gamme des opportunités existantes ».[54]

5. Les objectifs du Millénaire pour le développement face au changement climatique et l'inégalité des genres

Les huit OMD résument les objectifs de développement convenus entre les pays. Ces objectifs sont interdépendants et leur réalisation repose sur de multiples conditions. L'encadré 8 montre comment les effets du changement climatique ont des implications différenciées pour les femmes et les hommes et comment celles-ci ont un impact sur la réalisation des OMD.

Encadré 8 Implications de l'inégalité

Objectifs du Millénaire pour le développement	Effets du changement climatique	Implications
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	Les principales solutions proposées pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim peuvent être affectées par le changement climatique et donc empêcher, entre autres : la production agricole de subsistance et marchande, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et salubre, l'exploitation des forêts.	Disparition des espèces de plantes et animaux domestiques que les femmes utilisent pour l'alimentation de leurs familles. Baisse de la production de céréales de base à cause des sécheresses et des inondations. Réduction, mobilisation ou disparition des espèces marines que les femmes utilisent pour leur consommation ou leurs activités productives. Dans beaucoup de régions, les femmes sont chargées de la production agricole ; les changements dans le climat pourraient affecter la production et accroître la susceptibilité de leurs cultures à des maladies. Ceci diminuera la productivité, mais augmentera aussi la charge de travail des femmes. Beaucoup de femmes recueillent des produits dans les forêts et les utilisent comme combustibles, nourriture, médicaments ou fourrage pour le bétail. La baisse ou la disparition de ces produits met en jeu le bien-être et la qualité de vie de ces femmes et de leurs familles.

[54] Ibid.

Objectifs du Millénaire pour le développement	Effets du changement climatique	Implications
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Le changement climatique augmente la charge de travail pour la production agricole et les autres activités de subsistance, comme l'approvisionnement en eau et en bois, ce qui peut amener les familles à retirer leurs enfants de l'école. La migration accrue des familles en raison des changements extrêmes du climat et des catastrophes peut interrompre et limiter les opportunités d'éducation.	Les femmes et les filles sont généralement chargées d'aller chercher l'eau et le bois. Tout accroissement du temps qu'elles consacrent à ces tâches compromet leur scolarisation. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 80 % des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants, ce qui entre autres, limite l'accès des jeunes générations à l'éducation. Une étude réalisée par le GIEC en 2006 a estimé que d'ici à 2050, le nombre de réfugiés climatiques atteindrait environ 150 millions. Comme les hommes émigrent plus que les femmes, de plus en plus de femmes sont chefs de familles et font appel aux filles pour les aider aux travaux domestiques, ce qui empêche ces dernières d'aller à l'école.
3. Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme	Les effets extrêmes de phénomènes climatiques comme les inondations, les glissements de terrains et les tempêtes sont causes de décès et de blessures. Ces effets peuvent affecter les femmes et les hommes de différentes façons en fonction de l'autonomie et des moyens dont chacun dispose pour garantir sa propre sécurité.	Dans différentes régions du monde, on a pu observer que les restrictions de l'autonomie et du pouvoir des femmes rendait difficile leur accès à un refuge ou à des soins médicaux en cas de cyclones, de tremblements de terre ou d'inondations. La perte des ressources naturelles et de la productivité agricole augmente la charge de travail des femmes et réduit le temps dont elles disposent pour participer aux processus de prise de décisions, de conservation, et à des activités rémunératrices.
4. Réduire la mortalité infantile 5. Améliorer la santé maternelle	Le changement climatique affecte la santé car il rend les personnes plus vulnérables aux maladies du fait qu'il est la cause de la mauvaise alimentation, de la mauvaise qualité de l'eau et de la multiplication des vecteurs, ainsi que de conditions favorables à la propagation de virus associés à la température et à la chaleur.	Le rôle traditionnel qui incombe aux femmes de dispenser les soins de santé dans la famille accroît leur charge de travail ainsi que la probabilité d'être contaminées par des maladies infectieuses. La disparition d'espèces de plantes médicinales utilisées par les femmes empêchent ces dernières d'user de leur savoir traditionnel pour soigner les maladies. Les femmes enceintes sont particulièrement exposées aux maladies d'origine hydrique et au paludisme. L'anémie comme séquelle du paludisme est responsable d'un quart de la mortalité maternelle. Vu l'indice élevé de mortalité de femmes/mères pendant les catastrophes, il y a un plus grand nombre d'orphelins et la mortalité infantile augmente.

Objectifs du Millénaire pour le développement	Effets du changement climatique	Implications
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies	Dans les pays moins développés, les foyers les plus pauvres affectés par le VIH/sida ont moins de moyens pour s'adapter aux effets du changement climatique. Par exemple, la nécessité d'adopter de nouvelles stratégies pour les cultures ou de s'occuper du bétail est plus difficile dans les foyers dirigés par une femme et où le VIH/sida est présent.	Dans les pays moins développés, les foyers les plus pauvres touchés par le VIH/sida disposent de moins de ressources pour s'adapter aux effets du changement climatique. Par exemple, la nécessité d'adopter de nouvelles stratégies pour les cultures (irrigation par exemple) ou pour s'occuper du bétail pose beaucoup plus de difficultés lorsque c'est une femme qui est chef de famille et que certains membres du ménage sont atteints du sida. Accroissement, après les catastrophes, du nombre des mariages précoces de jeunes filles, d'abandons scolaires, de cas de harcèlement sexuel ; du nombre de femmes victimes de la traite et de la prostitution, avec une augmentation des risques de contracter des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/Sida. La migration causée par le changement climatique augmente le risque d'infection par le VIH/sida, parce que les familles sont séparées et les personnes se voient obligées de vivre entassées.
7. Assurer un environnement durable	Le changement climatique provoque l'extinction d'espèces, des changements dans leur composition, l'altération des relations symbiotiques et des chaines trophiques entre autres. Ces altérations changent la quantité et la qualité des ressources naturelles disponibles et réduisent la productivité des écosystèmes. Le changement climatique est en train d'agir sur les régimes naturels des crues, les périodes de sécheresse, le recul des glaciers et la calotte glaciaire polaire.	Sans la certitude d'accéder aux ressources naturelles (terre, eau, bétail, arbres) et d'en avoir la maîtrise, les femmes ont moins de chances que les hommes de pouvoir faire face au changement climatique. La rareté de l'eau potable exige un surcroît d'efforts pour aller la chercher, la stocker, la protéger et la distribuer. Ceci a un impact négatif sur la charge de travail des femmes. Les mesures d'adaptation au changement climatique, y compris celles qui sont liées à la lutte contre la désertification, représentent généralement de longues et rudes journées de travail. On constate un manque flagrant de représentation et de participation des femmes dans les sphères de prise de décisions sur le changement climatique à tous les niveaux (local, national, régional et international). La plupart des politiques sur le changement climatique ne reflètent pas les idées, besoins et priorités des femmes. Disparition des ressources forestières qu'utilisent les femmes. Les femmes des zones rurales dans les pays en développement font le ramassage des produits forestiers pour les utiliser comme combustibles, aliments, médicaments ou fourrage. La disparition ou la raréfaction de ces produits vont avoir des conséquences désastreuses sur la prospérité de ces femmes et de leurs familles. La dégradation de l'environnement dans les zones où les femmes se procurent leurs ressources peut les amener à exploiter illégalement les ressources des aires protégées.

Objectifs du Millénaire pour le développement	Effets du changement climatique	Implications
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Le changement climatique accroît la difficulté de réalisation des OMD. Il est nécessaire d'augmenter les ressources financières pour les initiatives d'adaptation et d'atténuation.	Intégrer l'approche liée au genre dans le transfert de technologies, et promouvoir des programmes et des projets visant à renforcer les capacités d'atténuation et d'adaptation. La réponse au changement climatique pour appuyer les efforts nationaux d'adaptation et d'atténuation doit inclure des principes d'égalité et d'équité des genres. Le renforcement des capacités, la gestion de l'aide et de la coopération sud-sud et nord-sud sont des éléments vitaux d'une réaction appropriée. L'investissement en infrastructures préventives avec une approche axée sur le genre réduira le coût du réaménagement.

Sources : Aguilar, et.al., 2007, Dankelman et al., 2008, PNUD, 2003 et Oxfam, 2005.

3

Les instruments internationaux font-ils le lien entre égalité des genres et changement climatique ?

Durant les trois dernières décennies, nombreux sont les instruments internationaux qui sont apparus, comme des déclarations, des conventions, des plateformes, des plans d'actions, des résolutions et des accords pour assurer l'égalité des genres et la non discrimination à l'égard des femmes. Ces instruments servent aussi à l'adoption de mesures en rapport avec le développement durable, le changement climatique, la conservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la réduction des risques, entre autres. Tout ceci reflète l'évolution des idées et des tendances qui guident la pensée et la façon d'agir des États, des organismes internationaux, du monde universitaire et des organisations de la société civile.

Dans ce chapitre, nous allons examiner la manière dont ont évolué les relations entre le caractère lié au genre, la viabilité de l'environnement et les droits de l'homme, et leur importance pour les mesures à prendre et les politiques à adopter face au changement climatique. La conclusion qui se dégage au fil de cette analyse est qu'il faut une meilleure harmonisation de la politique internationale pour que les principes d'égalité et de viabilité soient plus efficaces, et puissent contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique, et en promouvoir l'adaptation dans des conditions équitables.[55]

[55] Les efforts ont été faits, non pas pour catégoriser le nombre d'instruments internationaux, mais pour trouver un lien entre les principes de base des droits fondamentaux de la femme et les engagements internationaux liés aux aspects environnementaux et au changement climatique. Le cadre international peut être consulté pour plus de détails.

1. Déclarations et conventions

Les droits de l'homme comme point de départ

Un ensemble de traités et d'accords relatifs aux droits de l'Homme consacrés par des conférences internationales, et élaborés par les gouvernements pendant plusieurs décennies avec la croissante influence d'un mouvement mondial de plus en plus fort en faveur des droits de la femme- fournit les bases juridiques d'une élimination de la discrimination liée au genre. Ces accords affirment que les femmes et les hommes ont des droits égaux et obligent les États à adopter des mesures contre les pratiques discriminatoires.[56]

Le point de départ se trouve dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des droits de l'homme ; tous les États membres adhèrent à ces textes. Après que ces deux instruments eurent été rédigés dans les années 1940, des descriptions concrètes des droits et libertés ont été élaborées. Chacun des traités postérieurs sur les droits de l'homme est fondé sur la reconnaissance explicite par les précurseurs de l'égalité des droits et libertés fondamentales de chaque homme et de chaque femme, et a mis l'accent sur la protection de la dignité fondamentale de la personne.

Les décisions adoptées par consensus dans le cadre de conférences internationales sont également d'importants instruments de promotion du changement tant au niveau des pays que sur le plan international. La Déclaration et le programme d'action de Vienne (1993), le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), la Plateforme d'action approuvée à la Quatrième conférence mondiale sur la femme (Beijing, 1995), la Résolution 2005/31 du Conseil économique et social des Nations Unies et la résolution sur le financement pour l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme son paragraphe 21 au point jj en particulier, formulée durant la 52ème session de la Commission de la condition de la femme sont tous des accords internationaux approuvés par consensus, qui appuient fermement l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme.

[56] FNUAP, 2000

Encadré 9 **Quelle est la différence entre une déclaration, une convention et un pacte ?**

Une Déclaration est une série de normes et principes que les États créent et promettent d'appliquer chez eux ; les États qui les signent ne sont pas contraints de les respecter. S'ils ne le font pas, ils n'encourent qu'une « sanction morale » (par exemple : la Déclaration du Millénaire, 2000).

Une Convention est une série d'accords passés par les États, assortis de normes et de principes qui les obligent à garantir leur exécution (par exemple : Convention américaine sur les droits de l'homme).

Un Pacte est une annexe composée de nouvelles normes, jointe à une convention (par exemple : le Protocole facultatif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole de Kyoto).

Un Pacte ou une Convention ne sont effectifs qu'à partir de leur ratification. Il ne suffit pas que les gouvernements signent le pacte ou la convention en question car les États ne s'engagent réellement que dès lors qu'ils ont ratifié l'accord y afférent. La ratification d'un accord est similaire à la signature d'un contrat et implique que le pays signataire s'engage à respecter l'accord signé. La ratification confère à la communauté internationale (les autres pays signataires) le droit d'exiger des explications en cas de non application de l'accord ratifié.

Source : UNFPA, 2008. http://www.unfpa.org/derechos/preguntas.htm.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est le premier traité international qui reconnait expressément les droits fondamentaux de la femme. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale en 1979. Le Protocole facultatif de la Convention a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1999 et est effectif depuis le 22 décembre 2000. Le Protocole facultatif établit les procédures par lesquelles les femmes peuvent déposer des plaintes à propos des violations de leurs droits.[57]

La Convention définit la discrimination contre la femme comme « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine ».

La Convention établit que la discrimination contre la femme viole les principes de l'égalité des droits et du respect de la dignité humaine et empêche sa participation dans les mêmes conditions que l'homme à la vie politique, sociale, économique et culturelle. Elle reconnait aussi que la discrimination liée au genre fait obstacle à l'amélioration des conditions de vie de la société et de la famille, et entrave le plein développement des possibilités des femmes à contribuer au progrès social.

[57] Aguilar, 2008.

Les pays qui ont ratifié la Convention s'engagent à adopter les mesures nécessaires pour éliminer toutes les formes de discrimination contre les femmes, spécialement dans les zones rurales, afin d'assurer des conditions d'égalité entre hommes et femmes, leur participation au développement rural et à ses bénéfices, et de leur permettre de prendre part à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les niveaux et dans toutes les activités communautaires.[58] En plus, la Convention reconnaît que les femmes doivent avoir « des droits égaux pour signer des contrats et administrer leurs biens ».[59]

Instruments de portée universelle relatifs à l'environnement

Même si il n'y a pas un mécanisme de liaison spécifique pour promouvoir et inclure l'équité et l'égalité des genres dans les stratégies de changement climatique, le cadre international lié aux thèmes environnementaux donne suffisamment d'indications pour son incorporation. Il faut souligner la prise en compte d'une perspective axée sur le genre dans la promotion des mesures égalitaires face au changement climatique.

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur le l'environnement et le développement, connue aussi comme le « Sommet de la Terre », s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil. Durant cette réunion, deux accords juridiquement contraignants et d'une grande importance sur le plan de l'environnement ont été signés : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CBD), cette dernière étant le premier accord mondial portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique

La Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), à été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Elle a pour but de stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, empêchant dans un délai suffisant les interférences anthropogéniques dangereuses dans le système climatique afin de permettre que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement au changement. Ceci assure que la production vivrière ne soit pas menacée et permet que le développement économique puisse continuer de façon durable. Elle vise en outre à éveiller la conscience publique, à l'échelle mondiale, sur les problèmes liés au changement climatique.

Cependant, la CCNUCC ne fait pas mention d'une perspective liée au genre, à savoir l'égalité des femmes et des hommes comme principales parties prenantes. Elle ne reconnait pas dans son application les aspects du changement climatique relatifs aux considérations de genre et elle omet de parler de l'égalité des genres et de la participation des femmes.

[58] Possède un comité d'experts, dont la tâche principale est de surveiller et d'évaluer leur bonne application et de collaborer avec les États parties pour éliminer la discrimination contre les femmes. Pour accomplir cette tâche, les gouvernements nationaux présentent des rapports et le Comité leur fait des recommandations.

[59] Aguilar, 2008.

En 1997, les gouvernements sont convenus de compléter la Convention par un instrument appelé le Protocole de Kyoto, qui a pour objectif de réduire, entre 2008 et 2012, les émissions globales de GES de 5 % par rapport à leurs niveaux de 1990 par des mesures plus énergiques (juridiquement contraignantes). L'accord comprend trois mécanismes : le Mécanisme pour un développement propre (MDP) ; la Mise en œuvre conjointe (MOC) et un mécanisme d'échange de droits d'émission. Le Protocole de Kyoto ne tient pas compte d'une perspective liée au genre ni dans son exécution ni dans ses mécanismes.

Convention sur la Diversité Biologique

La Convention sur la diversité biologique (CBD) adoptée en 1992, est le cadre international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et la distribution équitable de ses bénéfices. L'objectif de la CBD est de promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité. Elle reconnaît que la biodiversité n'inclut pas que les plantes, les microorganismes et leurs écosystèmes, mais englobe aussi les êtres humains et leurs besoins (ex : aliments, air pur, médicaments et un environnement propre et sain).[60] À ce jour, elle a été ratifiée par 190 États.

Quant à la participation des femmes, il faut préciser que le Paragraphe 13 de la Convention signale la participation importante des femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité : « *Reconnaître aussi le rôle important des femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et confirmer la nécessité de la participation totale des femmes à tous les niveaux de la définition des politiques et de leur application pour la conservation de la diversité biologique…* ». La Conférence des parties et les groupes de travail ont également incorporé une perspective liée au genre dans d'autres documents, notamment :

- **Programme du groupe de travail sur l'application du point 8 (j) de la CBD, Principes Généraux :** « *Reconnaître le rôle significatif que les femmes jouent dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, en insistant sur la nécessité de leur prêter une plus grande attention pour renforcer ce rôle et la participation des femmes des communautés autochtones et locales dans le programme de travail* ».
- **Le Deuxième groupe de travail chargé de la révision de la mise en application de la convention.** En juillet 2007, il a été demandé aux parties : « *… de développer, d'appliquer et de réviser les stratégies nationales et les plans d'action pour la biodiversité et les quelques cas de stratégies régionales […] pour promouvoir l'intégration d'une perspective liée au genre […]* ».

[60] www.cbd.int

Depuis 2007, le Secrétaire de la CBD concentre ses efforts sur une approche axée sur le genre. Le Secrétariat a désigné un responsable de la coordination pour l'égalité des genres qui, en janvier 2008, avec l'appui du Bureau de l'égalité des genres de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a élaboré un Plan d'action relatif au genre. Ce Plan a été approuvé par le Bureau de la Convention et présenté pendant la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP9) à Bonn (Allemagne) en mai 2008.

Le Plan d'Action comporte quatre objectifs stratégiques :

- Intégrer une perspective axée sur le genre dans la mise en œuvre de la Convention et les activités relevant du secrétariat ;
- Promouvoir l'égalité des genres dans la réalisation des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique et l'objectif de 2010 relatif à la biodiversité ;
- Démontrer les avantages de l'approche liée au genre dans les activités liées à la conservation de la biodiversité, à l'utilisation durable et au partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques ;
- Accroître l'efficacité des travaux du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.[61]

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

La Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification (UNCCD), adoptée en 1994, est le seul instrument juridiquement contraignant reconnu sur le plan international qui aborde le problème de dégradation des sols arides dans les zones rurales.

L'objectif de cette Convention est de démontrer que les risques de la désertification sont importants et clairs. Les calculs actuels indiquent que les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes sont en péril à cause de la désertification et comme conséquence, 135 millions de personnes courent le risque de devoir abandonner leurs terres. Les pauvres des zones rurales, surtout dans les pays moins développés, sont spécialement vulnérables. C'est la raison pour laquelle il est urgent de faire face aux difficiles implications de ce problème.

L'UNCCD va bien au-delà de l'approche liée au genre car non seulement elle reconnaît le rôle des femmes dans la vie rurale, mais elle promeut aussi la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité.

[61] Convention sur la diversité biologique, 2008

Le préambule souligne « *le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement, et l'importance d'une pleine participation tant des hommes que des femmes à tous les niveaux aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse* ».[62] De même, à l'article 4, sur les obligations des pays touchés, il est précisé que les pays touchés qui sont Parties à la Convention s'engagent « *à sensibiliser les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et à faciliter leur participation, avec l'appui des organisations non gouvernementales, à l'action menée pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse* ».[63]

2. Actions internationales ayant entraîné des synergies

Ainsi que le fait observer Rico (1998), la première entité qui a cherché à établir un lien entre les femmes et l'environnement est le Comité de conseillères principales en matière de développement durable, relevant du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) . Ce comité a très tôt alerté le PNUE sur la relation existant entre le rôle des femmes et leur éventuelle participation à la protection de l'environnement et à la réalisation d'un développement durable, et leur exclusion. Par la suite, à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix (Nairobi 1985), la question de l'environnement a pour la première fois été intégrée de façon officielle dans les débats d'une réunion consacrée aux femmes.

Grâce aux initiatives prises principalement par les organisations non gouvernementales, le Sommet mondial sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992) a adopté l'intégration d'une perspective liée au genre dans toutes les politiques et programmes portant sur le développement et l'environnement, suscitant ainsi la promotion de la participation efficace des femmes à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Cet évènement est le premier antécédent international de l'intégration d'une perspective liée au genre dans la promotion du développement durable.

[62] Voir http://www.unccd.int/

[63] Ibid

Encadré 10 L'égalité des genres au Sommet de la Terre (Rio, 1992)

Action 21 décrit les actions prioritaires qui doivent être menées pour atteindre un développement durable dès maintenant et pour le siècle prochain. S'il est question des femmes tout au long des quarante chapitres sectoriels et intersectoriels, c'est le chapitre 24 qui leur est spécifiquement consacré. Celui-ci est centré sur l'importance du rôle des femmes dans les changements du modèle de consommation et de production en vigueur, et il souligne que, pour réussir l'application de l'ensemble des résolutions du Sommet, la participation active des femmes est nécessaire dans l'adoption de décisions politico-économiques.

Dans le même temps, des mesures sont proposées pour mettre fin à la discrimination qui s'exerce à l'encontre des femmes. Il s'agit notamment de :

- Prendre des mesures pour renforcer et stimuler les institutions, les organisations non gouvernementales et les groupes de femmes qui offrent des formations à l'utilisation et à la gestion des ressources.
- Promouvoir des mesures pour alléger l'énorme charge de travail des femmes en créant des garderies d'enfants, en préconisant une division équitable des tâches domestiques entre hommes et femmes et en encourageant l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.
- Appliquer des programmes pour établir et renforcer les services de santé préventive et curative dirigés et gérés par des femmes et qui comprennent des services de planification de la famille sûrs, économiques et volontaires.

Action 21 reconnaît l'importance de la connaissance et de l'expérience traditionnelles des femmes, souligne la contribution des femmes à la conservation de la biodiversité (Section 24.8 (a)) et demande l'adoption de mesures spécifiques qui puissent transformer les objectifs en stratégies (Section 24.2 (f)).

Source : Rico, N. 1998.

Lors de la quatrième conférence mondiale sur la femme, tenue à Beijing (1995), le lien entre égalité des genres, environnement et développement durable a été clairement défini. La section K du Programme d'action fait référence spécifiquement à l'environnement et indique des objectifs stratégiques et des mesures centrées sur la situation de pauvreté qui touche beaucoup de femmes, la nécessité de leur participation active aux prises de décisions relatives à l'environnement à tous les niveaux, et l'intégration de l'approche liée au genre dans les politiques et programmes pour un développement durable. Cette approche peut-être observée par la suite dans les différentes réunions internationales, où est intégrée et approfondie la relation entre genre et développement durable.

Dans la réunion de suivi du Programme d'action de Beijing (2005), l'Assemblée Générale insiste sur la nécessité : « de faire participer les femmes activement aux prises de décisions concernant l'environnement, à tous les niveaux ; d'intégrer leurs préoccupations et l'approche liée au genre dans les politiques et les programmes de développement durable, et de renforcer ou d'établir des mécanismes aux niveaux national, régional et international pour déterminer les effets qu'ont sur les femmes les politiques relatives au développement et à l'environnement. »[64]

[64] Voir le site http://www.csdwand.net/

Encadré 11 Ce que la CEDEF et Beijing exigent

Action 21 décrit les activités prioritaires qui doivent être menées pour réaliser le développement durable. Selon les préceptes de la CEDEF et de Beijing, les gouvernements doivent garantir, spécialement dans les zones rurales, que les femmes participent à tous les niveaux aux prises de décisions liées à la viabilité de l'environnement, et que les intérêts et les perspectives des femmes soient reflétés de façon adéquate dans toutes les politiques et approches adoptées.

De plus, les gouvernements doivent s'assurer que les femmes aient accès à certaines ressources naturelles clés, comme l'eau et la terre et puissent en disposer. Les gouvernements doivent en outre protéger les femmes contre les effets de la dégradation de l'environnement afin qu'elles soient mieux à mêmed'améliorer leur milieu.

Source : UNIFEM, 2005

Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Hyōgo, 2005)

La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Hyōgo, 2005), est un nouveau progrès sur le plan international vers l'intégration d'une perspective liée au genre dans tous les processus de prise de décisions et de planification liées à la gestion des risques de catastrophes.

Le cadre d'action de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes préconise ce qui suit :

« Une perspective liée au genre devrait être intégrée dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans ceux concernant l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation » (Prise en compte de la notion de genre dans les activités prioritaires).

« Mettre en place des systèmes d'alerte rapide axés sur les populations, qui, en particulier, permettent d'alerter en temps voulu les personnes menacées en leur adressant des messages qui leur soient compréhensibles, tiennent compte des caractéristiques des publics visés (démographie, genre, culture et moyens de subsistance), donnent des instructions sur la marche à suivre en cas d'alerte et contribuent au bon déroulement des opérations menées par les responsables des interventions en cas de catastrophe et les autres décideurs (Activités prioritaires essentielles d'alerte rapide).

« Veiller à ce que les femmes et les groupes vulnérables aient accès dans des conditions d'égalité à une formation et à une éducation appropriées dans ce domaine. Promouvoir la sensibilisation aux questions liées au genre et aux particularités culturelles en inscrivant ces questions aux programmes d'éducation et de formation consacrés à la réduction des risques de catastrophe » (Activités prioritaires essentielles dans le domaine de l'enseignement et de la formation). [65]

[65] Voir le site Web à l'adresse suivante : http://www.unisdr.org

Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement Climatique (CCNUCC)

Les groupes de femmes réunis depuis la COP-11 ont vigoureusement négocié pour l'intégration d'une approche liée au genre dans tous les domaines d'action de la Convention ; ils ont été soutenus en cela par le Gender and Climate Change Network – Women for Climate Justice (www.gendercc.net). Les membres de l'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique (GGCA), groupe créé lors de la COP-13 à Bali, en 2007, se sont activement employés à défendre l'égalité des genres dans les activités menées à l'échelle mondiale pour lutter contre le changement climatique ; par exemple, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a collaboré avec le Secrétariat de la CCNUCC pour faire incorporer une perspective liée au genre. À ce jour, le Secrétariat de la CCNUCC a mis en place un point focal et recommandé une série de mesures en vue d'intégrer le principe de l'égalité des genres dans les travaux de la Convention et du Secrétariat.

Dans les documents de la CCNUCC, la seule référence à l'égalité des genres figure dans les lignes directrices annotées sur l'élaboration de Programmes d'action nationaux d'adaptation au changement climatique (PANA). L'égalité des genres est l'un des principes dont il doit être tenu compte dans l'élaboration des PANA, qui exigent que des experts – hommes et femmes – fassent partie des équipes s'occupant de l'égalité des genres. Bon nombre des rapports nationaux des pays signataires de la CCNUCC, présentés au Secrétariat de la CCNUCC mettent l'accent, même en termes très généraux, sur la vulnérabilité des femmes et l'importance de l'égalité.[66] Plus particulièrement, les PANA reconnaissent que c'est essentiellement aux femmes qu'incombent les tâches domestiques comme chercher de l'eau, du bois (ou autres combustibles) et produire et préparer les aliments y est aussi mentionné que les femmes les plus vulnérables font généralement partie des populations les plus pauvres.

Certains PANA donnent des exemples spécifiques pour montrer comment le changement climatique affecte les femmes. Par exemple, le plan portant sur Tuvalu indique que la baisse du taux d'alphabétisation et de scolarisation des filles est liée à l'augmentation du temps nécessaire pour aller chercher de l'eau et du bois.[67] Le programme PANA relatif à l'Ouganda fait état d'une augmentation du nombre de familles qui marient leur fille à un âge précoce pour disposer de sa dot et augmenter ainsi leurs ressources afin de faire face aux éventuelles sécheresses. Ces jeunes filles sont exposées à des maladies sexuellement transmissibles car leurs époux tendent à avoir plusieurs partenaires sexuels. En Tanzanie, les femmes ont dû changer leurs activités productrices, confrontées désormais à la nécessité d'acheter l'eau pour arroser leurs champs.[68]

[66] Aguilar, L, 2008

[67] Tuvalu, anciennement les îles Ellice, est un pays insulaire situé en Polynésie, dans le Pacifique.

[68] Dankelman et al.,2008

Rares sont les programmes nationaux qui reconnaissent le rôle important que jouent les femmes dans les activités d'adaptation. Une des exceptions notables à ceci concerne le programme relatif au Malawi, qui reconnaît l'importance des caractéristiques liées au genre comme un facteur crucial, et spécifie, à cet égard, que : «plusieurs initiatives sont proposées, axées sur les femmes en situation de grande vulnérabilité. Il s'agit notamment : (i) d'autonomiser les femmes en leur ouvrant l'accès au micro-financement afin qu'elles puissent diversifier leurs sources de revenus, (ii) de faciliter l'accès à l'eau et aux sources d'énergie en creusant des puits et en plantant des arbres, (iii) et fournir l'électricité aux zones rurales par la mise en œuvre du programme d'électrification rurale ».[69] La Zambie estime aussi qu'il est prioritaire de mettre le microcrédit à la disposition des femmes. De son côté, la Tanzanie signale que pour pouvoir appuyer la participation communautaire, il faut renforcer les groupes de femmes.[70]

En général, les PANA considèrent les femmes comme des victimes qui n'ont aucune compétence pour participer à des négociations ou à la planification stratégique. De plus, un grand nombre de plans ne reconnaissent même pas que les femmes puissent contribuer avec leurs connaissances aux processus d'adaptation ou qu'elles doivent être le groupe central des programmes d'adaptation.

Cependant, selon certains rapports, il apparaît que des groupes de femmes et des ministères de la condition féminine aient été consultés lors de l'élaboration de ces PANA ; le problème reste que ces consultations ne se traduisent pas par des actes qui intègrent les femmes de façon concrète. Par conséquent, il est nécessaire de promouvoir l'inclusion directe des femmes dans la formulation des politiques comme dans l'élaboration de projets.

Table ronde de haut niveau sur les « Questions liées au genre et le changement climatique » (New York, 2007)

En septembre 2007, l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), la Fondation Heinrich Böll (FHB) et le Council of Women Leaders ont organisé une table ronde de haut niveau sur le thème « Genre et changement climatique ». Cette réunion à été le prélude à la réunion de haut niveau sur le changement climatique organisée à l'initiative du Secrétaire Général de l'ONU (New York, septembre 2007), à laquelle ont participé des représentants des Nations Unies, des ONG, ainsi que de hautes personnalités de 60 pays. Cette table ronde a donné lieu à des entretiens approfondis sur la relation existant entre le changement climatique et les questions liées au genre ; des exemples qui reflètent cette relation dans plusieurs pays y ont été présentés. L'importance d'inclure l'approche axée sur le genre dans toutes les politiques relatives au changement climatique, spécialement dans les stratégies d'adaptation a été soulignée ; des étapes spécifiques ont été définies pour inclure l'égalité des genres dans le processus décisionnel.[71]

[69] PANA Malawi, 1996, disponible à l'adresse suivante : htpp://unfccc.int/adaptation/napas/items/2679.php

[70] Ibid.

[71] La table ronde à été dirigée par l'ancienne Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, et les principales intervenantes étaient l'envoyée spéciale du Secrétaire général sur le changement climatique, Gro Harlem Brundtland, la vice-présidente de WEDO, Irene Denkelman et la conseillère principale pour l'égalité des genres de l'UICN, Lorena Aguilar.

Treizième conférence des Parties sur le changement climatique (COP 13) (Bali, 2007)

La COP 13 organisée à Bali (Indonésie) en décembre 2007, a clairement confirmé l'engagement des États membres quant au changement climatique. Les Parties ont également formulé le Plan d'action de Bali, qui constitue un cadre de la plus haute importance pour entamer les négociations entreprises en vue de parvenir à un accord mondial sur le changement climatique fin 2009. Le Plan d'action de Bali confirme que l'approche la plus efficace pour aborder le changement climatique doit inclure l'atténuation et l'adaptation autant que la technologie et le financement.[72]

La Conférence de Bali a conduit à la promotion de l'égalité des genres : dans le cadre de la COP-13 de la CCNUCC, une série d'efforts ont été entrepris pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre. Parmi ceux-ci, on peut souligner la réunion du Network of Women Ministers and Leaders for Environment (Réseau des Femmes Ministres et Leaders de l'Environnement), qui s'est tenue le 11 décembre 2007, et a appelé les Parties et le secrétariat de la CCNUCC à :

- Reconnaître que les femmes sont de puissants agents de changement et que leur pleine participation aux politiques et initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique est indispensable. Il faut donc garantir la participation des femmes et des spécialistes de l'égalité des genres dans toutes les décisions liées au changement climatique.

- Prendre des mesures qui puissent assurer que les applications de la CCNUCC soient conformes aux cadres des droits de l'homme et aux accords nationaux et internationaux d'égalité et d'équité entre hommes et femmes, notamment à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

- Mettre au point une stratégie tenant compte des considérations de genre ; investir dans la recherche visant à déterminer le rôle des hommes et des femmes dans le contexte du changement climatique et établir à l'intention des gouvernements un système de critères et d'indicateurs axés sur l'égalité des genres, consignant les communications nationales envoyées au Secrétariat de la CCNUCC.

- Analyser et identifier les effets des mesures de protection, classées par genre, prises pour faire face aux inondations, à la sécheresse, aux vagues de chaleur, aux maladies et autres altérations environnementales et catastrophes.

- Considérant que des millions de femmes pauvres et affectées par le changement climatique vivent et travaillent dans le secteur informel, il est nécessaire d'établir un mécanisme de financement qui leur soit accessible et qui réduise leur vulnérabilité. Il faut en outre faciliter aux pauvres, hommes et femmes, l'accès aux initiatives commerciales d'atténuation, comme le Mécanisme pour un développement propre (MDP).

[72] La cinquante-deuxième session de la Commission de la Condition de la femme lors de sa réunion-débats d'experts : thèmes d'actualités, tendances et nouvelles approches aux questions qui affectent la situation des femmes ou l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quatorzième Conférence des Parties sur le changement climatique (Poznan, 2008)

Les partisans d'une approche liée au genre appliquée au changement climatique ont dominé la quatorzième Conférence des Parties. L'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique (GGCA) a dirigé diverses réunions, notamment un groupe de travail de haut-niveau préconisant l'intégration d'une approche axée sur le genre dans le dialogue consacré au changement climatique ; la réunion du Réseau des femmes ministres et leaders chargées de l'environnement a fait valoir la nécessité d'une perspective liée au genre dans le processus de la CCNUCC, et a élaboré une lettre conjointe de recommandations à l'intention de la CCNUCC ; une réunion parallèle a été organisée sous l'égide de l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement pour examiner la question du financement tenant compte des considérations relatives au genre dans le contexte des activités liées au changement climatique. Par la suite, l'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique (GGCA), sous la direction de l'UICN, a élaboré un manuel de formation sur les questions liées au genre et le changement climatique, a formé 17 formateurs régionaux provenant d'Afrique, des États arabes, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et a initié 50 représentants nationaux aux objectifs de la CCNUCC. Cette initiation a permis de sensibiliser les intéressés aux effets du changement climatique en fonction des considérations liées au genre et, de ce fait, les représentants nationaux ont été plus nombreux à soutenir la nécessité d'incorporer une stratégie spécifique dans la CCNUCC. Le Gendercc women for climate justice (Groupe des femmes pour l'égalité des genres et la justice dans les situations relatives au climat) s'est activement employé à plaider en faveur d'une juste parité entre hommes et femmes dans le contexte du changement climatique, réclamant, notamment, que soient facilitées les réunions quotidiennes de comités électoraux représentant les groupes de femmes et la participation des femmes à d'autres manifestations de plaidoyer.

Alliance internationale sur le genre et le changement climatique (GGCA)

Dans le cadre de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP 13) tenue à Bali, et dans un effort sans précédent, le PNUD, le PNUE, l'UICN et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement ont institué l'Alliance internationale sur le genre et le changement climatique (GGCA). L'objectif principal de cette alliance est d'assurer que les politiques, les initiatives et les processus décisionnels sur le changement climatique intègrent l'approche liée au genre tant au niveau mondial que régional et national. Le principe fondamental est de garantir que les femmes puissent se faire entendre dans les prises de décision et dans l'élaboration des politiques publiques.

Objectifs et stratégies :

1. Intégrer l'approche liée au genre dans les politiques globales et dans les prises de décisions, afin de garantir que les activités prescrites par l'ONU en matière d'égalité des genres soient exécutées intégralement.

2. S'assurer que les mécanismes de financement pour l'atténuation et l'adaptation prennent en compte les besoins des pauvres, hommes et femmes, de façon équitable.

3. Renforcer les capacités au niveau mondial et régional pour élaborer des politiques, des stratégies et des programmes sur le changement climatique qui tiennent compte des caractéristiques liées au genre.

Pour atteindre ces objectifs, l'Alliance établira une politique globale sur le changement climatique et l'égalité des genres ; elle collaborera avec le Secrétariat pour mettre au point une procédure d'intégration de l'approche liée au genre dans la CCNUCC. Elle énoncera une série de directives concernant l'approche axée sur le genre, applicables aux mécanismes de financement associés au changement climatique et elle s'efforcera de conseiller les représentants des États Parties à la CCNUCC sur la corrélation entre les questions liées au genre et le changement climatique.

Durant la Conférence de Bali, les représentants de l'Alliance ont rencontré le Secrétaire exécutif de la CCNUCC et ont depuis coopéré avec le point focal pour les considérations liées au genre. Par ailleurs, la GGCA développé un module de formation portant sur l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie associée au changement climatique.

Commission de la condition de la femme

Depuis 2002, la Commission de la condition de la femme poursuit ses efforts tendant à faire comprendre la relation qui existe entre les préoccupations liées au genre, les catastrophes naturelles et le changement climatique. Conformément à la résolution 2006/9 du Conseil économique et social, la Commission de la condition de la femme recense de nouvelles questions d'intérêt général qu'elle devra examiner à chacune de ses sessions annuelles, et qui demandent des mesures concrètes à l'échelle mondiale et régionale. Il convient de retenir notamment la Résolution sur le financement de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes (E/CN.6/2008/L.8) et l'alinéa (jj) dans lequel les gouvernements sont priés d'« intégrer le principe de l'égalité des genres dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques nationales en matière d'environnement ainsi que dans l'établissement des rapports concernant ces politiques, et de renforcer à un niveau suffisant les dispositifs visant à assurer la pleine participation des femmes, sur une base égalitaire avec les hommes, à tous les niveaux de la prise de décisions sur les questions environnementales, en particulier sur les stratégies de réduction de l'impact des changements climatiques sur la vie des femmes et des jeunes filles ».

À sa quarante-sixième session en 2002, la Commission de la condition de la femme a abordé les thèmes liés au changement climatique lorsqu'elle s'est concentrée sur la gestion des catastrophes et l'atténuation de leurs effets. Dans ses conclusions, la Commission a appelé à l'intégration d'une perspective liée au genre dans les travaux de recherche en cours, que les milieux universitaires et d'autres secteurs poursuivent sur les effets du changement climatique et ses causes profondes. La Commission a également conclu que les résultats de cette recherche doivent être pris en considération dans la formulation et l'application des politiques et des programmes.

Lors de sa cinquante-deuxième session, en mars 2008, la Commission de la condition de la femme a considéré que la question du genre dans le contexte du changement climatique était un thème émergeant. Afin de se prononcer sur l'opportunité

d'incorporer la perspective liée au genre et la participation des femmes dans les activités relatives au changement climatique, les participants à la concertation ont échangé des données d'expérience sur les pratiques exemplaires aux niveaux national, régional et international.

Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies

Lors de sa sixième session, l'Instance permanente sur les questions autochtones a sollicité l'élaboration d'un document qui recherche et signale « les impacts des mesures d'atténuation sur les peuples autochtones ». Conformément à cette demande, à sa septième session (avril-mai 2008) l'Instance a abordé un thème spécial, « Changements climatiques, diversité bioculturelle et moyens d'existence : le rôle de gardien des peuples autochtones et les nouveaux défis ». À l'issue de la session, les membres du Groupe d'appui ont établi un rapport sur les peuples autochtones et le changement climatique (E/C.19/2008/10) à cette fin. Reconnaissant le rôle éminent des femmes, la recommandation énoncée au paragraphe 78 de ce document stipule que *« les notions de responsabilité commune, d'équité, de justice sociale et de développement durable devraient demeurer les principes de base des négociations, des politiques et des programmes concernant les changements climatiques. L'approche du développement fondé sur les droits de l'homme et l'approche axée sur l'écosystème devraient guider la conception et la mise en œuvre des politiques et des projets nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux changements climatiques. Les femmes et les jeunes autochtones devraient en outre jouer un rôle déterminant dans l'élaboration des mesures d'atténuation et d'adaptation ».*

3. Conclusion : la perspective liée au genre n'est pas encore suffisamment et explicitement prise en considération dans les activités relatives au changement climatique

Malgré l'existence de nombreux textes qui demandent l'intégration d'une approche liée au genre dans tous les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'environnement, cette approche est encore absente des politiques internationales sur le changement climatique. Cependant, la CCNUCC relève du cadre normatif de l'ONU, par conséquent, les décisions de l'Assemblée générale ainsi que les conventions et traités en matière de genre sont exécutoires. Pour que les réponses au changement climatique puissent tenir compte des vulnérabilités et des capacités des hommes comme des femmes, le débat sur le changement climatique doit prendre en considération les questions liées au développement et aux droits de l'homme.

Actuellement, les négociations internationales sur le changement climatique sont principalement centrées sur la réduction des gaz à effet de serre, à travers la CCNUCC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le Protocole de Kyoto et autres mécanismes connexes. Ces négociations n'ont pas concrètement abordé la dimension liée au genre dans l'adaptation et l'atténuation et donc, ne fournissent pas un cadre juridique ni une base axée sur le droit, comme il le faudrait pour apporter des réponses au changement climatique qui soient équitables pour les hommes et les femmes.

4

Perspectives de l'égalité des genres dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation

Les stratégies de développement et de conservation de l'environnement face au changement climatique ont été examinées dans deux domaines : l'adaptation aux évènements climatiques extrêmes et l'atténuation des causes du changement climatique (c'est-à-dire la diminution des émissions de gaz à effet de serre). De même, l'intégration d'une démarche systématique de la généralisation de l'analyse selon le genre est une stratégie généralement acceptée pour réaliser l'égalité des genres : elle suppose une double approche de promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.[73]

Réaffirmant que la perspective liée au genre doit être intégrée plutôt qu'ajoutée, le présent chapitre analyse lesdites stratégies en vue de faciliter les changements dans la manière traditionnelle d'élaborer, d'appliquer, d'évaluer les efforts déployés pour lutter contre les effets du changement climatique.

1. Stratégies

Promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation de la femme[74]

L'égalité entre les hommes et les femmes est un principe qui permet de garantir le développement humain et qui en même temps constitue un objectif fondamental dans la lutte contre la pauvreté. Femmes et hommes remplissent des fonctions et des

[73] Étant donnée la condition d'inégalité dans laquelle se trouvent de nombreuses femmes, on fait spécialement référence à l'importance de la promotion des femmes comme élément nécessaire pour établir des actions correctives dans la transition vers une société plus juste.

[74] PNUD, 2005.

responsabilités différentes dans leur vie, dans leurs familles et dans leur communauté ou dans la société. Ils participent de façon différente à la vie sociale, culturelle, économique et politique des pays et communautés. Il est vital de comprendre ces différences pour élaborer des politiques, des programmes et des projets visant à améliorer le niveau de vie des individus.

Les politiques et programmes qui ne tiennent pas compte des spécificités liées au genre sont préjudiciables au développement humain et accentuent les inégalités et l'exclusion. L'intégration de la dimension de genre détermine les différentes incidences de toute action planifiée sur les hommes et les femmes et se rattache à la législation, aux politiques et programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux.[75] Il s'agit d'une stratégie au titre de laquelle les préoccupations et les expériences des hommes et des femmes sont intégralement prises en compte dans les conceptions, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques, des initiatives et des programmes. Une fois mise en œuvre, elle assure que les femmes et les hommes bénéficient du processus de développement, sur une base égalitaire, ce qui aboutit à des politiques et à des programmes efficaces et durables.

Plutôt que d'ajouter la participation des femmes à des stratégies et programmes existants, l'incorporation d'une approche liée au genre vise à transformer des structures sociales et institutionnelles fondées sur l'inégalité, pour les rendre profondément soucieuses de l'égalité entre les genres. Il faudra toutefois veiller à combler les lacunes existantes et à compenser les inégalités dont pâtissent actuellement les femmes.

2. Corrélation entre adaptation, atténuation et caractéristiques liées au genre

Adaptation

Au cours de ces dernières années, le paradigme de la communauté internationale sur le rôle de l'adaptation pour répondre aux changements climatiques à été reformulé. Originellement, l'adaptation était considérée comme une option secondaire à long terme, à laquelle on ferait appel si les efforts d'atténuation étaient insuffisants. Aujourd'hui, l'adaptation s'impose car il apparaît clairement que les efforts d'atténuation ne seront pas suffisants. L'humanité doit se préparer à affronter les effets du réchauffement global, surtout les communautés en situation de risque et les personnes qui vivent dans la pauvreté.

[75] ECOSOC, 2005.

Encadré 12 Définition de l'adaptation

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit l'adaptation comme se rapportant aux « … ajustements qui se font dans les systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réaction aux stimuli climatiques actuels ou anticipés et à leurs effets ou impacts. Le terme se rapporte aux modifications apportées dans les processus, les pratiques et les structures pour atténuer les dégâts potentiels ou pour tirer parti des avantages associés au changement climatique ».

Source : GIEC, 2001.

Les stratégies d'adaptation pour le changement climatique seront plus efficaces dans la mesure où elles découleront d'un processus de prise de décision auquel participent toutes les parties concernées. Il est donc fondamental de prendre en compte les points suivants :

- Accès, contrôle et distribution égalitaires des bénéfices
- Viabilité des ressources communales et naturelles
- Niveaux de vulnérabilité, de résilience et d'autonomie des hommes et des femmes face aux différentes menaces
- Importance du savoir local pour le développement social et économique
- Stratégies actuelles de subsistance et d'adaptation selon le genre
- Gestion de la réduction des risques de catastrophes pour agir sur les causes et réduire les impacts

Les inégalités des genres se combinent avec les risques et les vulnérabilités

Le Rapport mondial sur le développement humain (RDH) 2007-2008 affirme que la situation des femmes, historiquement défavorisées, ayant un accès limité aux ressources, des droits restreints et peu de poids dans la prise de décision, augmente considérablement leur vulnérabilité au changement climatique. Certes, il convient d'éviter les généralisations car les caractéristiques d'une telle vulnérabilité varient selon le contexte. Néanmoins, il est évident que le changement climatique est susceptible d'aggraver le préjudice subi par les femmes du fait qu'elles sont femmes.[76] Le même rapport souligne que si les femmes sont plus vulnérables du fait de leur genre, il importe qu'elles participent aux processus de planification pour l'adaptation au changement climatique.[77]

[76] PNUD, 2007.

[77] RDH 2007/2008.

La situation défavorisée des femmes risque d'augmenter avec le changement ou la perte de ressources naturelles associés au changement climatique, car les femmes utilisent et gèrent les ressources naturelles de façon différente que les hommes ; et la dégradation de ces ressources les affecte différemment. Par exemple, les femmes des zones rurales dans les pays en développement sont les principales productrices des aliments de base, et le secteur agricole est très exposé aux conséquences de la sécheresse et de l'irrégularité des pluies. De ce fait, le changement climatique met en péril la sécurité alimentaire, la capacité de survie et le bien-être de leur famille.[78]

De plus, on peut s'attendre à ce que les femmes contribuent dans une large mesure aux efforts nécessaires pour affronter les risques climatiques, à travers la conservation du sol et de l'eau, la construction de barrages pour éviter les inondations et l'augmentation des travaux non agricoles. Par exemple, dans la communauté de Keur Moussa, au Sénégal, l'érosion affecte la disponibilité de l'eau, lessivant les terrains à ensemencer, provoquant l'exode rural parmi les jeunes. Des organisations de femmes ont aidé à lutter contre l'érosion en construisant des canaux en forme de demi-lune pour retenir l'eau, récupérer les terrains cultivables et améliorer le rendement agricole.[79]

Gestion des risques de catastrophes

Le changement climatique ne représente pas une menace associée à une catastrophe isolée, mais à un risque de catastrophes qui se révèlent lentement. Dans ce contexte, les stratégies, initiatives et politiques d'adaptation et d'atténuation devront s'appuyer sur une compréhension de la gestion du risque sous-tendue par une approche axée sur le genre et vice-versa.

D'après Burón, la gestion des risques vise à réduire et maîtriser en permanence les risques de catastrophes dans la société, au titre d'un projet de développement durable dans les domaines social, économique et territorial.[80] En d'autres termes, la gestion des risques dépend des capacités des sociétés et de leurs acteurs à transformer les risques, en agissant sur leurs causes externes et sous-jacentes. Elle prévoit des mesures et des formes d'intervention capables de réduire, maîtriser ou prévenir les catastrophes. La gestion des risques de catastrophes peut fonctionner en synergie avec les prises de décision, la planification, l'exécution et le suivi, et permettre aux femmes et aux hommes d'analyser leur environnement, de formuler des propositions d'action concertées pour réduire les risques existants qui, mal gérés, peuvent dégénérer en catastrophes.

[78] FAO, 2007

[79] Dankelman et al., 2008

[80] Burón, 2007.

La gestion des risques et l'autonomisation des femmes

Les exemples ci-après montrent clairement que la gestion des risques exige des programmes et des actions d'appui favorisant l'égalité des genres et indiquent que les effets dans les situations d'urgence diffèrent nettement en fonction des caractéristiques liées au genre.

- Neumayer et Plümper ont analysé les catastrophes dans 141 pays et ont constaté que, s'agissant du nombre de morts, les différences entre hommes et femmes sont directement liées aux droits économiques et sociaux des femmes ; dans les sociétés où les femmes et les hommes jouissent de droits égaux, les catastrophes provoquent le même nombre de morts chez les deux sexes. De même, l'étude a confirmé que les différences sont le résultat des inégalités existantes. Par exemple, les garçons bénéficient d'un traitement préférentiel lors des opérations de sauvetage et les femmes comme les filles pâtissent davantage de la pénurie de nourriture et de ressources économiques après les catastrophes.[81]

- D'après les études réalisées, les femmes, les garçons et les filles courent 14 fois plus de risque de mourir pendant les catastrophes que les hommes.[82]

- En 1991, au Bangladesh, 90 % des 140 000 personnes tuées par le cyclone étaient des femmes.[83]

- Dans les pays industrialisés, plus de femmes que d'hommes sont morts lors de la vague de chaleur qui a touché l'Europe en 2003. En France, la majorité des personnes décédées étaient des femmes âgées.[84]

- Lors de la situation d'urgence causée par le cyclone Katrina, aux États-Unis, la plupart des victimes cernées à la Nouvelle Orléans étaient des femmes afro-américaines et leurs enfants, le groupe démographique le plus pauvre de cette partie du pays.[85]

- Au Sri Lanka, les hommes ont eu plus de chances de survie lors du Tsunami de 2004, parce que ce sont surtout les garçons qui apprennent à nager et à grimper aux arbres. À cause de ce préjudice social, les filles et les femmes de Sri Lanka ont peu de possibilités de survivre aux futurs désastres.[86]

- Après une catastrophe, les femmes sont encore plus exposées aux violences domestiques et sexuelles ; elles évitent même de s'abriter dans les refuges par peur d'être sexuellement agressées.[87]

[81] Neumayer et Plümer, 2007
[82] Peterson, K.2007.
[83] Zeitlin, 2007
[84] Pirard, P. et al., 2005
[85] Gault, B. et al. (2005) et Williams, E, et. al., 2006.
[86] OXFAM, 2005
[87] Davis et al., 2005

- L'état nutritionnel d'un individu détermine sa capacité à affronter les catastrophes.[88] Les femmes souffrent de malnutrition car elles ont des besoins alimentaires spécifiques durant les grossesses ou en période d'allaitement et parce qu'il existe dans certaines cultures une « hiérarchie alimentaire ». Par exemple, en Asie du Sud et du Sud-Est, 45 à 60 % des femmes en âge de procréer ont une insuffisance pondérale, et 80 % des femmes enceintes accusent une carence en fer. En Afrique subsaharienne, les femmes portent des charges plus lourdes que les hommes, mais consomment moins de calories parce que, dans ces pays, la culture impose d'attribuer à l'homme une ration alimentaire supérieure à celle d'une femme.[89]

- Dans certains cas, les différences entre les genres contribuent à accroître les taux de mortalité des hommes dans les situations de catastrophes car ceux-ci s'exposent parfois inutilement au danger et en meurent parfois car étant du « sexe fort », ils s'engagent dans des sauvetages héroïques sans prendre de précautions, pour répondre aux attentes de la société. Par exemple, le cyclone Mitch en Amérique Centrale a tué plus d'hommes que de femmes, pas seulement en raison de la nature des activités de plein air pratiquées par les hommes, mais aussi parce que ces derniers ont été moins prudents face au danger.[90]

L'exclusion des femmes des processus de prise de décision relatifs au changement climatique réduit au silence la moitié de la population, dénigre les droit des femmes, porte atteinte au respect des droits de l'homme, et prive la société d'une richesse de compétences, d'expériences et de capacités particulières aux femmes. En effet, les ressources, les connaissances et les pratiques dont disposent les femmes dans le domaine de l'environnement peuvent être capitales dans la lutte contre les effets du changement climatique, comme le montrent les trois exemples ci-après :

- En 1998, la communauté hondurienne de la Masica a reçu une formation communautaire sur l'approche liée au genre dans le cadre des systèmes d'alerte avancée et de prévention des risques. Grâce à cette formation, les femmes de la communauté se sont chargées de la surveillance du système d'alerte précoce, qui avait été abandonné. Six mois plus tard, lors de l'ouragan Mitch il n'y a eu aucun mort à la Masica parce que la municipalité avait été en mesure d'avertir la population en temps voulu.[91]

- Durant une période de sécheresse dans les petites îles des États fédérés de Micronésie, grâce à la connaissance ancestrale des femmes sur l'hydrologie des îles, il a été possible de déterminer les endroits où l'on pouvait forer des puits pour obtenir de l'eau potable. Les femmes ne sont généralement pas consultées dans les prises de décisions, mais dans ce cas, leurs connaissances ont profité à l'ensemble de la communauté.[92]

[88] Cannon, 2002.
[89] FAO, 2000.
[90] Bradshaw, 2004.
[91] Sánchez del Valle, 2000.
[92] Anderson, 2002.

Au Bangladesh, la typologie du climat a changé au cours des dernières années et les pluies sont devenues plus fortes et irrégulières. Les inondations de 2004 ont fait d'énormes dégâts matériels et 280 morts, quatre millions de personnes ont été évacuées et des milliers d'autres se sont trouvées sans nourriture et sans abris.[93] Dans le district de Gaibandha, une femme, du nom de Sahena a cherché à remédier à ce régime des crues. Elle a créé un comité dans sa communauté pour préparer les femmes à l'éventualité des inondations. Ce comité apprend aux femmes à fabriquer des fours portables d'argile, à surélever leurs maisons et à utiliser la radio pour écouter les prévisions météorologiques et les annonces de crues. Bien qu'elle ait rencontré de la résistance de la part de son mari et d'autres femmes, Sahena est maintenant présidente du comité et s'est acquis le respect de la communauté. Des efforts comme le sien contribuent à sauver des vies et à autonomiser les femmes.[94]

Ces expériences montrent clairement que les femmes, quoique extrêmement vulnérables aux bouleversements causés par l'évolution du climat, sont loin d'être passives et peuvent devenir des agents de changement.

Encadré 13 **Sept principes pour intégrer la perspective liée au genre dans la reconstruction et le relèvement : les efforts déployés en cas de catastrophes font appel au concours des hommes comme à celui des femmes**

1. Voir grand : l'égalité des genres et les principes de réduction des risques doivent guider tous les aspects de l'atténuation des effets des catastrophes, de la réaction aux catastrophes et de la reconstruction. Il ne faut laisser passer aucune chance.
2. Être factuel : l'analyse axée sur le genre s'impose lorsqu'il s'agit d'aider directement les victimes et de planifier un redressement équitable.
3. Travailler avec les femmes à la base des communautés : les organisations de femmes dans les communautés ont des informations, des connaissances, des expériences, des réseaux et des ressources qui sont indispensables pour accroître la résistance face aux désastres.
4. Renforcer les capacités des groupes de femmes existants.
5. Résister aux stéréotypes : fonder toutes les initiatives sur la connaissance des contextes et des spécificités de chaque culture, de la situation économique et politique ainsi que des différences liées au genre et non sur de fausses généralisations.
6. Utiliser une approche fondée sur les droits de l'homme : les initiatives démocratiques et participatives aident davantage les femmes et les filles. Les hommes et les femmes ont le droit de bénéficier des conditions nécessaires pour jouir de leurs droits fondamentaux, et de survivre, tout simplement.
7. Respecter et développer les capacités des femmes : éviter de surcharger les femmes qui ont déjà une lourde charge de travail et de nombreuses responsabilités familiales.

Source : Gender and Disasters Network, 2005.

[93] MAAS, 2004.

[94] Oxfam, 2008.

L'atténuation

Alors que les liens entre l'adaptation au changement climatique et l'égalité des genres ont été un peu mieux étudiés, la relation entre les aspects liés au genre et l'atténuation sont encore à un stade préliminaire. Les actions associées à l'atténuation se regroupent en deux domaines : 1) la réduction des émissions des gaz à effet de serre et la capture, 2) la fixation ou la séquestration du carbone. Les solutions ou initiatives sont différentes dans les deux cas, et par conséquent, la façon dont elles se relient à la dimension de genre est différente aussi.

Encadré 14 Définition de l'atténuation

Dans le contexte du changement climatique, l'atténuation est « l'intervention anthropogénique pour réduire les sources ou améliorer les puits de gaz à effet de serre ». Elle est centrée sur la réduction des émissions nettes, pour inverser la hausse des concentrations atmosphériques.

Source : GIEC (2001).

Étant donné que les pays développés portent une responsabilité de longue date pour la majorité des émissions de gaz à effet de serre, et du fait qu'ils sont parvenus à un développement économique plus avancé, les efforts d'atténuation sont généralement déployés dans les pays industrialisés tandis que les efforts d'adaptation sont réalisés dans les pays moins développés. Il importe cependant, de relier ces deux aspects pour faire face aux effets du changement climatique, et de faire le lien avec la lutte contre la pauvreté, étant donné que c'est la priorité principale des pays moins développés.

L'Oslo Policy Forum, une conférence organisée durant 3 jours à Oslo en février 2008 pour échanger les informations relatives à la réduction des risques liés aux catastrophes, invite dans ses conclusions à une meilleure identification des liens entre les efforts d'atténuation et ceux de la réduction des risques de catastrophes afin de proposer une protection complète qui prenne en compte les différentes menaces, qui optimise l'efficacité des investissements et renforce la durabilité, en garantissant que les investissements dans ces zones ne soient pas en soi vulnérables à d'autres types de risques.[95]

Structure des émissions et technologies de leur réduction : caractéristiques liées au genre

On s'accorde généralement à reconnaître que les pays industrialisés sont les principaux responsables des émissions de GES. Ce qui est plus difficile, par contre, est de déterminer si les hommes émettent plus de GES que les femmes, et si cette question est pertinente. Alors

[95] Oslo Policy Forum, 2008.

que les pays industrialisés sont notoirement considérés comme les principaux émetteurs, il est plus difficile de déterminer l'importance des émissions en fonction du genre. Les chercheurs et les spécialistes sont divisés quant à l'utilité de cet aspect de la question.

Malgré les travaux préliminaires visant à déterminer qui, des hommes ou des femmes, émettaient le plus de GES, certains ont objecté qu'il n'y avait pas grand-chose à attendre de telles études et qu'il était plus urgent de se pencher sur les conditions sociales, politiques et organisationnelles qui – en divers pays ou régions – pourraient avoir des incidences sur d'éventuelles réductions des émissions.[96]

D'un autre côté, certains milieux font valoir qu'il y a un aspect relatif au genre qui s'applique aux émissions. Des études préliminaires réalisées en Europe, dont une, appuyée par le gouvernement suédois,[97] ont analysé les différences entre « l'empreinte écologique »[98] des femmes et celle des hommes de différents niveaux socioéconomiques, compte tenu de leur mode de vie et de la manière dont celui-ci contribuait aux émissions de GES. Par exemple, une étude s'est concentrée sur les caractéristiques liées au genre dans les transports - un important secteur pour les stratégies d'atténuation, cherchant à établir une corrélation entre les émissions associées aux transports et les usagers en tant qu'hommes ou femmes. L'étude indique que les systèmes actuels de transport ont été conçus d'après l'idée stéréotypée de « l'homme d'âge mûr travaillant à temps complet », en omettant le fait que les femmes dépendent beaucoup plus que les hommes des transports publics. Pour leur travail et leurs loisirs, les femmes voyagent moins fréquemment en voiture et parcourent des distances plus courtes, elles utilisent des voitures plus petites, avec une technologie qui permet d'économiser le carburant et prennent moins souvent l'avion que les hommes. Il est donc permis de conclure qu'une plus forte proportion des émissions peut être attribuée aux hommes.

Au Royaume Uni, un groupe d'organisations a lancé en 2007 le « Women's Manifesto on Climate Change » (« Manifeste des Femmes sur le Changement Climatique »), qui montre que dans certains cas, les responsabilités des émissions peuvent être liées à la division du travail par genre, au pouvoir économique et aux différentes habitudes de consommation et de loisirs des femmes et des hommes.[99] L'enquête menée pour élaborer ce Manifeste a montré que 80 % des femmes interrogées sont préoccupées par le changement climatique. Le Manifeste invite le gouvernement britannique à prendre des mesures d'atténuation et de protection de l'environnement qui garantissent l'égalité des genres et à reconnaître que les inégalités existantes dans les pays développés comme dans les pays moins développés font obstacle à la promotion des activités destinées à contrer les méfaits du changement climatique.

[96] Wamukonya et Skutsch, 2002.

[97] Johnsson-Latham, 2007.

[98] PNUD, 2007.

[99] Women's Environmental Network et National Federation of Women's Institutes, 2007.

Un atelier organisé à Montréal en 2005, par Women in Europe for a Common Future (WECF) (Femmes d'Europe pour un Futur Commun), l'Instrument financier de l'Union Européenne pour l'environnement (LIFE) et le Gender, Environment and Sustainability network (GENANET) ont également souligné la nécessité de collecter des données ventilées selon le genre se rapportant aux causes du changement climatique, comme par exemple, des données sur la consommation d'énergie et les contributions énergétiques aux émissions de GES et les modèles de consommation, ainsi que des informations plus détaillées sur l'influence des orientations politiques sur les technologies et les infrastructures et leur impact différentiel.[100]

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique qu'il existe plusieurs technologies et pratiques pour réduire les émissions de gaz à effets de serre produits par différents secteurs.[101] Parmi les stratégies envisageables figurent la mise en valeur de sources d'énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolienne, géothermique), et l'utilisation de la biomasse, le recours aux biocombustibles de première et de deuxième génération, l'amélioration dans la gestion des terres cultivables ou des pâturages, la régénération des tourbières, la valorisation des techniques agricoles, l'afforestation, le reboisement, l'aménagement forestier, la réduction du déboisement, l'exploitation des bioénergies, entre autres.

Captage, fixation et séquestration du carbone

Les mesures utilisées dans le contexte de cette stratégie visent à augmenter le stockage de GES au moyen de « puits ». L'augmentation de la capacité de stockage de ces gaz peut se faire par l'agriculture durable, l'exploitation forestière (boisement, réduction du déboisement et reboisement) et la préservation de la nature. Contrairement à d'autres stratégies d'atténuation, ces actions sont primordialement destinées à des pays moins développés dont un grand nombre abrite des écosystèmes qui fixent ou stockent le carbone, notamment les forêts, les mangroves et les tourbières.

De multiples exemples montrent comment les femmes se sont activement engagées dans les activités de boisement, d'afforestation, de régénération des écosystèmes et de prévention du déboisement. Il est fondamental de souligner le rôle significatif des femmes dans ces stratégies visant à préserver et augmenter les puits de carbone. Par exemple, depuis 2001 au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador et au Honduras, 400 000 Noix-pain (Brosimum aliscatrum) ont été plantés dans le cadre d'un projet appuyé par l'Equilibrium Fund. Ce projet non seulement augmente les sources alimentaires des femmes, mais offre aussi la possibilité à ces dernières de bénéficier des échanges de droits d'émission avec les États-Unis et l'Europe. Des projets spécifiques comme celui-ci peuvent améliorer la qualité

[100] Voir WECF: www.wecf.eu LIFE: http://es.europa.eu/environment/life/GENANET: http://ww.genanet.de/index.php?id=2&L=1

[101] GIEC, 2007.

de vie des femmes et en même temps servir de stratégies d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique.[102]

De plus, dans certains cas, on a constaté comment l'exclusion des femmes ou le fait d'ignorer leurs besoins avait des conséquences négatives. Par exemple, faute d'avoir adopté une approche liée au genre, divers projets en Inde et au Népal ont rencontré de sérieuses difficultés dans la mise en œuvre de leurs stratégies de reboisement, et de protection des forêts et des réserves. Ces projets n'ont pu réaliser tous leurs objectifs faute d'avoir tenu compte du fait qu'ayant besoin de bois pour cuisiner, les femmes pénétraient dans les réserves la nuit ou exploitaient les forêts de régions voisines. Par crainte d'être accusés de viol, les gardes forestiers ne savaient pas comment empêcher les femmes d'accéder à ces réserves ; d'autre part, les responsables de l'élaboration de ces projets avaient omis de tenir compte de la connaissance des femmes en matière de lutte contre le déboisement ou de leurs aptitudes à mettre en œuvre d'efficaces stratégies de reboisement.[103]

Réduction des émissions de carbone forestier (REDD)

On estime que près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont dues au déboisement et à d'autres types de dégradation des sols[104], et de récentes études ont montré que la destruction des forêts tropicales devrait contribuer à augmenter le réchauffement climatique.[105] Conscientes de la considérable contribution de ce secteur au changement climatique, les Parties à la COP 13 à Bali ont conclu que les pays en développement devaient sans tarder prendre d'énergiques mesures pour réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts.[106] Il fut espéré qu'un accord mondial visant à faire progresser la réduction des émissions de carbone forestier soit trouvé lors de la COP-15 organisée à Copenhague en décembre 2009.

Ces programmes de réduction des émissions de carbone forestier (REDD) sont des « mesures visant à encourager les pays en développement à ralentir le rythme de déboisement et de dégradation des forêts afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (atténuation) »,[107] et doivent être entrepris par les pays industrialisés qui fourniront des fonds aux pays en développement pour les aider à ne pas déboiser. Ces initiatives ont le potentiel de générer d'appréciables possibilités de développement durable qui profiteront à des millions de personnes dans le monde et ouvriront peut-être des débouchés aux populations locales et autochtones en les associant au processus de lutte contre le changement climatique. Elles aideront en outre la planète à réagir contre le changement climatique et présentent des avantages connexes non négligeables en ce sens qu'elles contribuent à la préservation de la biodiversité et au maintien de services

[102] Equilibrium Fund, 2007.
[103] Agarwal, 2002.
[104] UICN, 2007.
[105] Bala et al; Mahli et al, 2002.
[106] CMNUCC, 2008.
[107] McNeill, 2008.

essentiels liés aux écosystèmes. Cette initiative n'est cependant pas sans rencontrer de difficultés, notamment sur les plans de l'équité et de la pérennité, ou quant au risque de voir les personnes les plus concernées exclues du processus décisionnel ou à l'éventualité de violation des droits des populations autochtones.[108]

Les programmes de réduction des émissions de carbone forestier (REDD) ont de sérieuses incidences sur les femmes. En effet, dans plusieurs parties du monde, les femmes jouent un rôle important dans la préservation des forêts. Par exemple, au Zimbabwe, des groupes de femmes exploitent les ressources forestières, plantent des arbres, aménagent des pépinières et encouragent les femmes à acheter des terrains boisés.[109] Le programme REDD offre une occasion de compenser les femmes pour leur intendance de la biodiversité (notamment en ce qui concerne la protection des semences et l'arboriculture) au moyen de mesures spécifiques et effectives de gouvernance publique avec une possibilité de les rémunérer pour leurs efforts. Ce programme comporte cependant le risque d'aggraver les disparités entre les genres. Les femmes sont moins instruites que les hommes et ont moins de compétences (linguistiques par exemple) et il leur est plus difficile, de ce fait, de se lancer dans des négociations d'ordre technique ou juridique ou de tirer réellement parti, faute d'éducation, des projets exécutés dans le cadre du programme. Ainsi, pour éviter que les femmes ne soient lésées, les négociations internationales ou les régimes internationaux ayant trait au programme REDD doivent-ils se conformer rigoureusement aux engagements internationaux et nationaux sur l'égalité des genres et un traitement équitable et veiller à ce que dès le départ, soit assurée la pleine participation et l'intégration des femmes dans l'élaboration des politiques nationales et internationales et dans les différentes applications du programme REDD. Enfin, les hommes comme les femmes doivent, sur une base égalitaire, bénéficier des avantages découlant de la mise en œuvre des stratégies liées aux programmes REDD dans les pays en développement.

[108] McNeill, 2008.

[109] NBSAP Zimbabwe.

Réduction de nouvelles émissions grâce à la bioénergie

Il existe beaucoup de risques environnementaux, économiques et sociaux associés à la bioénergie ainsi que des opportunités potentielles pour améliorer les conditions environnementales et la vie des être humains. Cependant, une planification appropriée des risques et de leur atténuation qui soit susceptible de garantir que ces opportunités profitent à la fois aux hommes et aux femmes passe nécessairement par une analyse des implications de la bioénergie en matière de genre.[110] Par exemple, les biocombustibles de première génération requièrent des matières premières provenant des cultures de base (ex : maïs, sorgho, canne à sucre, etc.) et leur production pourrait causer une hausse des prix et une pénurie de ces denrées alimentaires. Ceci affecterait les femmes et leur famille, vu qu'elles sont plus vulnérables aux problèmes alimentaires. Dans de nombreuses régions elles sont également les principales fournisseuses et productrices d'aliments et elles utilisent des ressources naturelles qui pourraient disparaître avec l'expansion des monocultures[111], ou la culture d'une seule espèce (blé ou maïs) dans les exploitations agricoles.

Par contre, les femmes pourront bénéficier de l'utilisation et la production de la bioénergie et des biocombustibles si l'on intègre des politiques et des pratiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités entre les genres. L'utilisation de biocombustibles à petite échelle et avec des techniques appropriées à un contexte donné pourrait répondre aux besoins énergétiques des femmes et satisfaire en même temps leurs besoins de base, compte tenu des effets sur leur charge de travail, leur santé, le revenu familial et l'accès aux ressources naturelles. Par exemple, produire du biocarburant à partir de jatropha peut aider à la restauration du paysage car il s'agit d'une espèce résistante aux conditions arides et quand elle est plantée comme haie vive, elle peut aider à réduire l'érosion du sol et augmenter la nitrification et la rétention d'eau. Les initiatives communautaires de plantation de jatropha à petite échelle ont contribué à l'autonomisation des femmes. Au Ghana, les femmes utilisent le diesel de jatropha pour la production de la crème de Karité, et au Mali ses graines s'utilisent pour fabriquer du savon.[112] Au Kenya, les commerces locaux de biocombustibles sont une source de revenu pour les agriculteurs et les agricultrices qui changent la manière d'utiliser le bois de feu de manière à obtenir des sources d'énergies plus propres et efficaces.[113]

[110] Fossi & Lambrou, 2002.

[111] Araujo & Quesada Aguilar, 2007.

[112] FEM-PNUD Programme de mocrofinancement. Description du projet dans la deuxième section du présent document.

[113] Plus d'exemples dans Araujo & Quesada-Aguilar, 2007.

3. Stratégies d'adaptation et d'atténuation : initiatives en faveur de l'égalité des genres

La promotion d'initiatives d'atténuation et d'adaptation fournit l'occasion de formuler des propositions permettant aux hommes et aux femmes de travailler dans des conditions d'égalité à la mise en œuvre d'activités novatrices, qui contribuent en même temps à garantir l'égalité de fait et de droit entre hommes et femmes. Ces propositions appellent un certain nombre de mesures, notamment :

- Entreprendre des études nationales et mondiales sur les différents impacts liés au genre en mettant l'accent sur les capacités d'assimilation des mesures d'adaptation et d'atténuation qui s'imposent d'urgence.
- Identifier les aspects liés au genre en matière de technologie et de financement des projets relatifs au changement climatique.
- Établir et appliquer des critères et indicateurs liés au genre dans tous les instruments et mécanismes de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto.
- Intégrer l'égalité des genres dans le Mécanisme pour un développement propre (MDP) de la CCNUCC. Le MDP encourage les projets à grande échelle dans des pays en développement. Cependant, pour les femmes et les hommes n'ayant que de faibles capacités d'investissement financier, il a été presqu'impossible de prendre part à ces initiatives. Par exemple, bien qu'il soit vital pour l'autonomisation des femmes et la promotion de leurs capacités d'entreprendre, d'accéder aux ressources naturelles et d'en avoir la maîtrise, le MDP a été institué sans tenir compte de l'augmentation progressive de l'accès des femmes à l'énergie dans les pays en développement. Le MDP ne considère pas non plus les initiatives visant à éviter le déboisement auxquelles les femmes et leurs organisations participent activement.
- Promouvoir l'intégration de critères axés sur le genre dans les marchés internationaux de l'environnement. Certains pays et communautés ont utilisé les recettes produites par les services d'environnement comme les initiatives de fixation du carbone, pour promouvoir l'équité et l'égalité. Au Costa Rica, l'État a vendu et cédé à des groupes de femmes des espaces forestiers pour qu'elles puissent continuer à bénéficier des écoservices. Des bourses d'études ont été instituées afin d'offrir aux jeunes de suivre une formation dans le domaine de la gestion forestière.
- Comprendre et explorer les différents modèles d'utilisation des ressources naturelles, et les différents impacts et effets du changement climatique en fonction du genre.

- Promouvoir l'égalité d'accès des femmes à la propriété foncière et à d'autres ressources nécessaires à une participation socioéconomique efficace, comme par exemple le capital, l'assistance technique, la technologie, l'outillage, le matériel, les marchés et la gestion du temps.

- Reconnaître l'importance du travail domestique et le savoir qui en découle par rapport au changement climatique, et promouvoir la participation des hommes dans ce domaine.

- Former les hommes et les femmes à des méthodes leur permettant d'augmenter la productivité au moyen des nouvelles technologies qui garantissent un meilleur rendement dans une situation de changement climatique. Il s'agit, entre autres, de techniques applicables à l'aménagement de pépinières, à la sélection de sites et d'espèces, à la préparation des sols, à l'ensemencement, au désherbage et à l'entretien.

- Former les femmes à prévenir et réduire le nombre d'incendies. La prévention des incendies de forêts et le contrôle des brûlis agricoles sont les activités de prévention les plus utilisées quant à la gestion des zones protégées et des zones boisées. En Indonésie, en Namibie, en Amérique Centrale et aux Philippines, les femmes qui vivent en bordure des zones protégées et dans des zones d'influences ont reçu une formation professionnelle pour faire partie des brigades et des équipes de lutte contre les incendies de forêts. Les femmes peuvent aussi contribuer à la substitution de l'agriculture itinérante sur brûlis par d'autres types de pratiques, telles que la cartographie de certaines zones pour contrôler les risques d'incendies de forêts et l'écobuage et assurer l'équipement des communautés.

- Utiliser un modèle hiérarchique ascendant (du bas vers le haut) lors de l'élaboration de plans et de programmes, de manière à évaluer les savoirs des personnes marginalisées au lieu d'appliquer un modèle qui favorise uniquement les opinions qui viennent d'en haut.

- Étudier, dans les pays développés et en développement, les habitudes de consommation et de transport, compte tenu d'une approche liée au genre, en se posant les questions : Qui ? Comment ? Et pourquoi ?

- Analyser le lien traditionnel technologie-masculinité, et comment celui-ci affecte le discours et les priorités d'actions en matière d'atténuation.

- Analyser comment le machisme affaiblit les hommes, et rechercher avec eux une nouvelle définition de la masculinité en rapport avec la maîtrise de soi et non avec le pouvoir exercé sur les autres, étant entendu que les « autres » sont les femmes, d'autres hommes, les enfants et la nature.

- Adopter dans le cadre des négociations internationales sur le changement climatique et les politiques climatiques aux niveaux régional, national et local, le principe d'égalité des genres à toutes les étapes du processus : recherche, analyse, élaboration et application des stratégies d'atténuation et d'adaptation.

- Baser les stratégies d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique sur les stratégies axées sur le genre qui sont déjà pratiquées dans l'agriculture, l'élevage, la gestion de ressources hydrauliques, l'organisation des zones côtières et la gestion des risques de catastrophes.

- Développer des stratégies de gouvernance nationale et locale en vue d'améliorer et de garantir l'accès des femmes aux ressources naturelles et leur maîtrise de celles-ci ; créer des opportunités pour l'éducation et la formation sur des sujets liés au changement climatique ; stimuler le développement de technologies qui prennent en compte les femmes ; et favoriser le transfert de technologies aux femmes.

- Intégrer l'approche axée sur le genre dans la planification et la formulation de politiques publiques liées à la bioénergie, pour garantir ainsi que les préoccupations et les besoins des hommes et des femmes soient pris en compte de manière égalitaire.

- Donner aux femmes l'accès au crédit, à l'information et aux marchés des droits d'émission de carbone, afin qu'elles puissent avoir connaissance des ressources et des technologies disponibles et choisir celles qui peuvent satisfaire leurs besoins.

- Garantir le renforcement des capacités des femmes comme des hommes sur des méthodes propres à augmenter la rétention de carbone au moyen des nouvelles technologies forestières. Il faut une promotion de l'accès et la distribution équitable liés aux bénéfices économiques dérivés des services forestiers.

Certains des principes énumérés ci-après sont considérés comme essentiels à l'égalité des genres.

Encadré 15 Principes essentiels à l'égalité des genres

1. Participation effective. Fait référence aux possibilités de parler, de se faire écouter et d'être apprécié et pas seulement à une participation numérique (pourcentages-quantité).

2. Valorisation des compétences permettant d'accéder aux ressources, d'en avoir la maîtrise et d'en recueillir les bénéfices. La position de subordination des femmes par rapport aux hommes définit un type d'accès et de maîtrise limité (et parfois inexistant) s'agissant des ressources et des débouchés. Cette situation a été utilisée comme un élément d'analyse intégrant la notion de genre dans le développement.

   - L'accès est défini en termes d'opportunités de participation, d'utilisation et de dégagement de bénéfices.
   - Le contrôle se rapporte à l'autorité, à la propriété et au pouvoir de décision. Dans certaines circonstances, les femmes peuvent accéder (opportunité d'utilisation) à une ressource, par exemple la terre, mais ne pas en disposer totalement - (n'étant pas propriétaires, elles ne peuvent décider de vendre ou de louer).
   - Ressources (le terme recouvre les biens et les moyens). Il y a plusieurs types de ressources : économiques ou productives (comme la terre, le matériel, les outils, le travail et le crédit) ; politiques (comme la capacité de diriger, l'information et l'organisation) ; et le temps (qui est une des ressources les plus rares pour les femmes). Les bénéfices tirés de l'utilisation des ressources sont les rétributions économiques, sociales, politiques et psychologiques y compris la satisfaction des besoins essentiels et stratégiques : alimentation, logement, éducation, formation, pouvoir politique, statut, entre autres.

3. Responsabilité conjointe et redistribution équitable du travail.

   - Travail productif : inclut la production de biens et de services pour la consommation ou la vente. Ce type de travail fait normalement référence à des activités rémunératrices et comptabilisées dans les statistiques et recensements nationaux.
   - Travail reproductif : comprend le soin et l'entretien de l'unité domestique et de ses membres, ainsi que la protection et l'éducation des enfants, la préparation des repas, l'approvisionnement en eau, l'achat de provisions, les tâches domestiques et la prestation de soins de santé à la famille. Ce type de travail n'est pas considéré comme tel dans la société et n'a pas de valeur monétaire.
   - Travail communautaire : comprend l'organisation collective d'évènements sociaux et de services. Ce type de tâche n'est pas pris en considération dans les analyses économiques, malgré la quantité d'heures investies dans ce travail bénévole.

4. Effets négatifs de l'inégalité entre les genres et suggestions pour y remédier

Dans cette section, une série de mesures d'adaptation et d'atténuation sont analysées. Pour chaque activité on signale l'impact négatif possible si les relations liées au genre ne sont pas prises en considération. De plus, quelques suggestions sont formulées qui peuvent être section, prises en considération pour l'élaboration et l'application de telles mesures.

Encadré 16 **Effets négatifs de l'inégalité entre les genres et suggestions**

1 Gestion d'infrastructure et d'établissements[114]

Mesures	Effet négatif possible	Suggestions
Construction de brise-lames ou de jetées, de digues et de barrières pour les marées	Crée des sources de travail qui privilégient l'emploi de la main d'œuvre masculine, sans donner leur chance aux femmes. Ignore l'impact sur les activités productives réalisées par les femmes (collecte de mollusques entre autres) sans tenir compte des conséquences de cet impact.	Promouvoir la formation et l'embauche de femmes et d'hommes. Assurer l'accès aux activités productives qui améliorent les revenus et la qualité de vie des familles. Inclure des critères liés au genre dans les études d'impact environnemental (EIE).
Rezonage des établissements et des activités productives dans les zones littorales[115]	Crée des sources de travail qui privilégient l'emploi de la main d'œuvre masculine, sans donner leur chance aux femmes. Ignore l'impact sur les activités productives réalisées par les femmes (collecte de mollusques entre autres) sans tenir compte des conséquences de cet impact.	Inviter les femmes à participer à l'évaluation des effets du changement climatique, par exemple dans les écosystèmes des coraux, la pêche et l'aquaculture. Intégrer les femmes dans les stratégies d'adaptation à la réduction des espèces marines ou bien dans la gestion de nouvelles espèces marines. Développer des initiatives pour récupérer et reboiser les mangroves. Appliquer des politiques de gestion intégrée sur les côtes qui prennent en compte les approches liées au genre et à la gestion des risques. Inclure des critères liés au genre dans les études d'impact environnemental (EIE).

[114] Voir Siles et Soares, 2003.

[115] Voir Aguilar et Castañeda, 2000.

Mesures	Effet négatif possible	Suggestions
Construction de ponts pour traverser les zones inondables	Crée des sources de travail qui privilégient l'emploi de la main d'œuvre masculine, sans donner leur chance aux femmes. Ignore les intérêts et les besoins spécifiques des hommes et des femmes par rapport à l'utilisation de l'espace et peut intensifier ou alourdir la journée de travail de nombreuses femmes en augmentant les distances qu'elles doivent parcourir si les ponts sont conçus exclusivement pour le transport.	Considérer les besoins pratiques de mobilité spatiale. Promouvoir la formation et l'embauche de femmes et d'hommes. Développer des processus d'organisation territoriale avec une approche axée sur le genre. Inclure des critères liés au genre dans les EIE.
Construction de structures pour obtenir des sources d'énergie de substitution (ex : barrages éoliennes, puits géothermiques)	Crée des sources de travail qui privilégient l'emploi de la main d'œuvre masculine, sans leur chance aux femmes. Peut changer ou épuiser certaines ressources utilisées par les femmes pour le travail agricole, les activités productives et la consommation domestique.	Promouvoir la formation et l'embauche des femmes et des hommes. Garantir l'accès aux ressources utilisées par les femmes. Inclure les critères de genre dans les études d'impact environnemental (EIE).
Déviation de l'eau douce vers les zones affectées par la pénurie d'eau (digues, transport d'eau ou canaux d'irrigation) ou augmentation de l'extraction des réserves d'eaux souterraines	Ignore les besoins d'eau douce des femmes pour leurs activités productives et reproductives. Allonge et intensifie les journées de travail productif et reproductif des femmes en localisant des sources d'eau dans des zones éloignées. De plus, la privatisation de l'eau entraîne la hausse de son prix, l'interruption de sa distribution, des problèmes de santé, de corruption, etc., qui créent de plus grandes difficultés pour que les femmes en situation de pauvreté et leurs familles puissent s'approvisionner en eau.	Diagnostiquer et planifier les besoins des communautés en eau douce, en tenant compte de l'aspect relatif au genre.

2 Gestion d'écosystèmes[116]

Mesures	Effets négatifs possibles	Suggestions
Introduction de variétés de plantes et d'animaux natifs tolérants à la salinisation pour la protection/ régénération de la végétation côtière	Nuit aux intérêts et besoins des femmes dans les zones côtières, si les variétés introduites affectent les ressources qu'elles utilisent de façon spécifique. Occulte les savoirs et les pratiques des femmes dans le domaine des ressources environnementales côtières, en les excluant du processus décisionnel.	Analyser les relations spécifiques au genre associées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle de ressources environnementales côtières. Promouvoir l'intégration équitable de femmes et d'hommes dans l'introduction de nouvelles espèces animales et végétales. Générer des emplois avec une participation équitable de femmes et d'hommes.
Introduction de variétés de plantes et cultures résistantes aux hautes températures	Nécessite normalement de l'eau et d'autres ressources utilisées par les femmes pour le travail reproductif et la consommation domestique. Intensifie la charge de travail productif ou reproductif[117] des femmes.	Analyser l'impact de l'introduction de nouvelles variétés et promouvoir une distribution plus équitable du travail reproductif. Favoriser l'équité dans l'accès et le contrôle des ressources et la distribution des bénéfices générés (ressources productives, emplois, formation et crédits entre autres). Encourager les échanges de savoirs et de pratiques entre femmes et hommes sur la gestion d'espèces.
Restauration d'écosystèmes dégradés	Souvent, les femmes participent bénévolement à des travaux de régénération et de conservation. Ce type d'activité risque de creuser l'inégalité entre les genres en encourageant le travail bénévole (non rémunéré) de beaucoup de femmes dans les activités de régénération et de conservation des écosystèmes.	Promouvoir la coresponsabilité et la redistribution du travail reproductif dans les familles pour accorder aux femmes du temps libre afin qu'elles s'engagent dans d'autres activités. Encourager la rémunération du travail de restauration environnementale qu'accomplissent les femmes. Favoriser le leadership et la participation effective des femmes en matière d'organisation et de prise de décisions.

[116] Voir Aguilar, Lorena et. al. 2002.

[117] Voir Grown, Caren et al., 2005. Le travail reproductif consiste à gérer le ménage, faire la cuisine et le ménage, ramasser du bois, chercher de l'eau, maintenir le foyer en état et prendre soin des membre de la famille, des amis et des voisins.

Mesures	Effets négatifs possibles	Suggestions
Établissement de zones naturelles protégées et de corridors biologiques	Interdit les activités productives telles que le ramassage de produits forestiers non ligneux ou de plantes médicinales qui sont une source de revenu pour les foyers, dont certains sont pauvres et dirigés par des femmes.	Mettre à profit et rétribuer le savoir des femmes et des hommes sur les espèces de plantes et d'animaux dans les corridors biologiques et les zones naturelles protégées. Analyser les relations liées au genre associées à l'utilisation, à l'accès, à la gestion et au contrôle des ressources.
Introduction d'herbicides	Utilisation d'herbicides sans prendre en compte la notion de genre dans la manutention (manipulation) de produits chimiques et d'emballages qui sont dangereux pour les hommes comme pour les femmes, mais de différentes manières, comme par exemple pendant la grossesse et l'allaitement pour ces dernières.	Analyser le processus de production et prêter attention à l'utilisation des herbicides par des personnes qui ont accès aux produits chimiques et aux emballages.
Introduction de variétés résistantes à la sécheresse	Allonge la journée de travail productif et reproductif ; par exemple lorsque la période de croissance des plantes s'allonge.	Envisager des options qui tendent à réduire la journée de travail des femmes. Garantir que les alternatives facilitent la sécurité alimentaire des familles locales et ne font pas de tort à la santé ou à l'environnement.
Application de stratégies de boisement, reboisement, ou réduction du déboisement et la dégradation des sols	Porte préjudice aux intérêts et aux besoins des femmes, si ces pratiques affectent ou limitent l'accès aux ressources qu'elles utilisent de façon spécifique. Ne prend pas en compte les savoirs et pratiques des femmes dans le domaine des ressources naturelles en les excluant des processus de prise de décisions. Crée des sources de travail qui privilégient l'emploi de main d'œuvre masculine, sans donner leur chance aux femmes.	Analyser les relations liées au genre associées à l'utilisation, à l'accès, à la gestion des ressources naturelles et à la possibilité d'en disposer. Promouvoir l'intégration équitable des femmes et des hommes dans les stratégies d'atténuation.
Établissement de l'aquaculture, qui inclut la mariculture pour compenser les pertes de production vivrière provoquées par des évènements climatiques extrêmes	Reproduit la division traditionnelle du travail et l'inégalité dans l'accès aux ressources productives et leurs bénéfices. Occulte la participation active des femmes dans les processus productifs liés par exemple à la pêche.[118]	Promouvoir l'intégration équitable des femmes et des hommes dans les activités productives et reproductives.

[118] Les femmes sont souvent chargées de fabriquer des filets, chercher l'appât, pêcher dans les estuaires, les littoraux et les zones intercotidales, et de travailler dans les élevages de poissons et les usines de traitement. Elles fournissent aussi un appui depuis la côte à leurs camarades dans des tâches liées aux communications, à la comptabilité et au contrôle de qualité ou dans la préparation des aliments pour les expéditions de pêche.

3 Activités productives

Mesures	Effets négatifs possibles	Suggestions
Changement dans l'irrigation de cultures : périodicité, type et utilisations	Désapprovisionnement ou éloignement de sources d'eau pour l'utilisation domestique. Allonge ou intensifie les journées de travail productif et reproductif.	Considérer les femmes comme utilisatrices d'eau, aussi bien dans le domaine domestique que productif (culture et élevage). Analyser l'utilisation que les femmes peuvent faire des terrains destinés à l'irrigation comme fournisseuses d'aliments de subsistance. Promouvoir les technologies adéquates pour les besoins des femmes et leur donner la formation nécessaire. Encourager l'égalité des genres en matière de propriété des terres irriguées.
Substitution de l'agriculture	Souvent les projets omettent de tenir compte de la participation des femmes dans les activités agricoles, ce qui les exclut des nouveaux processus. Dresse des obstacles dans l'utilisation, l'accès, la gestion et la maîtrise des ressources (terre, crédit et formation).	Générer de nouvelles capacités chez les femmes et créer des sources d'emploi non traditionnelles.

4 Processus socioéconomiques

Mesures	Effets négatifs possibles	Suggestions
Migration et déstabilisation communautaire dans des zones touchées par le changement climatique	Inégalités socioéconomiques et inégalité entre les genres dans l'accès aux possibilités d'emploi, d'éducation, de santé, de logement et de crédit. Augmentation des foyers dirigés par des femmes dans des sociétés qui excluent et stigmatisent les femmes responsables de leurs foyers. Augmentation du nombre de femmes à des occupations traditionnellement considérées comme « masculines », dans d'exploitation ou d'emplois irréguliers, saisonniers et mal payés. Multiplication des cas de harcèlement, de sévices sexuels et de violence domestique pendant le cycle migratoire.	Promouvoir les droits de la femme. Stimuler l'accès des femmes et des hommes à des emplois qualifiés et rémunérés. Garantir l'accès des femmes et des hommes à des systèmes de protection du travail. Attirer l'attention sur la contribution des femmes et des hommes migrants à leur famille et leur communauté. Mettre en place des services pour appuyer les communautés, les familles et les individus qui restent dans la localité d'origine.

5. Bonnes pratiques

De nombreux programmes et projets intègrent déjà une perspective liée au genre lorsqu'ils analysent l'adaptation aux catastrophes et la réduction des risques, ce qui montre qu'une telle intégration est possible et effective. La présente section met en lumière certaines de ces réalisations.

Le projet Latina Genera (PNUD) met au point, conjointement avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCRP/PNUD), un programme cherchant à intégrer l'approche liée au genre dans la gestion des risques. À cette fin, une première initiative a été proposée qui, si elle est adoptée, aboutira à la formation d'une communauté virtuelle, à l'élaboration de cadres conceptuels et d'outils méthodologiques et au renforcement des capacités du personnel du PNUD et de ses partenaires.

- Le Bureau de la Conseillère principale pour l'égalité des genres de l'Union Internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) ont commencé à élaborer un guide méthodologique pour intégrer une perspective liée au genre dans les mécanismes nationaux relatifs à la prévention des catastrophes.

L'équité et l'égalité entre les genres est un thème relativement nouveau dans le domaine de l'atténuation, mais il existe des exemples concrets pour lesquels la perspective axée sur le genre a contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre :

- Au Costa Rica, le Programme de financement des écoservices, administré par le Fonds national de financement des forêts (FONAFIFO), contribue à l'atténuation des émissions de carbone et à la gestion durable des ressources naturelles en offrant des encouragements économiques aux propriétaires terriens afin qu'ils évitent de déboiser leurs terres. Du fait que la plupart des propriétaires sont surtout des hommes, et que les femmes sont donc très peu concernées par ces mesures incitatives, le FONAFIFO fait payer un droit pour veille à ce qu'une partie des profits de ce programme serve à aider les femmes qui veulent acquérir des terrains.[119]

- Au titre du Protocole de Kyoto, le Luxembourg a élaboré un plan d'action destiné à réduire les émissions de CO_2, qui s'ajoute au plan d'action national pour l'égalité des genres visant à donner aux femmes dans les pays en développement la possibilité d'accéder à l'énergie, d'empêcher la pollution de l'air à l'intérieur des maisons, et de prévenir les risques de catastrophes.

- En 2006, le projet de la Banque mondiale relatif au Fonds de développement communautaire pour le carbone a signé un Accord d'achat de réductions d'émissions (URCE) avec le Mouvement Green Belt du Kenya, fondé par le prix Nobel Wangari Maathai. Dans le cadre de l'URCE, des groupes de femmes vont planter des centaines d'arbres au Kenya, afin d'éliminer 375 000 tonnes de carbone d'ici à 2017, maintenir des pluies régulières et restaurer des terrains livrés à l'érosion, et en même temps assurer un revenu aux femmes pauvres dans les zones rurales.

[119] Extrait du site Web à l'adresse suivante :http://www.fonafifo.com/paginas_espanol/proyectos/e_pr_ecomercados.htm.

Les Nations Unies, les gouvernements, les organisations internationales et les organisations de femmes de la société civile ont déjà entrepris des mesures visant à remédier aux inégalités entre les genres, dans les activités liées au changement climatique:

- La Caribbean Risk Managment Initiative (CRMI) dont les bureaux sont situés dans les locaux du PNUD à Cuba et à la Barbade/OECO, en collaboration avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCRP), l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe (CDERA), l'UNIFEM, le FNUAP, le projet Latina Genera et la CEPALC a lancé un projet visant à généraliser l'intégration d'une approche liée au genre dans les activités relatives à la gestion des risques dans la région des Caraïbes. Ce projet est censé mener une analyse ventilée par genre sur la situation actuelle en matière de gestion des risques dans le contexte du changement climatique dans divers pays des Caraïbes. Il devra présenter ensuite une série de recommandations politiques.

- Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a pris l'initiative de traiter les réponses concernant les femmes touchées par le tsunami en Asie, en 2004. Le projet porte notamment sur une étude d'impact fondée sur la dimension de genre, sur des consultations participatives et sur un appui à l'intégration d'une perspective axée sur le genre dans les opérations de secours.

- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié plusieurs rapports de recherche sur les liens entre genre et changement climatique, à commencer par les perspectives de genre dans la Convention sur la biodiversité, les changements climatiques et la désertification.

- Dans son programme 2004-2008 sur le climat, l'État fédéré de la Basse-Autriche a appliqué cinq mesures en faveur de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des genres, à savoir : la nomination de femmes à des postes de prise de décisions ; l'égalité des chances dans la planification, l'organisation et les promotions accordées aux femmes, et l'intégration de considérations prenant en compte la notion de genre dans les activités de relations publiques.

- Le Ghana a réalisé des études sur les conditions de vulnérabilité des femmes, pour identifier les raisons sociales, économiques et politiques liées à l'exploitation de la terre, les changements dans l'utilisation de celle-ci et l'adaptation au changement climatique.

- En coopération avec 10 villes de quatre pays européens, la Climate Alliance of European Cities (Alliance des villes européennes en faveur du climat) examine la situation des femmes dans les organismes municipaux pour la protection du climat, explore les possibilités de coordonner les initiatives prises par les femmes, dans leur rôle de décideurs, sur l'adaptation au changement climatique, et examine les possibilités d'accroître le nombre de femmes aux postes de décision.[120]

[120] Voir www.genanet.de/

- Sur les 17 programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques (NAPA) présentés à la CCNUCC par des pays moins développés, certains prennent la vulnérabilité des femmes en considération ou comptent les femmes parmi les populations visées par les activités d'adaptation proposées. Malgré tout, peu de gouvernements abordent l'égalité des genres comme une priorité et celle-ci n'occupe pas une place proéminente dans les projets spécifiques d'adaptation.

- Le Bureau de la Conseillère principale pour l'égalité des genres de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a pris l'initiative d'introduire l'impact politique des questions liées au genre, à l'environnement et au changement climatique devant les instances des Nations Unies. En 2007, le Bureau a plaidé en faveur de l'attribution d'un prix, qui récompenserait les activités menées par les femmes pour contribuer à contrer les méfaits du changement climatique, et qui serait décerné à l'occasion de la Journée internationale de la Femme.

Parmi les organisations féminines de la société civile qui ont pris acte de ces efforts et ont entrepris d'agir dans ce sens, on peut citer les suivantes :

- Plusieurs organisations de femmes africaines et européennes, notamment LIFE/ Genanet, Women in Europe for a Common Future (WECF), South African Gender and Energy Network (SAGEN) et ENERGIA ont lancé des initiatives liées à l'égalité des genres et au changement climatique lors de la COP-9 de la CCNUCC.

- L'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, en partenariat avec des ONG et des gouvernements de divers pays a décidé d'intégrer une perspective liée au genre dans les réponses nationales au changement climatique et de publier les enseignements tirés de cette initiative.

- En Amérique latine, le Fonds pour la nature organise de façon périodique des séminaires internationaux sur les femmes autochtones et le changement climatique ; le plus récent a eu lieu en Colombie en 2007.

- Las Guardianas de la Ladera (Les Gardiennes du Versant), à Manizales (Colombie), sont un groupe de femmes qui se sont consacrées à des tâches traditionnellement masculines, afin de préserver leurs maisons et leur environnement sur les versants instables de la ville. Leur projet a été mis en œuvre avec la collaboration de 90 femmes chefs de famille.

Ces réalisations, nombreuses et d'envergure, permettent d'espérer que les perspectives d'égalité des genres dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation ont un brillant avenir.

5

Conclusions et recommandations

1. Ce qu'il ne faut pas oublier

Bien que le changement climatique ait été conçu initialement comme un problème scientifique et technique, des bases de connaissances approfondies prouvent clairement que ses impacts sont beaucoup plus élargis ; le changement climatique est réellement un problème socio-économique. Il est donc impossible de comprendre le changement climatique et d'y faire face sans prendre en considération le contexte social, économique et politique qui le détermine, c'est-à-dire, sans tenir compte des problèmes de pauvreté et de développement qui y sont associés. Pour apporter une réponse appropriée au changement climatique, il est impossible d'éliminer la pauvreté ou de promouvoir le développement humain sans reconnaître que ces problèmes touchent les divers groupes de la société, notamment les pauvres, hommes et femmes, de manière différenciée.

Les objectifs du Millénaire pour le développement

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) peut se trouver entravée, entre autres, par les impacts du changement climatique. Chacun de ces objectifs comporte une dimension liée au genre et toute impasse sur cette réalité risque d'aggraver les difficultés que présente la mise en œuvre de ces objectifs d'ici 2015. Par ailleurs, si les planificateurs et les décideurs impliquaient les femmes de manière plus active dans la planification et l'exécution des politiques et des programmes consacrés à la réalisation des OMD, l'efficacité des opérations prévues en serait considérablement accrue.

Femmes et hommes comme agents de développement

Les femmes sont d'importants agents de développement, et par conséquent, elles peuvent et doivent jouer un rôle principal dans les actions d'atténuation, d'adaptation et dans la prise de décisions liées au changement climatique. Par conséquent, les femmes et les hommes doivent avoir un accès égal à l'information, à la formation et aux instruments ou mécanismes de financement (par ex., le Fonds d'adaptation) et aux avantages des approches commerciales pour contrôler le changement climatique (par ex., le Mécanisme de développement propre). Si les ressources destinées à réduire les disparités entre les genres ne sont pas allouées, les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ne feront que perpétuer et aggraver les inégalités sociales, au lieu de les éliminer.

Les stratégies, mécanismes ou instruments de financement sont essentiels

La promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes doivent être prises en compte dans les mécanismes et instruments de financement des opérations relatives au changement climatique. L'égalité des genres doit être un principe appliqué à toutes les phases des programmes et projets, c'est-à-dire la conception, l'exécution, l'examen des propositions, le suivi et l'évaluation. Il faut, de plus, introduire dans tous les programmes, projets et initiatives relevant des différents mécanismes de financement, des critères et des indicateurs tenant compte de la dimension liée au genre.

Quelques exemples :

- Les fonds d'adaptation doivent garantir l'inclusion de considérations liées au genre et l'application d'initiatives répondant aux besoins des femmes (c'est-à-dire, faire en sorte que le diagnostic envisagé sous l'angle du genre soit obligatoire pour tous les projets dont le financement est proposé).
- Les femmes doivent être incluses, au même titre que les hommes, dans tous les niveaux d'élaboration, d'application et d'évaluation des projets de boisement, de reboisement et dans tous les efforts visant à éviter le déboisement.
- Les femmes doivent avoir accès au crédit, aux fonds de crédits d'émission de gaz carbonique et aux informations susceptibles d'éclairer leur choix quant aux ressources de biomasse disponibles à exploiter et aux technologies les mieux adaptées à leurs besoins.
- Le Mécanisme pour un développement propre doit financer des projets offrant aux femmes l'accès aux technologies et aux énergies renouvelables qui puissent satisfaire leurs besoins domestiques.

2. Ce nous pouvons et devons faire

Améliorer la compréhension et l'analyse du rapport entre genre et changement climatique

Il est nécessaire d'intégrer la dimension sociale, économique, politique et culturelle dans l'examen des causes et des conséquences du changement climatique. Les méthodologies doivent aussi tenir compte d'une perspective sensible à la notion de genre dans les différents scénarios liés au changement climatique et l'inclure dans les politiques, programmes et projets.

Recueillir, produire et diffuser des informations

Il est essentiel de collecter les informations et de consigner les observations sur l'impact différencié du changement climatique sur la qualité de vie des femmes et des hommes. Cette démarche est nécessaire, non seulement pour induire une meilleure compréhension des causes et des conséquences de cet impact, mais aussi pour concevoir des politiques susceptibles d'en réduire les effets négatifs. Il faut donc financer des recherches dans les domaines suivants : ressources spécifiques et modèles d'utilisation différenciés selon le genre, vulnérabilité et modèles de risques liés à l'inégalité des genres et autres dimensions inexplorées, comme la sécurité, la migration et les catastrophes.

Dans les environnements régionaux et locaux, il est de plus en plus courant de trouver des programmes et des projets qui essaient de mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Dans ces entreprises, les administrations locales chargées de mener des analyses détaillées liées au genre doivent tenir le premier rôle lorsqu'il s'agit de mettre au point des initiatives plus efficaces, plus équitables et durables. Un premier pas consiste à réunir les données, ventilées par genre, sur l'utilisation et l'accès aux ressources, la distribution de bénéfices et la participation des femmes et des hommes aux prises de décisions dans ce domaine. De telles informations permettent de concevoir des politiques mieux adaptées pour faire face aux impacts du changement climatique, qui tiennent compte des disparités entre les genres.

Investir dans la communication efficace

Une bonne partie des investissements en matière de changement climatique doit être affectée à la des informations d'information et au renforcement des capacités. Selon Röhr, « *Les études démontrent que les femmes souffrent d'un déficit d'information sur les politiques de changement climatique et sur la protection contre les méfaits du climat. Ceci nous amène à nous interroger sur le mode de communication de ces informations à un personnel technique spécialisé ? Ces divergences sont surtout perceptibles dans les niveaux de compréhension des hommes et des femmes à l'égard des informations relatives aux les négociations internationales sur le changement climatique.* »[121] Il est nécessaire,

[121] Röhr, (2006).

dans ce contexte, de mettre en place des mécanismes appropriés pour la diffusion d'informations auprès des femmes et d'autres membres marginalisés de la société.

Agir sur les politiques nationales et internationales

Il faut incorporer des considérations explicites d'égalité de genre dans les instruments juridiques aux niveaux international et national. L'intégration de l'approche liée au genre dans les instruments internationaux, dans les politiques nationales et dans les programmes nationaux et locaux permet non seulement de promouvoir la conformité à l'éthique des droits de l'homme mais garantit également l'efficacité des mesures. Certaines recommandations préconisées pour la réalisation de ces objectifs sont répertoriées ci-après :

- Il est important d'élaborer en quantité, en qualité et en efficacité des instruments juridiques internationaux et nationaux susceptibles d'atténuer l'impact du changement climatique et de promouvoir l'adaptation aux effets qui y sont associés, tout en favorisant l'avancement des valeurs d'équité et d'égalité parmi les êtres humains.

- Le processus international de négociations au titre de la CCNUCC, ainsi que les politiques régionales, nationales et locales sur le changement climatique, doivent à tous les stades, depuis la recherche et l'analyse, l'élaboration et l'application aux stratégies d'atténuation et d'adaptation, non seulement intégrer les politiques régionales, nationales et locales relatives au changement climatique mais également les principes d'équité et d'égalité entre les genres. Ceci doit s'appliquer tout particulièrement aux travaux actuellement consacrés à l'élaboration d'un mécanisme efficace qui succédera au Protocole de Kyoto dont l'expiration est prévue pour 2012.

- Il faut souligner les efforts du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, qui est en train d'élaborer une stratégie d'intégration d'une perspective liée au genre. Cependant, ces efforts ne seront pas effectifs tant que les Parties à la Convention ne l'inscrivent pas sur les ordres du jour des Conférences des Parties (COP), à titre prioritaire.

- Les États parties à la CCNUCC devront prendre les dispositions nécessaires pour que la Convention s'aligne sur les cadres des droits de l'homme et les accords internationaux sur l'égalité des genres, en prêtant une attention spéciale à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et aux recommandations du Comité d'experts de la CEDEF.

- Il est nécessaire que la CCNUCC mette au point une stratégie, investisse dans des recherches spécialisées sur le thème de l'égalité des genres et du changement climatique et établisse un système d'indicateurs spécifiques au genre, qui puissent être utilisés dans les rapports nationaux présentés au secrétariat de la CCNUCC.

- Les États membres doivent rechercher des mécanismes qui assurent la participation de femmes et d'experts sur l'approche liée au genre au cours de la préparation des rapports nationaux et internationaux. Ils doivent aussi garantir la représentation des femmes dans les réunions nationales et internationales.

Planification et élaboration de politiques et de stratégies tenant compte de la dimension liée au genre

Qu'elles soient formulées au niveau international, régional ou local, les politiques et stratégies relatives au changement climatique doivent tenir compte des aspects liés au genre et favoriser l'équité et l'égalité. Jusqu'à une date récente, le changement climatique était considéré surtout comme un problème écologique et l'entière responsabilité des solutions à apporter incombait aux ministères de l'environnement. Aujourd'hui, toutefois, nous voyons de plus en plus d'initiatives se rapportant au changement climatique se déployer aux niveaux international, régional national et local. Le changement climatique est de plus en plus envisagé comme un problème multisectoriel de développement qui doit être traité sous des angles multiples.

Quel que soit le secteur et le milieu de planification (international, national, régional ou local), il est indispensable d'élaborer des stratégies qui permettent de garantir que les mesures prises en relation avec le changement climatique tiennent compte des relations entre les genres et promeuvent l'équité et l'égalité.

Comment peut-on alors s'y prendre ? Les politiques publiques offrent l'opportunité de garantir que les ressources de la société soient équitablement réparties entre les hommes et les femmes. Cependant, elles doivent inclure, dans leurs phases de conception et de mise en oeuvre, des critères d'égalité des genres afin d'être mieux à même de corriger les inégalités sociales qui aggravent les effets du changement climatique. L'impulsion donnée aux stratégies, politiques, initiatives et recherches concernant les mesures d'atténuation et d'adaptation – ventilées en fonction de groupements pluridisciplinaires afin que la même importance soit accordée aux questions liées au genre au même titre que les aspects écologiques, économiques et sociaux – peut aussi servir les objectifs exposés dans le présent document. Par ailleurs, les politiques d'égalité des genres en vigueur dans de nombreux pays ne devraient pas omettre le changement climatique dans leurs directives stratégiques et être reliées à des politiques et des plans de développement national. Il convient à cet égard de citer le Programme national mexicain (de l'Institut national des femmes mexicaines) pour l'égalité des genres, 2008-2012, qui comporte un élément stratégique d'égalité des genres et de changement climatique.[122]

[122] www.inmujeres.gob.mx

Renforcer les capacités aux niveaux national et local

Les solutions élaborées au niveau mondial doivent être appliquées au niveau local. Ceci signifie qu'il appartient aux gouvernements nationaux et locaux de renforcer leurs capacités afin d'agir pour réaliser les objectifs suivants :

- Traduire dans leurs politiques internes les engagements pris au niveau international, dans le cadre de traités, de conventions, de conférences, de déclarations ou de résolutions.
- Promouvoir un rôle plus actif des femmes et de leurs organisations dans les débats et les décisions se rapportant au changement climatique et encourager la parité hommes-femmes, au niveau décisionnel, afin que le point de vue et les besoins des femmes soient pris en considération.
- Élaborer des stratégies pour améliorer et garantir aux femmes l'accès aux ressources naturelles et prendre des mesures pour le renforcement des capacités et le transfert de technologies.
- Recourir aux connaissances et compétences spécialisées des femmes dans les stratégies d'atténuation et d'adaptation.
- Créer des conditions et des opportunités équitables d'éducation, d'information et de formation en matière de changement climatique.

3. Passons aux actes

Le savoir théorique et l'expérience nous incitent à établir une corrélation entre égalité des genres et changement climatique dans toute approche globale et rationnelle des défis que pose le changement climatique. Ayant présenté leurs résultats, les auteurs de ce Guide de ressources engage tous les lecteurs – femmes et hommes – à prendre des mesures concrètes et respectueuses des considérations liées au genre afin qu'il soit possible d'apporter des solutions concrètes aux défis de plus en plus urgents du changement climatique. Faute d'agir rapidement dans ce sens, nous risquons de renoncer à notre responsabilité envers rien de moins que la Planète – et nous-mêmes.

Références bibliographiques

Aguilar, L., et. al. 2002. *In Search of the Lost Gender: Equity in Protected Areas.* IUCN-ORMA. San José, Costa Rica.

Aguilar, L. 2004a. Fact Sheet: *Fisheries and Aquaculture in Coastal Zones, Gender Makes the Difference.* IUCN, USAID, and Chemonics.

Aguilar, L. 2004b. Fact Sheet: E*nergy, Gender Makes the Difference*. IUCN, USAID, and Chemonics.

Aguilar, L. et. al. 2007. Fact Sheet: *Gender and Climate Change*. IUCN.

Aguilar, L. 2008. *Analysis of the Status of Gender Mainstreaming in the Main Multilateral Environment Agreements*. http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Putting%20Words%20into%20Action%20H.pdf

Anderson, Cheryl L. *Gender Matters: Implications for Climate Variability and Climate Change and Disaster Management in the Pacific Islands*, Intercoast Network, Winter 2002, Issue 41, p. 24-25, 39. http://www.crc.uri.edu/download/2002_41_CRC_GenderPopulationEnvironment.pdf, page Web consultée le 30 avril 2009.

Agarwal, B. 2002. *Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework.* World Development, 29/10:1623-1648.

Araujo, A., & Quesada-Aguilar, A. 2007. Fact Sheet: *Gender and Bioenergy.* IUCN.

Bala, G., Caldeira, K., Wickett, M., Phillips, T. J., Lobell, D. B., Delire, C., & A., M. 2007. *Combined Climate and Carbon-Cycle Effects of Large-Scale Deforestation*. Proceedings of the National Academy of Science, 104/16: 6550-6555.

Boender, C., & Thaxton, M. 2004. Fact Sheet: *Reproductive Health and Environment, Gender Makes the Difference*. IUCN, PRB, Conservation International, and TNC.

Bonetti, T., Erpelding, A., & Pathak, L. 2004. *Listening to "Felt Needs": Investigating Genital Prolapse in Western Nepal*. Reproductive Health Matters 12/23:166-175.

Bradshaw, S. 2004. *Socio-economic Impacts of Natural Disasters: a Gender Analysis*. Santiago de Chile: United Nations.

Bradshaw, S. and Arenas, A. 2004. *Socio-economic impacts of natural disasters: a gender analysis.* Santiago, Chile: ECLAC.

Bridge, 2008. *Gender and Climate Change: Mapping the Linkages. A Scoping Study on Knowledge and gaps.* http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID.pdf

Burón, C. 2007. Gestión de riesgo: *Una nueva visión de los desastres*. http://www.cujae.edu.cu/centros/cecat/documentos/premides/Gesti%F3n%20del%20Riesgo%20_Mexico%202005_.pdf.

Cadre d'action de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes. 2005. Japon.

Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, http://www.unisdr.org/eng/hfa/docs/Hyogo-framework-for-action-english.pdf. Document consulté en janvier 2009.

CCNUCC. 2008. *Rapport de la Conférence des parties sur les travaux de sa treizième session, tenue à Bali du 3 au 15 décembre 2007*.

Cannon, T. 2002. *Gender and Climate Hazards in Bangladesh*. Gender & Development, 10/2: 45-50.

Carpenter, K. E., Abrar, M., Aeby, G., Aronson, R. B., Banks, S., Bruckner, A., Chiriboga, A., Cortés, J., Delbeek, J. C., DeVantier, L., Edgar, G. J., Edwards, A. J., Fenner, D., Guzmán, H. M., Hoeksema, B. W., Hodgson, G., Johan, O., Licuanan, W. Y., Livingstone, S. R., Lovell, E. R., Moore, J. A., Obura, D. O., Ochavillo, D., Polidoro, B. A., Precht, W. F., Quibilan, M. C., Reboton, C., Richards, Z. T., Rogers, A. D., Sanciangco, J., Sheppard, A., Sheppard, C., Smith, J., Stuart , S., Turak, E., Veron, J. E. N., Wallace, C., Weil, E., & Wood, E. 2008. *One-Third of Reef-Building Corals Face Elevated Extinction Risk from Climate Change and Local Impacts.* Science 25 July 2008: Vol. 321. no. 5888, 560 - 563pp

_____. 2006. *Guidance for promoting synergy among activities addressing biological diversity, land degradation and climate change.* Technical Series No. *25, iv+48,*

Convention sur la diversité biologique (CDB). 1992. Rio de Janeiro.

Convention sur la diversité biologique (CDB). 2007. Journée internationale de la biodiversité : changement climatique et diversité biologique. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 2005. Le protocole de Kyoto.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 1992. Rio de Janeiro.

CSD/WAND, *Mainstreaming Gender Perspective in Integrated Water Resources Management Policies: Chile and Brazil Case Studies.* http://www.csdwand.net/data/sheet.asp?cn=Brazil&fn=LA0024 Page Web consultée en décembre 2008.

Dankelman, I., Alam, K., Bashar Ahmed, W., Diagne Gueye, Y., Fatema, N., & Mensah-Kutin, R. 2008. *Gender, Climate Change and Human Security Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal.* WEDO, ABANTU for Development in Ghana, Action Aid Bangladesh and ENDA in Senegal.

Davis, I., Peiris De Costa, K., Alam, K., Ariyabandu, M. M., Bhatt, M. R., Schneider-Sliwa, R., & Balsari, S. 2005. *Tsunami, Gender, and Recovery: Special Issue for International Day for Disaster Risk Reduction, South Asia Disasters.*

De la Vega, J. 2005. *Jatropha y biodiesel.* http://www.gvepinternational.org

Donner, S. D., Knutson, T. R., & Oppenheimer, M. 2007. *Model-Based Assessment of the Role of Human-induced Climate Change in the 2005 Caribbean Coral Bleaching Event*. Proceedings of the National Academy of Sciences, 104/13: 5483-5488.

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). 2000. État de la population du monde.

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). 2000. État de la population du monde 2008.

Food and Agriculture Organization (FAO). 2000. *Gender and Nutrition*. http://www.fao.org/sd/2001/pe0703a_en.htm

Food and Agriculture Organization (FAO). 2007. *Gender and Food Security: Agriculture*. http://www.fao.org/docrep/x0198e/x0198e00.htm" \l "TopOfPage

Gender and Disaster Network. 2005. http://www.gdnonline.org/index.php. Reid, H. and Alam, M. 2005. Millennium Development Goals on Time: A Bulletin on Climate and Development 54: 18-22.

Gault, B., et. al. 2005. *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery*. Part I: Poverty, Race, Gender, and Class. Institute for Women's Policy Research. http://www.iwpr.org/pdf/D464.pdf.

GEF/UNDP - INE, 2005 – 2007, *Project: Capacity Building for State II of Adaptation to Climate Change in Central America, Mexico and Cuba.*

INE – UNDP, 2008, *Social impacts of climate change in Mexico*, Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2001. Third Assessment Report (TAR) Climate Change 2001.

_____. 2007. Fourth Assessment Report (FAR) Climate Change 2007. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA: Cambridge University Press.

_____. 2007a. *The Physical Science Basis*. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Solomon, S. D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 996 pp.

_____. 2007b. *Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK, 7-22.

._____. 2007c. *Mitigation*. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave, L.A. Meyer (eds.)] Cambridge. University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

International Relations Center. http://www.irc-online.org

International Union for Conservation of Nature (IUCN), 2004. *Fact Sheet: Gender Makes the Difference*. http://www.iucn.org.

International Union for Conservation of Nature (IUCN), 2007. *Forests and Livelihoods: Reducing Emissions from Deforestation and Ecosystem Degradation (REDD)*. http://www.iucn.org

Johnsson-Latham, G. 2007. *A Study on Gender Equality as a Prerequisite for Sustainable Development*. http://www.genderandenvironment.org/admin/admin_biblioteca/documentos/rapport_engelska.pdf.

Lara, S. 2004a. Fact Sheet: *Millennium Development Goals, Gender Makes the Difference*. IUCN.

Lara, S. 2004b. Fact Sheet: P*overty and Environment, Gender Makes the Difference.* IUCN.

Lenton, Roberto, Albert M. Wright, and Kristen Lewis. 2005. Health, Dignity, and Development: *What Will it Take? UN Millennium Project Task Force on Water and Sanitation*. London and Sterling, Va.: Earthscan

MAAS. 2004. *Devastating Floods hit Bangladesh. Looking for help from NGOs*. http://www.undpi.org

Malchinkhuu, D. 2001. 2001 MGL: Survey on Mortality in Children under Five: Causes and Influencing Factors. UNICEF and MoHSW.

Malhi, Y., Meir, P., & Brown, S. 2002. *Forests, Carbon and Global Climate*. Philosophical Transactions of the Royal Society of London A, 360:1567-1591.

McLaughlin, J. F., Hellmann, J. J., Boggs, C. L., & Ehrlich, P. R. 2002. *Climate Change Hastens Population Extinctions*. Proceedings of the National Academy of Sciences, 99/9: 6070-6074.

McNeill, C. Gender, Climate Change & REDD: Opportunities & Challenges. Présentation au cours d'un atelier sur le thème Genre et financement de la lutte contre les changements climatiques, organisé à New York les 19-20 novembre 2008. Site Web du GGCA.

Menéndez, R., González Megías, A., Hill, J. K., Braschler, B., Willis, S. G., Collingham, Y., Fox, R., Roy, D. B., & Thomas, C. D. 2006. *Species Richness Changes Lag Behind Climate Change*. Proceedings of the Royal Society B, 273:1465-1470.

Neumayer, E. and Plümper, T. 2007. *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002*. Annals of the Association of American Geographers, 97/3:551-566.

Oglethorpe, J., & Gelman, N. 2004. Fact Sheet: *HIV/AIDS and Environment, Gender Makes the Difference*. IUCN and WWF.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2003. *Changement climatique et santé humaine : Risques et mesures à prendre.* http://www.who.int/globalchange/publications/en/changementclim.pdf. (Document consulté le 23 novembre 2007).

Oslo Policy Forum. 2008. *Changing the Way We Develop: Dealing with Disasters and Climate Change*. http://tsforum.event123.no/UD/OPF08/pop.cfm?FuseAction=Doc&pAction=View&pDocumentId=15358

Oxford Commitee for Famine Relief (Oxfam). 2005. *The Tsunami's Impact on Women*. Briefing Note.

Oxford Commitee for Famine Relief (Oxfam). 2008. http://www.oxfam.org.uk/applications/blogs/campaigners/2008/03/sahena_the_voice_of_climate_ch.html. Page Web consultée en juillet 2008.

Pan American Health Organization. 2005. *Healthy Mothers and Children: The Role of Gender Equality and Women's Empowerment in the Reduction of Maternal and Child Mortality*. WHO.

Peterson, K. 2007. R*eaching Out to Women When Disaster Strikes*. Soroptimist White Paper. http://www.soroptimist.org/whitepapers/wp_disaster.html.

Pirard, P., et. al. 2005. *Summary of the Mortality Impact*. Assessment of the 2003 Heat Wave in France. Euro Surveill. 2005. 10 (7):153-6. http://www.eurosurveillance.org/em/v10n07/1007-224.asp.

Programme d'action de Beijing. 2005. Beijing.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2003. *Rapport mondial sur le développement humain. Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine.*

Rossi, A., & Lambrou, Y. 2008. *Gender and Equity Issues in Liquid Biofuels Production: Minimizing the Risks to Maximize the Opportunities.* FAO.

Programme d'action de Beijing. 2005. Beijing.

Rico, N. 1998. *Gender, the Environment and the Sustainability of Development.* Women and Development Series. United Nations, Chile. ECLAC.

Rowshan, Rabeya. 1992. "Women in Disasters," in: *Journal of Social Studies*, Centre for Social Studies, University of Dhaka (BD), no. 57: 81-88.

Sánchez del Valle, R. 2000. *Local risk management in Central America. Lessons learnt from the FEMID project.* http://www.crid.or.cr/crid/index.shtml

Siles, J. and Soares, D. 2003. *The Force of the Current: Watershed Management with Gender Equity*, IUCN-ORMA. San José, Costa Rica.

Stern, N. 2006. *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cabinet Office - HM Treasury, United Kingdom.

The Equilibrium Fund. 2007. *Reforestation*. http://www.theequilibriumfund.org/page.cfm?pageid=5494. Page Web consultée en novembre 2007.

Thuiller, W., Lavorel, S., Araújo, M. B., Sykes, M. T., & Prentice, I. C. 2005. *Climate Change Threats to Plant Diversity in Europe*. Proceedings of the National Academy of Sciences, 102/23: 8245-8250.

Thullier, W. 2007. "Climate Change and the Ecologist," in: Nature 448/2: 550-552.

Turner, T. E., & Brownhill, L. 2006. *Nigerian Commoners' Gifts to Humanity: Climate Justice and the Abuja Declaration for Energy Sovereignty*: Centre for Civil Society.

_____. 2005. *A gender strategy 2005-2007*. Mexico.

_____. 2005. *Human development and gender in Mexico*. Mexico.

_____. 2006. *Rapport mondial sur le développement humain 2006. Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau.*

_____. 2007. *Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé.* New York.

_____. 2008. *Overcoming inequality, reducing risk. Gender equity in disaster risk management*, Mexico.

United Nations Development Programme (UNDP) and Ministry of the Environment and Natural Resources (SEMARNAT). 2006. *Capacities and synergies. The environmental challenge in Mexico.* Mexico.

United Nations Division for the Advancement of Women, 2001. *Group of Experts Meeting: Environmental management and mitigation of natural disasters: a gender perspective.* Ankara, Turkey.

United Nations Development Fund for Women (UNIFEM). 2005. *Towards gender equality.* CEDAW. Beijing and the ODM.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) & Scientific Committee on Problems of the Environment (SCOPE). 2006. *The Global Carbon Cycle*. UNESCO-SCOPE Policy Briefs 2, Paris.

_____. 2007. *Human Alteration of the Nitrogen Cycle: Threats. Benefits and Opportunities*. UNESCO-SCOPE Policy Briefs 4, Paris.

United Nations Environment Programme (UNEP) & Global Resource Information Database (GRID). 2005. *Arendal Maps and Graphics Library. Carbon Cycle.* http://maps.grida.no/go/graphic/carbon_cycle.
Page Web consultée le 22 août 2007.

_____. 2008. http://www.unfpa.org/derechos/preguntas.htm.

Wamukonya, N. and Skutsch, M. 2002. *Gender Angle to the Climate Change Negotiations. Energy and Environment*, 13/1: 115-124.

Williams, E., et al. 2006. *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery*. Part II: Poverty, Race, Gender, and Class in the Labor Market. Institute for Women's Policy Research. http://www.iwpr.org/pdf/D465.pdf.

Women's Environment and Development Organization (WEDO). 2008. *Gender, Climate Change and Human Security. Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal.* Women's Environmental Network and National Federation of Women's Institutes. 2007.

Women's Manifesto on Climate Change. http://www.wen.org.uk/wp-content/uploads/manifesto.pdf

Zeitlin, J. 2007. *Statement at the Informal Thematic Debate: Climate Change as a Global Challenge. http://www.wedo.org/learn/library/media-type/pdf/june-zeitlins-statement-on-climate-change-as-a-global-challenge*

52nd Session of the Commission on the Status of Women Interactive Expert Panel. *Emerging Issues, Trends and New Approaches to Issues Affecting the Situation of Women or Equality Between Women and Men: Gender Perspectives on Climate Change*. February 2008. Issues paper.

Deuxième section

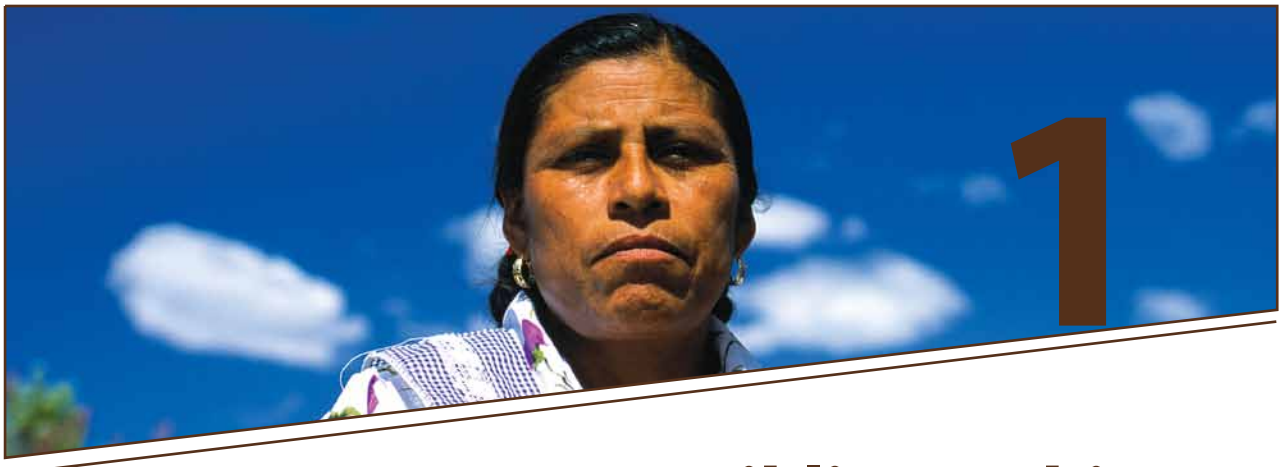

1

Bibliographie annotée

Ce chapitre contient des informations destinées aux personnes souhaitant approfondir leurs connaissances sur l'égalité des genres et le changement climatique. Il renferme une sélection des principales publications parues sur ce thème. Cette sélection a été faite en collaboration avec plusieurs bureaux de pays du PNUD dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, l'UICN et des réseaux d'experts dans le domaine de l'égalité des genres, de l'environnement et du changement climatique. Ces experts ont répondu à une requête électronique ouverte, lancée dans le but d'identifier les initiatives, les études, les projets ou les travaux connexes entrepris dans ce domaine.

L'information est présentée en deux sections, par ordre alphabétique. La première section comprend une bibliographie de base, divisée en quatre thèmes : 1. Changement climatique : cadre de référence; 2. Égalité des genres et changement climatique ; 3. Énergie et égalité des genres, et 4. Mesures d'atténuation et d'adaptation. Certaines références abordent le problème dans un sens large et d'autres en analysent des aspects spécifiques. Pour chacune de ces publications sont indiqués le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le lieu de publication, la maison d'édition, le nombre de pages et un bref résumé du contenu.

La deuxième section inclut un autre groupe de matériaux de référence, notamment des guides, des manuels spécialisés, des fiches d'information, des informations, des portails et des sites Web en lien avec la présente publication.

A. Bibliographie de base

1 CHANGEMENT CLIMATIQUE : CADRE DE RÉFÉRENCE

DOCUMENT	DESCRIPTION
BRIDGE (Development –Gender), 2008. **Gender and Climate Change: Mapping the Linkages. A Scoping Study on Knowledge and Gaps**. www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID.pdf	Ce document tente de regrouper les efforts antérieurs afin de lier genre et changement climatique pour renforcer les recherches futures. Il s'efforce d'identifier les aspects qui manquent aujourd'hui dans le discours en la matière.
Canziani, O.F., Dokken, D.J., Leary, N.A., McCarthy, J.J, White (Eds.). **Changement climatique 2001: conséquences, adaptation et vulnérabilité**. Contribution du Groupe de Travail II au Troisième Rapport d'Évaluation du Groupe d'Experts sur intergouvernemental l'évolution du climat (GIEC). http://www1.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/impact-adaptation-vulnerability/impact-spm-ts-fr.pdf	Décrit les avancées dans la compréhension des facteurs naturels et humains liés au changement climatique. L'étude s'appuie sur les évaluations réalisées par le GIEC en 2001 et y intègre de nouvelles découvertes de la recherche scientifique obtenues au cours des six dernières années.
CCNUCC, 2005 **Protocole de Kyoto** http://unfccc.int/portal_francophone/essential_background/kyoto_protocol/items/3072.php	Le Protocole de Kyoto de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) est un amendement au traité international sur le changement climatique, qui préconise la réduction obligatoire des émissions par les nations industrialisées (visées à l'annexe I au titre de la CNUCCC). Il est entré en vigueur le 16 février 2005.
Center for Health and the Global Environment, Harvard Medical School – UNDP, 2005. **Climate Change Futures : Health, Ecological and Economic Dimensions.** http://sgp.undp.org/downloads/CC%20Policy%20-%20ENGLISH.pdf	Ce document est centré sur la santé. Il soutient que le changement climatique affectera la santé de l'homme ainsi que les écosystèmes et les espèces dont nous dépendons. Ces impacts sur la santé auront des répercussions économiques.
Comisión Intersecretarial de Cambio Climático, 2007. **Estrategia Nacional de Cambio Climático México.** http://www.semarnat.gob.mx/queessemarnat/política_ambiental cambioclimatico/Pages/estrategia.aspx	Étudie les niveaux possibles de réduction des émissions ; propose les études nécessaires pour la définition d'objectifs plus précis de mesures d'atténuation et esquisse les besoins du pays pour avancer dans la construction de capacités d'adaptation.
Ebrahimian, E. Project Supervisor: Gitonga,S., Programa de Pequeñas Donaciones PNUD-GEF, 2003. **Community Action to Address Climate Change: Case Studies Linking Sustainable Energy Use with Improved Livelihoods.** http://sgp.undp.org/download/SGPCaseStudiesBook.complete.pdf	Cette publication résume l'information essentielle sur les projets d'énergie et de changement climatique soutenus par le Programme de microfinancement du FEM entre 1992 et 2003.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Energy Saving Trust, 2007. **The Impact of Climate Change in the Rest of the World.** http://www.energysavingtrust.org.uk/your_impact_on_climate_change/the_impact_of_climate_change_in_the_rest_of_the_world	Ce lien offre un bref résumé des points essentiels concernant le changement climatique. On y explique que ce phénomène sera plus menaçant pour les communautés en développement, qui seront davantage affectées par ses impacts.
Fuentes, R. and Seck, P., 2007. The Short and Long-Term Human Development Effects of Climate Related Shocks: Some Empirical Evidence. Occasional Paper for the Human Development Report 2007/2008. http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/papers/backgound_ricardo_papa_2007.pdf	Ce document analyse les reculs en matière de développement humain occasionnés par l'impact des catastrophes climatiques. Il analyse les données concernant des ménages dans quatre pays ayant connu fréquemment ce types de catastrophes , comme les inondations et la sécheresse.
Holdren, J., 2007. **Meeting the Climate-Change Challenge: Avoiding the Unmanageable & Managing the Unavoidable.** http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd15/statements/holdren_9may.pdf	Document en Power Point présenté durant la table ronde de très haut niveau sur le changement climatique organisée durant la quinzième réunion de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD-15). Il décrit les stratégies d'adaptation et d'atténuation qui ont été recommandées.
Houghton J. T., Ding Y., Griggs D.J., Noguer M., (Eds.). **Climate change 2001: The Scientific Basis.** Partie de la contribution du Groupe de travail I au troisième rapport d'évaluation du groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. http://www.grida.no/publications/other/ipcc_tar/?src=/climate/ipcc_tar/wg1/index.htm	Décrit les progrès réalisés dans la compréhension des facteurs naturels et humains liés au changement climatique. Se fonde sur les évaluations faites par le GIEC en 2001 et y incorpore les nouvelles découvertes obtenues durant les six dernières années de recherche scientifique.
International Institute for Sustainable Development. 2003. **Livelihoods and Climate Change: Combining disaster risk reduction, natural resource management and climate change adaptation in a new approach to the reduction of vulnerability and poverty.** IUCN, IISD, SEI, SDC & Intercooperation	Ce document vise à fournir un cadre pour les chercheurs, les responsables de la formulation de politiques publiques et les groupes communautaires qui s'efforcent de prendre des décisions sur l'adaptation au changement climatique.
International Institute for Sustainable Development. 2007. **CRiSTAL Community-based Risk Screening – Adaptation and Livelihoods.** IISD, IUCN, SEI-US & Intercooperation	Il s'agit d'un outil complémentaire développé conjointement par l'IISD, l'IUCN, SEL-États-Unis et Inter-coopération. Il se fonde sur l'Évaluation de l'impact environnemental et le modèle de moyens d'existence durables (SLF). Son objectif principal est de fournir une logique et un processus d'utilisation facile pour aider les usagers à mieux comprendre les relations entre les risques liés au climat, la vie des gens et les activités des projets.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, et Institut National de l'Ecologie, 2007. **Mexico Third National Communication under the UNFCCC.** http://www..imacmexico.org	Cette communication est conforme à l'Article 4, paragraphe 1 et à l'Article 12 paragraphe 1 de la CCNUCC relatifs à la communication d'informations concernant l'application de la Convention.
PNUD,2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. **La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé.** http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/chapters/french/	Le rapport avertit que le changement climatique menace d'inverser le développement humain et peut conduire à un recul en matière de santé, d'éducation et de réduction de la pauvreté, sans compter l'aggravation des inégalités. Il souligne la responsabilité conjointe mais différenciée des pays pour affronter ce défi commun et promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
Nations Unies, 1994. **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).** http://unfccc.int/portal_francophone/essential_background/convention/items/3270.php	Entrée en vigueur en mars 1994, la CCNUCC établit le cadre international pour le développement conjoint, par les gouvernements, d'une proposition politique pour la réduction des effets du changement climatique et l'adaptation aux menaces qu'il implique.
Nations Unies, et. al., 2003. **Poverty and Climate Change. Reducing the Vulnerability of the Poor through Adaptation.** http://www.unpei.org/PDF/Poverty-and-Climate-Change.pdf	Ce document est centré sur l'impact du changement climatique dans la lutte contre la pauvreté, dans le contexte de la progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la phase suivante. Le texte traite de la manière d'inclure et d'incorporer l'adaptation au changement climatique dans la lutte contre la pauvreté et les efforts pour atteindre un développement durable.
Stern, N. 2006. **The Economics of Climate Change: The Stern Review.** Cabinet Office - HM Treasury. http://www.hm-treasury.gov.uk/sternreview_index.htm	Le rapport Stern contient des informations sur l'impact du changement climatique et du réchauffement planétaire sur l'économie mondiale. Il a été élaboré par le Ministère des finances du Royaume Uni. Il examine les impacts du changement climatique, les risques et les coûts associés. Le rapport conclut qu'étant donné que le changement climatique constitue une menace mondiale, les bénéfices d'actions fortes et précoces sont supérieurs au coût économique de l'inaction.
UK Parliamentary Office of Science and Technology, 2006. **Adapting to Climate Change in Developing Countries.** http://www.parliament.uk/documents/upload/postpn269.	Bulletin qui couvre les aspects les plus pressants pour les pays en développement à mesure que ceux-ci s'adaptent au changement climatique.
UNDP, 2001. **Sustainable Energy, Development & the Environment: UNDP's Climate Change Initiatives.** http://www.undp.org/energy/climate.htm	Brochure de huit pages qui évoque l'engagement du PNUD pour appuyer les initiatives des pays en développement dans leur effort visant à faire face aux conséquences du changement climatique. Dans le texte, un accent spécial est mis sur l'amélioration du niveau de vie de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP / GEF, 2004. **Lessons for the Future 2004: Meeting the Climate Change Challenge, Sustaining Livelihoods.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1115	Cette brochure PNUD/FEM récapitule des exemples d'activités à engager pour affronter le changement climatique dans les cinq domaines prioritaires du FEM.
Watson, R.T. et al. (Eds.) GIEC. **Changement Climatique 2001: Rapport de synthèse.** http://www.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/synthesis-syr/french/question-1to9.pdf	Répond à neuf questions concernant des aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques liés au changement climatique. Ce texte représente le travail de trois ans, d'environ 450 auteurs principaux et 800 contributeurs. Il comprend aussi les commentaires de près de 100 experts et représentants de gouvernements.

2 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CONSIDÉRATIONS LIÉES AU GENRE

DOCUMENT	DESCRIPTION
BRIDGE, Institute of Development Studies (IDS), UK. **Gender and climate change: mapping the linkages** http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID_draft.pdf	Cette publication retrace les impacts du changement climatique relatifs au genre et leurs implications pour l'égalité des genres. Tout en formulant des recommandations pour les recherches futures, elle met en évidence les perspectives de genre en matière d'adaptation et les inégalités de genre dans les approches en matière d'atténuation.
ACDI-Agence Canadienne pour le Développement International. **Gender Equality and Climate Change: Why Consider Gender Equality When Talking Action on Climate Change?** http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUImages/Climate%20change3/$file/Gender-2.pdf	Analyse les liens entre égalité des genres et changement climatique à partir de la question : « Pourquoi prendre en compte l'égalité des genres dans le processus décisionnel se rapportant au changement climatique ? » Le document aborde des thèmes aussi essentiels que la sécurité alimentaire, les ressources hydrologiques et les effets du changement climatique sur la santé humaine.
Dennison, C.,2003. **From Beijing to Kyoto: Gendering the International Climate Change Negotiation Process.** http://www.pugwash.org/	En dépit des efforts de l'ONU pour traiter la dimension liée au genre de façon transversale dans ses actions, les débats et négociations relatifs au changement climatique demeurent neutres en la matière. Le document soutient que les négociations internationales n'auront ni légitimité ni efficacité si elles ne prennent pas en compte le thème de l'équité de genre dans le processus.
Denton, F.,2001. **Climate Change, Gender and Poverty—Academic Babble or Realpolitik?** http://generoyambiente.com/admin/admin_biblioteca/documentos/FatmaDenton.pdf	« Qu'a l'égalité des genres à voir avec tout cela ?» C'est avec cette question d'ordre général que commence l'article. Il est indéniable que le changement climatique et ses variables auront des effets dévastateurs sur la vie des hommes et des femmes. Le changement climatique a été défini comme le phénomène essentiel de notre époque – un ensemble d'événements qui peuvent altérer l'existence de toute l'humanité en général. Le document argumente que le changement climatique va davantage creuser l'écart entre riches et pauvres dans le monde, et va surtout approfondir les écarts entre genres.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Denton, F., 2004. **Gender and Climate Change: Giving the "Latecomer" a Head Start.** http://www.siyanda.org/search/summary.cfm?nn=2275&ST=SS&Keywords=climate&SUBJECT=0&Donor=&StartRow=1&Ref=Sim	S'articule autour de trois domaines sensibles en rapport au climat : l'agriculture, l'eau et l'énergie et examine comment des stratégies d'adaptation peuvent être élaborées pour aider les femmes et les hommes impliqués dans ces secteurs à atténuer les effets du changement climatique. Les suggestions envisagent des projets de gestion forestière capables d'offrir de nouveaux moyens pour améliorer les produits, la qualité du sol et la conservation de l'eau.
Dunkelman, I., 2002. **Climate Change: Learning from Gender Analysis and Women's Experiences of Organizing for Sustainable Development.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 21-29 http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921472~db=all~order=page	Explore les relations actuelles et potentielles entre égalité des genres et changement climatique et les implications spécifiques de ce phénomène envisagées selon une perspective liée au genre. Donne aussi des exemples de femmes organisées pour faire face au changement dans le domaine du développement durable et spécifiquement au niveau des travaux préparatoires du Sommet mondial sur le développement durable. Démontre comment la participation des femmes peut se traduire par des résultats répondant mieux aux préoccupations tenant compte de la dimension de genre.
Dunkelman, I., Alam, K., Bashar Ahmed, W., Diagne Gueye, Y., Fatema, N., & Mensah-Kutin, R. 2008. **Gender, Climate Change and Human Security Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal.** WEDO, ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh and ENDA in Senegal.	Il s'agit d'un récapitulatif de références générales sur, l'égalité des genres, le changement climatique et la sécurité humaine; c'est aussi une compilation de diverses études de cas se rapportant au Sénégal, se rapportant au Ghana et au Bangladesh.
Duddly, J., 2005. **Is Climate Change a Gender Issue? AWID.** http://www.awid.org/eng/Issues-and-Analysis/Library/Is-climate-change-a-gender-issue2	Souligne la gravité du changement climatique, qui est reconnue par la communauté scientifique mais éludée par les responsables de la formulation de politiques publiques au niveau international. Signale la vulnérabilité de la communauté des Inuits face aux effets actuels du changement climatique et met l'accent sur les impacts qui affectent les femmes.
ENDA/IRADE, 2006. **Is the Gender Dimension of the Climate Debate Forgotten?** http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/COP8__exec_summ.pdf	Résumé de la session consacrée à l'égalité des genres et au changement climatique de la Cop-8. Inclut des recommandations, la liste des participants et les propositions essentielles pour aborder ce thème dans le débat.
Gurung, J. et al., 2006. **Gender and Desertification: Expanding Roles for Women to Restore Drylands.** http://www.siyanda.org/static/gurung_gender_desertification.htm	Les auteurs soutiennent que dans de nombreuses régions arides du monde, les connaissances et les rôles traditionnels dévolus aux femmes dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire sont cruciaux. Toutefois celles-ci sont souvent exclues des projets liés à la conservation des sols, de développement, et de la formulation des politiques publiques.
Hartmann, B., 2006. **Gender, Militarism and Climate Change.** http://www.zmag.org/zspace/commentaries/2561	Actuellement, l'absence au niveau de la politique internationale de l'approche liée au genre dans les débats portant sur le changement climatique est préoccupante. Des études récentes et des campagnes féministes dénoncent l'inexistence d'une telle approche et soulignent l'importance des différences entre les genres dans l'analyse de la vulnérabilité et de l'adaptation au réchauffement de la planète.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Hemmati, M., 2005. **Gender and Climate Change in the North: Issues, Entry Points and Strategies for the Post-2012 Process.** Genanet: http://www.genanet.de/fileadmin/downloads/themen/Themen_en/Gender_Post-Kyoto_en_abstract.pdf	L'auteur est responsable de la coordination de la section Gender Justice and Sustainability de Genanet. Le document traite d'aspects importants portant sur l'égalité des genres et le changement climatique, principalement dans les pays industrialisés du Nord. Le texte met en lumière des considérations stratégiques pour des organisations de femmes en Allemagne, en Europe et dans la région en général, dans le cadre des travaux préparatoires aux négociations sur un instrument mondial relatif au changement climatique après 2012.
Hoddinott, J. and Kinsey, B.,2000. **Adult Health in the Time of Drought. International Food Policy Research Institute Discussion Paper.** http://www.ifpri.org/divs/fcnd/dppapers/dp79.pdf	Document qui analyse l'impact de la sécheresse de 1994-95 sur la santé des adultes dans les zones rurales du Zimbabwe.
IPADE. **El cambio climático y los Objetivos de Desarrollo del Milenio.** http://www.pobrezacero.org/objetivos/documentos/cambio_climatico_odm.pdf	Explique comment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) restent en relation étroite avec la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. En particulier, chacun des OMD a un lien spécifique avec le changement climatique car ce dernier influence de manière directe la possibilité d'atteindre les objectifs en question. Par conséquent les possibilités d'atteindre les OMD se trouvent affectées par les changements dans le climat et les effets qui y sont associés, et ceci aggrave la situation de pauvreté des groupes les plus vulnérables.
Laub, R. et Lambrou, Y., 2004. **Les perspectives de genre dans la Convention sur la biodiversité, les changements climatiques et la désertification.** Division de la parité hommes-femmes et de la population, FAO http://www.fao.org/sd/dim_pe1/pe1_041002_fr.htm	Ce document explique comment dans les conventions sur la diversité biologique, le changement climatique et la désertification, de même que dans leurs mécanismes de mise en œuvre, la perspective liée au genre est inégalement présente. L'objectif du travail est de réaffirmer la pertinence de l'adoption d'une approche axée sur le genre dans les accords multilatéraux sur l'environnement.
Lambrou, Y. and Piana, G., 2006. **Gender: The Missing Component of the Response to Climate Change.** http://www.siyanda.org/static/lambrou_gender_climatechange.htm	Ce rapport fait valoir que, tout comme la pauvreté, l'égalité des genres est une question intersectorielle dans le domaine du changement climatique et doit être reconnue comme telle. Les conclusions démontrent que les considérations relatives au genre ont généralement été éludées dans les politiques internationales concernant le climat. Ce n'est qu'au cours des dernières années, lors des sessions des Conférences des Parties (Cop), la Cop-8 (tenue à New Delhi en octobre 2002) et la Cop-9 (qui a eu lieu à Milan en décembre 2003) que la question de l'égalité des genres a été abordée fortuitement.
Masika, R. (ed.), 2002. **Gender, Development, and Climate Change. Oxfam.** http://publications.oxfam.org.uk/results.asp?keyword=masika&x=0&y=0&SORT=SORT_DATE/d	Cet ouvrage examine la dimension liée au genre dans le changement climatique. Il fait valoir que l'analyse envisagée sous cet angle n'a pas été prise en compte dans les débats internationaux, ni l'étroite relation existant entre ce thème et les questions de pauvreté. Il montre de plus l'importance de prendre en compte la question de l'égalité des genres lorsqu'il s'agit de comprendre les impacts du changement environnemental mondial sur les communautés humaines.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Neumayer, E. and Plümper, T., 2007. **The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981-2002.** http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=874965	Les catastrophes naturelles ne touchent pas tout le monde au même degré. Une approche de la question sous l'angle de la vulnérabilité suggère que l'absence d'équité dans les situations de risque, l'accès aux ressources et les opportunités et capacités sont différents pour les hommes et pour les femmes. L'axe central du document traite de l'analyse des vulnérabilités des femmes et des filles, qui sont davantage exposées aux conséquences négatives des catastrophes.
Oxfam. **L'adaptation au changement climatique Ce dont les pays pauvres ont besoin et qui devrait payer.** http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/changement_climatique_0.pdf	Le changement climatique oblige les communautés des pays pauvres à s'adapter à un impact sans précédent. Les pays riches, les plus grands responsables du problème, doivent arrêter de nuire à la planète - en réduisant les émissions de gaz à effet de serre - et commencer à collaborer en donnant des fonds pour l'adaptation au changement. Dans les pays en développement, Oxfam a calculé que le coût de cette adaptation représenterait un minimum de 50 000 millions de dollars des États-Unis par an. Ce chiffre pourra augmenter de façon significative si les émissions mondiales ne sont pas réduites rapidement.
Rivero, R., 2002. **Gendering Responses to El Niño in Rural Peru.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 60-69. http://www.informaworld.com/smpp/content~db=jour~content=a741921478	Réflexions sur les enseignements tirés de l'approche liée au genre au Centre pour l'Avancement et le Développement des Andes (Ceproda MINGA), à l'occasion d'un travail avec des communautés déshéritées de la région de Piura, au Pérou, après le passage du phénomène El Nino en 1997-98. Le document est centré sur la traditionnelle exclusion des communautés rurales, et en particulier des femmes, de la formulation des politiques publiques, et examine les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent se constituer en actrices politiques et sociales plus influentes en créant leurs propres stratégies pour le développement durable et l'atténuation.
Röhr, U., 2004. **Gender Relations in International Climate Change Negotiations.** http://www.siyanda.org/search/summary.cfm?nn=2345&ST=SS&Keywords=gender&SUBJECT=0&Donor=&StartRow=521&Ref=Sim	L'égalité des genres n'est pas mentionnée dans la CCNUCC même si elle fait partie intégralement de l'Agenda 21. Ce n'est qu'avec l'élaboration des instruments du Protocole de Kyoto, en particulier le Mécanismes pour un développement propre (MDP), que les considérations d'égalité des genres ont commencé à attirer l'attention des spécialistes. Depuis lors, la majorité des positions et analyses effectuées selon une approche liée au genre se sont concentrées exclusivement sur les femmes dans les pays en développement. Les projets de MDP sont mis en œuvre dans ces pays et c'est là que l'on trouve le plus grand nombre de réseaux de femmes travaillant dans le domaine de l'énergie.
Röhr, U., 2004. **Mainstreaming Gender into the Climate Change Regime.** http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/Gender_and_climate_change_COP10.pdf	Déclaration du groupe de travail des femmes durant Cop-10 à Buenos Aires, Argentine. Les auteurs déclarent que l'ONU s'est formellement engagée à prendre en compte le caractère intersectoriel de l'approche liée au genre dans toutes ses politiques et tous ses programmes ; néanmoins cette organisation ne comprend toujours pas pourquoi l'égalité des genres est un facteur qui doit être pris en compte dans le changement climatique, ou comment il doit y être inclus.
Röhr, U. and Hemmati, M., 2006. **Why it Makes a Difference: Gender and Climate Change at COP11/MOP1.** Résultats des travaux de la XI Conférence des Parties (Cop-11) http://www.bpwnl.nl/archief/th4_sust/0512-cop11-gender.doc	Présente une analyse des résultats obtenus par un groupe de femmes à la Conférence des Parties qui s'est tenue à Montréal (Cop-11-MOP1). Traite de la question de l'égalité des genres dans les débats et négociations sur le changement climatique.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Skutsch, M.,2002. **Protocols, Treaties, and Action: The Climate Change Process Viewed through Gender Spectacles.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 30-39. http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921471~db=all~order=page	Cette recherche débute par une évaluation du degré auquel l'égalité des genres a été prise en compte dans les processus internationaux portant sur l'élaboration de politiques sur le changement climatique. Elle cherche à mettre en évidence les occurrences significatives de la dimension liée au genre en ce qui concerne: (a) les émissions de gaz à effet de serre ; (b) la vulnérabilité au changement climatique ; et (c) la participation aux projets qui financent les activités ayant trait au climat. L'étude suggère d'identifier les domaines dans lesquels la perspective liée au genre pourrait améliorer l'efficacité des interventions concernant le climat tout en bénéficiant aux femmes.
UICN, 2007. **Gender Aspects of Climate Change.** http://www.iucn.org/en/news archive/2007/03/7_gender_climate_change.pdf	Décrit en détail l'impact du changement climatique sur la vie des femmes et montre comment celles-ci sont sous-représentées dans les processus de prise de décision et la formulation de politiques publiques. Montre également qu'il y a une discrimination préjudiciable aux femmes dans les calculs des émissions et du carbone.
Villagrasa, D., 2002. **Kyoto Protocol Negotiations: Reflections on the Role of Women.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 40-44. http://www.informaworld.com/smpp/content~db=all~content=a741921479	Analyse les trois collectifs qui ont modelé le Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) et le rôle de l'approche liée au genre dans ces concertations. Le premier collectif est celui des délégations gouvernementales, les négociateurs les plus importants. Le second collectif est celui des représentants des entreprises et le troisième, celui des ONG environnementales.
Wamukonya, N. and Rukato, H., 2001. **Climate Change Implications for Southern Africa: A Gendered Perspective.** www.africa-adapt.net/.../fd42d624f2944271ad84f2e090e2e2b8_cc_gender_SA.pdf	La capacité de l'Afrique du Sud à s'adapter au changement climatique dépend de la disponibilité des ressources financières et humaines. Sa situation géographique et politique pourrait affecter sa capacité de réaction. Ce document fait une analyse des incidences du changement climatique sur ce pays à partir d'une perspective liée au genre.
Wamukonya, N. and Skutsch, M., 2002. **Gender Angle to the Climate Change Negotiations.** In Energy & Environment, Vol. 13, No. 1, pp.115-124 (10). http://doc.utwente.nl/view/research_group/Centre_for_Clean_Technology_and_Environmental_Policy_=28CSTM=29.html	Plus que le Nord, le Sud est exposé aux incidences du changement climatique, à cause de sa condition de vulnérabilité et du manque de ressources pour s'adapter au changement. Mais les différences d'intérêts entre hommes et femmes par rapport au changement climatique ont-elles une dimension Sud-Nord?
WECF – Women in Europe for a Common Future, 2005. **Gender and Climate Change Research Workshop: What Do We Know? What Do We Need to Find Out?** http://www.siyanda.org/static/wecf_gender_climatechange_workshop.htm	Regroupe les entretiens d'experts (hommes et femmes) à propos de leurs travaux de recherche sur l'égalité des genres et le changement climatique. Souligne le rôle des femmes et leur influence sur les politiques liées à l'égalité des genres dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

DOCUMENT	DESCRIPTION
WEDO — Women's Environment and Development Organization, 2003. **Untapped Connections: Gender, Water and Poverty.** http://www.wedo.org/learn/library/media-type/pdf/untapped-connections-2003	Fournit une analyse sur l'intégration du thème de l'eau, de l'égalité des genres et de la pauvreté dans les traités internationaux, et les plans d'action gouvernementaux, et leurs incidences sur le plan local. Ceci est illustré par la présentation d'études de cas en relation avec cette problématique.
WEDO — Women Environment and Development Organization, 2007. **Women and Global Climate Change.** No. 74/75 Spring/Summer 2007. http://www.weimag.com/	La revue internationale Women and Environnement examine, d'un point de vue féministe, les relations des femmes avec leur milieu naturel, construit et social. Ce volume est consacré au thème des femmes et de l'environnement, et contient des informations sur des sujets connexes comme la santé, la sécheresse, l'adaptation et l'atténuation, l'énergie ; il inclut également des études de cas.
Women´s Group Statement on Gender and Climate Change, présenté à l'UNFFCC à Montreal, 2005. **Global Warming Matters!** http://www.genanet.de/fileadmin/downloads/themen/Gender_CC_COP11_statement_short_7dec.pdf	Fait état de la position du Groupe de Femmes sur l'égalité des genres et le changement climatique, présentée à la réunion de la Convention de l'ONU sur le changement climatique, qui s'est tenue à Montréal en novembre 2005.
World Economic Forum, 2007. **The Global Gender Gap Report.** http://www.weforum.org/pdf/gendergap/report2007.pdf	Présente des données sur le degré d'égalité entre les genres dans les différents secteurs de la société. Englobe un total de 128 pays qui représentent plus de 90 % de la population mondiale.

3 ÉNERGIE ET ÉGALITÉ DES GENRES

DOCUMENT	DESCRIPTION
Annecke, W., 2002. **Climate change, energy-related activities and the likely social impacts on women in Africa.** In International Journal of Global Environmental Issues (IJGENVI), Vol. 2, No. 3-4. http://www.inderscience.com/search/index.php?action=record&rec_id=2400&prevQuery=&ps=10&m=or	Cherche à établir les relations entre changement climatique, utilisation de l'énergie, dimension liée au genre et les impacts qui en découlent dans la vie quotidienne des femmes en Afrique. L'approche est large et tâche de proposer une perspective sur la complexité des facteurs pris en compte dans l'analyse. Souligne la différence dans l'utilisation de l'énergie dans les pays développés et dans les pays en développement, et entre les hommes et les femmes ; étudie l'impact de l'utilisation de l'énergie sur le changement climatique. Le sous-secteur de l'énergie le plus vulnérable est celui de la biomasse, qui est utilisé par le plus grand nombre de consommateurs : les femmes pauvres.
Brew-Hammond, A. y Crole-Rees, A., 2004. **Reducing Rural Poverty Through Increased Access to Energy Services: A Review of the Multifunctional Platform Project in Mali.** http://www.undp.org/energy/reducmali.htm	Examen de l'expérience d'un projet multifonctionnel au Mali. Analyse des documents concernant l'impact des services modernes d'énergie sur la vie des gens en matière de revenus, d'éducation et sur la condition sociale des femmes rurales et leur santé. De plus, le texte fait des observations analytiques sur des facteurs importants qui affectent les relations entre les services d'énergie et les résultats du développement. De même, il établit un diagnostic sur l'importance de la conception multifonctionnelle du projet pour les politiques nationales et régionales élargies, dans le contexte de l'utilisation du développement et de l'énergie pour réduire la pauvreté en Afrique.

DOCUMENT	DESCRIPTION
GEF-UNDP Small Grants Programme, 1998. **Women and Energy Project. Zimbabwe.** http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=3919	L'objectif général de ce programme a été d'intensifier la participation des femmes, au processus décisionnel, à la planification et à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et durables au Zimbabwe. Le texte documente également et souligne les initiatives, les expériences et la condition sociale des femmes dans des projets d'énergie durable dans ce pays. Ces activités sont menées dans le cadre d'un processus participatif qui devrait aboutir à un plan national faisant déjà l'objet d'un dialogue pour améliorer la condition sociale des femmes et leur participation à la formulation de politiques d'énergie.
GEF-UNDP Small Grants Programme, 2002. **Promoting the Production and Utilization of Jatropha Oil in the West Mamprusi District of the Northern Region of Ghana.** http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=5521	Ce projet a aidé un groupe de femmes à aménager une plantation de Jatropha, à construire une usine de transformation des graines en biodiesel, actionnée par un moteur de barate à beurre de karité. Ainsi, les femmes ont-elles appris à fabriquer du savon et à utiliser de l'engrais organique en traitant les résidus des graines de jatropha. Le projet a réuni les femmes au sein d'un groupe économique qui produit, vend et répartit les bénéfices dérivés de la vente de l'huile de jatropha.
GEF-UNDP Small Grants Programme, 2005. **Solar Energy Power for Socio-Economic Advancement of Women in Selected Communities in the Northern Region. Ghana.** http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=7466	Le projet a introduit l'électricité solaire dans la région, fournissant ainsi aux femmes rurales une source d'énergie alternative pour le développement des activités économiques. Certaines femmes ont reçu une formation pour fabriquer et utiliser des séchoirs solaires pour traiter les noyaux de fabrication du beurre de karité. L'énergie solaire a également été utilisée pour monter un centre d'information rurale qui offre des cours du soir d'alphabétisation pour les femmes et les enfants.
GEF-UNDP Small Grants Programme, 2005. **Estación micro-hidroeléctrica para el procesamiento de fibra natural (lanas) en Agua Blanca, Bolivia.** http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=7229	L'objectif de ce projet a été de fournir de l'énergie à la communauté d'Agua Blanca par la construction d'une usine de production d'énergie hydroélectrique. Cette énergie a été utilisée pour le traitement de la laine d'alpaca à des fins productives et aussi pour faire fonctionner des machines à sécher, des pompes à teinture et des machines à tisser. Le projet a aidé un groupe de femmes dans ses activités en leur procurant de l'équipement et de meilleures conditions de production. Elles ont pu ainsi investir davantage dans leur travail et former une micro-entreprise communautaire. La micro-entreprise a permis aux femmes de générer un revenu supplémentaire pour améliorer les conditions de vie de leur famille.
GEF-UNDP Small Grants Programme, 2005. **Scaling Up Animal Husbandry Practices as Sustainable Livelihoods, Empowering Women through Credit, Self-Help and Alternative Fuels/ Energy Sources.** India. http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=9240	Le principal objectif du projet a été de promouvoir le biogaz comme combustible de substitution à usage domestique et de réduire ainsi la pression sur la forêt et les émissions de carbone. Le projet a visé directement les femmes car ce sont elles qui traditionnellement travaillent à la cuisine et utilisent le charbon de bois pour cuisiner. Des unités de production de biogaz ont été construites et sont désormais administrées par des femmes et des hommes. En réduisant l'utilisation du bois comme combustible, le projet a contribué à la conservation de la biodiversité en diminuant le déboisement. Il a aussi perùis aux groupes de femmes rurales de préserver la biodiversité et d'améliorer leurs revenus avec l'élevage.

DOCUMENT	DESCRIPTION
GEF -UNDP Small Grants Programme, 2005. **Utilizing Solar Energy for Drying Agriculture Crops in Khuza'a Village by Distributing Crop Driers for 60 Women.** Palestina. http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=7414	Seize séchoirs solaires pour les cultures ont été conçus et fabriqués en collaboration avec des experts locaux. Soixante femmes de la communauté en ont bénéficié directement et 360 autres indirectement. Elles ont pu générer des revenus modestes de 200 dollars des États-Unis par saison, selon les produits saisonniers disponibles, qui varient depuis les plantes médicinales jusqu'aux légumes verts et les dattes. Les résultats de l'atelier se sont révélés durables au-delà de la fin du projet. Soixante-dix séchoirs solaires financés par d'autres donateurs ont été installés dans la ville de Gaza.
Genanet. **A Powerful Connection: Gender and Renewables. Gender Perspectives in Industrialized Countries.** http://www.genanet.de/positionen.html?&L=1	Explore l'approche liée au genre dans la production d'énergie renouvelable et les quelques initiatives qui sont déjà en cours de réalisation. Plusieurs recommandations sont formulées sur ce qui doit être fait dans ce domaine.
Global Village Energy Partnership. **GVEP National Energy for Poverty Reduction Action Plan.** GVEP Ghana. http://www.gvepinternational.org	Le projet a mis en œuvre le Plan d'action national, lequel présente les interventions dans le domaine de l'énergie qui peuvent être utilisées pour améliorer la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté au Ghana. Dans le cadre du plan d'action, un expert en matière d'égalité des genres a été engagé en tant que consultant pour analyser cette question.
Misana, S. y Karlsson, G., 2001. **Generating Opportunities: Case Studies on Energy and Women.** Newsletter of the network for gender and sustainable energy, Vol 4. 2001. http://www.undp.org/energy/publications/2001/2001a.htm	Generating Opportunities est un ouvrage qui comprend huit études de cas d'Afrique et d'Asie sur les femmes et l'énergie. Il fournit des exemples concrets sur la façon d'améliorer l'accès des femmes défavorisées à une énergie propre et économique. Les aspects les plus importants abordés dans cette publication, sur la base des leçons apprises par les études de cas, sont l'élaboration de politiques et de programmes visant à améliorer l'accès des femmes à des services d'énergie modernes dans les zones rurales.
Modi, et al., 2005. **Energy Services for the Millennium Development Goals.** UN Millennium Project. http://www.unmillenniumproject.org/documents/MP_Energy_Low_Res.df	Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, ce document traite le thème des services d'énergie pour la réalisation de ces objectifs. De plus, il expose une stratégie pratique pour fournir des services énergétiques aux populations les plus pauvres.
Rossi, A., & Lambrou, Y. 2008. **Gender and equity issues in liquid biofuels production: minimizing the risks to maximize the opportunities.** FAO. ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ai503e/ai503e00.pdf	Explore les risques, différenciés selon le genre, associés à la production à grande échelle de la première génération de biocombustibles liquides dans les pays en développement. L'objectif de cette étude est de débattre des risques et d'identifier la recherche et les stratégies politiques adéquates pour y faire face ; il s'agit également de profiter au maximum des opportunités offertes par la production de biocombustibles.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP–United Nations Development Programme, 2007. **Gender and Energy for Sustainable Development** http://www.undp.org/energy/gendereng.htm	Proposition visant à l'intégration d'une perspective liée au genre dans le secteur énergétique en Amérique Latine. Se fonde sur la systématisation d'expériences d'énergie renouvelable incluant une perspective liée au genre dans divers pays de la région. En plus des leçons apprises, présente une méthodologie pour l'élaboration d'indicateurs sur l'égalité des genres dans les projets d'énergie durable.
UNDP / UN-DESA / World Energy Council, 2000. **World Energy Assessment: Energy and the Challenge of Sustainability.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5037	Cette publication présente l'état des lieux sur les aspects sociaux, économiques, environnementaux et les questions de sécurité liées à l'énergie. Analyse les conditions dans lesquelles l'énergie peut être un instrument pour atteindre le développement humain durable.
UNDP, The International Institute for Industrial Environmental Economics (IIIEE) and The International Energy Initiative (IEI), 2002. **Energy for Sustainable Development: A Policy Agenda.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5028	En tant que suivi du World Energy Assesment, cette publication est centrée sur la formulation de politiques publiques et leur application effective afin d'accélérer le développement des systèmes d'énergie qui appuient le développement durable.
UNDP, 2004. **UNDP and Energy for Sustainable Development.** http://www.undp.org/energy/docs/UNDP_energy_brochure.pdf	Brochure introduisant l'approche du PNUD en matière d'énergie. Elle décrit les activités et le portefeuille de projets sur ce thème et explique ses liens avec les OMD.
UNDP, 2004. **The World Energy Assessment: Overview.** http://www.undp.org/energy/docs/WEAOU_full.pdf	Présente les liens entre énergie et objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Décrit les débats et les résultats de la CDD-9 et du Sommet mondial pour le développement social. Inclut également les tendances et informations les plus actualisées concernant la technologie liée au secteur de l'énergie et les options de politique énergétique pour un avenir durable.
UNDP, 2005. **Energizing the Millennium Development Goals** http://www.povertyenvironment.net/?q=energizing_the_millennium_development_goals	Explique que les pauvres consacrent une grande partie de leur temps à des activités liées à l'énergie comme la collecte du bois, même lorsque des sources d'énergie modernes sont disponibles, et ce, pour en diminuer les coûts. Cette publication jette un regard sur la relation entre énergie et développement et examine les relations entre l'énergie et les OMD.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2006. **Fact Sheet: Integrating Energy Considerations into Poverty Reduction Strategies.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5774	L'exposition sur le thème : « Énergiser les objectifs du Millénaire pour le développement » s'est tenue durant la quatorzième session de la Commission pour le développement durable (CDD-14), à New York, en mai 2006. Il s'agit de l'une des douze présentations sur l'énergie et les objectifs du Millénaire pour le développement.
UNDP Ghana, 2006. **Liquified Petroleum Gas (LPG) Substitution for Wood Fuel.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5743	Le projet a encouragé et facilité l'utilisation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en substitution du bois et du charbon. Il a aussi appuyé la commercialisation et l'accessibilité du GPL pour subvenir aux besoins en énergie des communautés de trois régions du nord du Ghana. Les résultats : 600 usagers à domicile ont été formés à l'utilisation du GPL, parmi lesquels 500 femmes ; quatre associations d'utilisateurs du GPL ont été formées avec un total de 480 membres dont 289 femmes ; 54 entreprises ont accordé des entretiens, dont 43 exploitées ou possédées par des femmes ; 45 vendeurs de produits alimentaires commerciaux, hommes et femmes, ont reçu une formation adaptée.
UNDP, 2007. **Conceptual Overview. Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment and Energy.** www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6449+Conceptual+Overview.+Gender&access=p&output=xml_no_dtd&ie=UTF-8&client=undp_frontend&site=default_collection&oe=UTF-8&proxystylesheet=undp_frontend	Ce document fournit une première approche à l'intégration d'une perspective liée au genre dans les programmes et les politiques du PNUD concernant les principaux domaines ayant trait à l'énergie et à l'environnement : (1) la gestion des ressources en eau ; (2) l'accès aux services énergétiques ; (3) la gestion durable des terres ; (4) la diversité biologique, et (5) le contrôle des émissions de substances qui épuisent l'ozone et des contaminants organiques persistants.
UNDP, 2007. **Gender Mainstreaming. A Key Driver of Development in Environment and Energy: Portfolio Review and Assessment.** http://gsa1001.undp.org/search?q=cache:elf5rwkG0w0J:www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6492	Ce rapport présente les conclusions d'une étude réalisée entre novembre 2005 et avril 2006 pour évaluer la nature et la portée de la perspective liée au genre dans le dossier de projets du PNUD sur l'énergie et l'environnement, y compris les projets du FEM et du Programme de microfinancement.
UNDP, 2007. **Gender Mainstreaming in Environment & Energy: Training Manual - Part 2.** http://www.undp.org/energyandenvironment/library/Gender_Mainstreaming_Training_Manual_2007.pdf	Ce document fait partie d'une série de publications intitulées Gender Mainstreaming : A Key Driver of Development in Environment and Energy. Il est conçu pour aider à comprendre l'importance d'intégrer une dimension liée au genre dans les activités se rapportant à l'environnement et à l'énergie.
UNDP, 2007. **Gender Mainstreaming in Environment & Energy: Training Manual - Part 2 for Facilitators.** http://www.undp.org/energyandenvironment/library/Gender_Training_Manual_part2.pdf	Fait partie de la série Gender Mainstreaming : A Key Driver of Development in Environment and Energy. Ce manuel est un support pour les formateurs en vue de l'intégration d'une perspective liée au genre dans les thématiques de l'énergie et de l'environnement.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2007. **Sustainable Energy Services: The Why and How of Mainstreaming Gender in Sustainable Energy Services.** http://content.undp.org/go/cms-service/download/publication/?version=live&id=2095466	Fait partie de la série Gender Mainstreaming : A Key Driver of Development in Environment and Energy. Ce guide explique l'importance de la perspective liée au genre dans l'élaboration de politiques et de programmes relatifs à l'énergie durable.
Wamukonya, N., 2002. **A Critical Look at Gender and Energy Mainstreaming in Africa: A Draft Paper.** http://www.un.org/womenwatch/daw/forum-sustdev/Njeri-paper.pdf	Document remis lors d'un événement parallèle à la réunion de Pre Com III, appelé Perspectives liée au genre dans le développement durable organisée par UNDSA-DAW et WEDO. Il fait un examen critique de la transversalisation de la perspective liée au genre et des thèmes de l'énergie en Afrique.
Women's Major Group, 2006 **Engendering the Energy and Climate Change Agenda.** Discussion paper for CSD - 14. http://www.un.org/esa/dsd/csd/csd_csd14.shtml	Ce rapport a été établi avec la participation de l'International Network on Gender and Sustainable Energy (ENERGIA), Women's Environment Network/LIFE, Women in Europe for a Common Future (WECF), l'Union internationale pour la conservation de la nature(UICN) et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), en consultation avec des organisations de femmes à travers le monde, dans le cadre de la CDD-14. Examine la relation entre énergie et changement climatique par rapport aux questions d'égalité des genres dans les propositions d'actions à mener au niveau international.

4 ATTÉNUATION ET ADAPTATION

DOCUMENT	DESCRIPTION
All India Disaster Mitigation Institute, 2005. **Tsunami, Gender and Recovery.** No. 6. Special edition for the International Day for Natural Disaster Reduction. http://www.southasiadisasters.net/whatsnew.htm	Cette édition spéciale traite de l'égalité des genres dans les plans de reconstruction postérieurs au tsunami qui a frappé certains pays d'Asie en décembre 2004. Ces plans sont analysés d'un point de vue critique car l'absence de considérations liées au genre affecte négativement leur impact sur les femmes.
Boyd, E., 2002. **"The Noel Kempff Project in Bolivia: Gender, Power, and Decision-Making in Climate Mitigation".** In Gender & Development, Vol. 10, Issue 2. http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921481~db=all~order=page	Depuis le Protocole de Kyoto, l'accent mis sur l'utilisation des terres et des forêts dans la réduction des niveaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère est au cœur des débats internationaux sur le changement climatique. Ce projet technique traite de la promotion des bénéfices du développement durable pour les personnes qui vivent de la forêt, tout en réduisant également les émissions de gaz à effet de serre. L'auteur expose cette théorie en présentant les résultats, différenciés par genre, d'un projet d'atténuation des effets du changement climatique en Bolivie qui a, de plus, établi des liens entre les processus généraux de formulation de politiques et leurs effets locaux.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Cannon, T., 2002. **"Gender and Climate Hazards in Bangladesh".** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 45-50 http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921480~db=all~order=page	Le Bangladesh a subi récemment des catastrophes considérables y compris des cyclones dévastateurs et des crues annuelles. La pauvreté est autant une cause de vulnérabilité qu'une conséquence des impacts et des risques provenant de ces catastrophes. La preuve que les effets des catastrophes sont plus préjudiciables aux femmes n'est pas encore avérée et varie selon les analyses. Cependant le document fait valoir que les vulnérabilités liées au genre peuvent être réduites par des changements sociaux.
Castro, C. y Reyes, L., 2006. **Desastres naturales y vulnerabilidad de las mujeres en México.** México. http://cedoc.inmujeres.gob.mx/documentos_download/100834.pdf	C'est l'une des premières recherches réalisées sur ce thème au Mexique. Elle tente d'intégrer la perspective de la Gestion intégrale des risques et catastrophes (GIRD) et l'approche liée au genre dans les politiques publiques et les activités de protection civile.
CATHALAC, PNUD/GEF, 2007. **Fomento de las capacidades para la etapa II de adaptación al cambio climático en Centroamérica, México y Cuba.** http://www.adaptacion.org/es/images/stories/prodoc/prodoc-english.pdf	Ce projet vise à renforcer la capacité systémique, institutionnelle et individuelle des acteurs clé pour évaluer la vulnérabilité et l'adaptation aux impacts du changement climatique, y compris les variations du climat, les risques et les événements climatiques extrêmes dans des systèmes prioritaires aux niveaux régional, national et local. Il s'agit également de renforcer la capacité systémique, institutionnelle et individuelle des acteurs clé pour développer des stratégies et mettre en œuvre des politiques et des mesures préparatoires pour l'adaptation au niveau régional, national et local.
Denton, F., 2002. **Climate Change Vulnerability, Impacts, and Adaptation: Why Does Gender Matter?** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 10-20. http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921483~db=all~order=page	Ce document soutient que si les politiques sur le changement climatique cherchent à assurer un futur durable par la combinaison d'éléments relatifs au développement et à l'environnement, elles doivent tenir compte des besoins des différents groupes d'intérêt. De plus, le texte suggère que le Fonds mondial destiné à l'environnement du Protocole de Kyoto peut jouer un rôle important pour assurer le développement durable, et pourrait être mis en œuvre de façon à ne désavantager ni les femmes ni les plus pauvres.
Gross, R., Dougherty, B. and Kumarsingh, K. PNUD, 2004. **Conducting Technology Needs Assessments for Climate Change.** http://www.energyandenvironment.undp.org/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5232	Ce manuel combine une approche flexible pour prioriser les besoins en technologie et l'application de pratiques et de réformes nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et s'adapter au changement climatique. Il est destiné surtout aux pays en développement.
Hannan, DAW, 2002. **Mainstreaming Gender Perspectives in Environmental Management and Mitigation of Natural Disasters.** http://www.un.org/womenwatch/osagi/pdf/presnat%20disaster.PDF	Le texte examine, de manière générale, la façon dont les femmes participent à la gestion des catastrophes et au processus d'atténuation. Il analyse l'intégration d'une perspective liée au genre dans les stratégies de compensation et d'adaptation, l'évaluation des risques, la réponse aux situations d'urgence et la gestion de celles-ci.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Herrmann, T. et al., 2005. **Social and Economic Aspects of Disaster Reduction, Vulnerability and Risk Management in Small Island Developing States.** http://www.sidsnet.org/docshare/other/20050126112910_Disaster_Reduction_and_Small_Islands.pdf	Cette présentation décrit l'impact des catastrophes sur les femmes et le rôle central qu'elles jouent dans de nombreuses cultures en matière de gestion des catastrophes. Il y est souligné que les femmes représentent une force importante pour le changement et doivent donc être soutenues.
Jones, R., Hassell, D., Hudson, D., Wilson, S., Jenkins, G. and Mitchell J. (UNDP / GEF) National Communications Support Unit, 2004. **Generating High Resolution Climate Change Scenarios Using PRECIS. Handbook.** http://ncsp.undp.org/docs/652.pdf	Ce manuel fait partie d'un ensemble élaboré en collaboration avec le Centre Hadley et comprend un modèle climatique et un manuel technique. L'objectif final de ce guide est de décrire les étapes nécessaires à l'élaboration des scénarios de changement climatique de haute résolution en utilisant PRECIS.
Lim, B. UNDP-GEF, 2005. **Adaptation Policy Frameworks for Climate Change: Developing Strategies, Policies and Measures.** http://www.undp.org/gef/05/kmanagement/pub_practitioner.html	Document destiné à appuyer le processus de développement de politiques d'adaptation dans les pays qui permettent de préserver et d'améliorer les conditions de vie face au changement climatique.
Malone, E. L., Smith, J. B., Brenkert, A L., Hurd, B. - UNDP, 2004 **Developing Socio-Economic Scenarios for Use in Vulnerability and Adaptation Assessments Publication.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5233	L'objet de ce manuel est d'aider les pays à élaborer des scénarios socio-économiques dans le cadre des politiques d'adaptation (PNUD, 2004). Il s'agit d'une analyse de la vulnérabilité et de l'adaptation, à intégrer dans les communications nationales.
Nelson, V. et al., 2002. **Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 51-59. http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921482~db=all~order=page	La vulnérabilité de l'environnement à la dégradation et aux dangers naturels est liée à des aspects sociaux de pauvreté et d'égalité des genres. Du fait que l'approche liée au genre ne soit pas efficacement intégrée dans de nombreux domaines afférents aux politiques et pratiques de développement, les effets potentiels du changement climatique, compte tenu des caractéristiques liées au genre, n'ont pas non plus été étudiés et ne peuvent donc pas être évalués. Cet article souligne les prédictions sur le changement climatique et étudie leurs effets à long terme sur l'agriculture, les systèmes écologiques et les rôles sociaux entre hommes et femmes. Il appelle à l'intégration de l'analyse axée sur le genre dans la formulation des politiques publiques.
Oxfam, 2005. **The Tsunami's Impact on Women** Briefing Note. http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/downloads/bn_tsunami_women.pdf	Ce document fournit des exemples de l'impact social du tsunami de 2004 en Indonésie, en Inde et au Sri Lanka. Bien que non provoqué par le changement climatique, ce phénomène a eu un effet dévastateur, particulièrement sur les femmes. Le texte préconise des actions recommandées pour assurer que les besoins des hommes et des femmes soient pris en considération et qu'il soit tenu compte, dans le processus de reconstruction, des impacts démesurés sur les femmes.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Roy, M. and H. Venema, 2002. **Reducing Risk and Vulnerability to Climate Change in India: The Capabilities Approach.** In Gender & Development, Vol. 10, pp. 78-83. http://www.informaworld.com/smpp/content~db=all~content=a741921476?words=reducing*|risk*|vulnerability*	Cet article fait valoir que la faculté des femmes à s'adapter aux contraintes imposées par le changement climatique peut être accrue par un renforcement de la capacité d'orienter les efforts de développement. Grâce à cette approche, les femmes amélioreront leurs conditions de vie et seront mieux préparées à leur rôle d'actrices du changement dans leur communauté. Cet argument se fonde sur des recherches antérieures relatives à la dimension liée au genre et aux conditions de vie, et sur une étude réalisée dans les régions rurales de l'Inde.
Small Grants Programme – GEF, 2003. **Responding to Climate Change, Generating Community Benefits.** http://sgp.undp.org/download/SGPCC.pdf	Cette publication présente les expériences et les leçons tirées du dossier de projets communautaires du Programme de microfinancement pour le changement climatique.
Small Grants Programme – GEF, 2007. **Environmentally Sustainable Transport and Climate Change: Experiences and Lessons from Community Initiatives.** http://sgp.undp.org/index.cfm?module=activeweb&page=WebPage&s=climate_change_publi	Il s'agit du résultat de la systématisation d'expériences dans 65 projets communautaires de transport écologiquement viable, financés par le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Cette publication fournit des leçons et des expériences qui démontrent le rôle important joué par les initiatives communautaires dans la recherche de solutions écologiquement viables pour les besoins en transport.
UNDP / GEF, 2002. **Pioneering the Low Carbon Future. Sustaining Livelihoods: Experiences from UNDP-GEF Projects in Climate Change & Ozone Depletion.** http://www.undp.org/gef/documents/publications/climate_change_brochure.pdf	Cette brochure fait partie de la série Leçons pour l'avenir du PNUD/FEM. Elle présente les exemples les plus remarquables des projets du PNUD/FEM portant sur le changement climatique et l'épuisement de la couche d'ozone au Brésil, en Jordanie, au Ghana et au Guatemala.
UNDP, UNEP, World Bank, ADB, AfDB, GTZ, DFID, OECD, EC, 2003. **Poverty and Climate Change: Reducing the Vulnerability of the Poor Through Adaptation.** http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/env_cc_varg_poverty_and_climate_change_en.pdf	Ce document est le résultat d'un effort inter-institutions pour explorer et résumer l'état actuel des connaissances sur l'adaptation au changement climatique et la nécessité de son intégration dans l'éradication de la pauvreté et les efforts de développement durable.
UNDP – Energy and Environment Group, 2006 **The Clean Development Mechanism: An Assessment of Progress.** http://assets.mediaglobal.org/documents/UNDP_Environment_and_Energy_Group_Report_The_Clean_Development_Mechanism.pdf	Ce rapport examine les expériences avec le MDP durant ses premières années de fonctionnement (c'est-à-dire de 2002 jusqu'à mi-2006) et évalue les progrès accomplis à ce jour dans son développement et son évolution.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2007. **Climate Change Adaptation: Knowledge Needs Survey.** http://www.cleanairpartnership.org/node/324	Cette étude, qui a été diffusée auprès des organismes publics, des institutions des Nations Unies, des instituts de recherche, des universités, des ONG et entreprises du secteur privé, souligne la nécessité de mettre en place des politiques nationales visant à réduire les risques pour la population. Elle indique aussi que la planification nationale du développement doit prendre en compte les critères d'adaptation au changement climatique. Selon cette étude, il est beaucoup plus difficile d'élaborer des politiques nationales d'adaptation que de se procurer les fonds nécessaires à cette tâche. Les résultats de cette enquête orienteront le contenu du mécanisme Adaptation Learning Mechanism (ALM), un projet qui doit promouvoir l'échange de données d'expérience en matière d'adaptation dans un cadre ouvert à la sensibilisation.
UNDP, 2007. **The Other Half of Climate Change: Why Indonesia Must Adapt to Protect Its Poorest People.** http://www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=8336	Ce rapport présente une analyse des effets du climat en Indonésie.
UNDP Mexico, 2007. **Endogenous Development Approach to Gender and Disaster Risk Reduction Issues - Building the Capacity of Indigenous Peoples to Address Disaster Risk and Gender Inequality.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6427	Étude de cas du Programme de gestion locale des risques mis en œuvre dans divers villages indigènes du sud du Mexique. Ce cas est considéré comme un cas de bonne pratique du fait, entre autres, qu'il s'agit d'une approche intégrée. Le programme donne aux femmes et en particulier à celles des communautés indigènes marginalisées l'opportunité et l'option de mieux gérer les risques aussi bien pour les personnes que pour les biens.

B. AUTRES RESSOURCES

1 GUIDES ET MANUELS

DOCUMENT	DESCRIPTION
Braatz, B. V. y Michiel Doorn. (UNDP-GEF) National Communications Support Group, 2005. **Managing the National Greenhouse Gas Inventory Process.** http://ncsp.undp.org/document/managing-national-greenhouse-gas-inventory-process	Ce manuel se fonde sur les principes des guides d'inventaires du GIEC. Il souligne l'importance de documenter et d'archiver les inventaires nationaux et indique les méthodes permettant de les institutionnaliser.
Climate Alliance, 2005. **Climate for Change Toolkit.** http://www.siyanda.org/static/climate_alliance_toolkit.htm	Description d'outils, de processus et de procédés pertinents pour la protection contre le climat et plus spécifiquement contre le changement climatique qui peuvent contribuer à la promotion et au soutien de femmes occupant des postes de décision.
ENERGIA, 2005. **Training Manual to Increase Understanding of Gender Aspects of Energy Use and Planning.** http://www.scribd.com/doc/29165526/Training-Manual-on-Gender-Climate-Change	Conçu pour développer les connaissances entre les planificateurs du développement et les administrateurs de projets, afin d'augmenter leur capacité à inclure les aspects liés au genre et à l'énergie dans le cycle de planification. Inclut une gamme d'outils envisagés selon une perspective liée au genre, conçus spécialement pour aider les utilisateurs à identifier les aspects de ce type dans les problèmes d'énergie.
Lu, X. 2006. National Communications Support programme. **Guidance on the Development of Regional Climate scenarios for Vulnerability and Adaptation Assessments.** http://www.adaptationlearning.net/guidance-tools/guidance-development-regional-climate-scenarios-vulnerability-and-adaptation-assessme	Ce document souligne l'importance de la planification pour définir clairement les besoins en information sur les scénarios climatiques. Il fournit une liste de sources de modèles, d'outils, de données et de guides pour la construction de ces scénarios.
Rannauro-Melgarejo, E. SRE/UNIFEM/PNUD, México, 2007. **Manual: Convención sobre la Eliminación de Todas las Formas de Discriminación contra las Mujeres y su Protocolo Facultativo CEDAW.** http://www.sre.gob.mx/	Cette publication décrit les principaux éléments de la Convention et de son Protocole facultatif, de même que les recommandations adoptées par le Comité d'experts de la CEDEF pour les États Parties à la Convention. Ces recommandations constituent des guides pour l'instrumentalisation de ses articles et pour les étapes à suivre dans les procédures de dénonciation et d'investigation envisagées dans le Protocole facultatif. Finalement, le document inclut aussi les observations et recommandations pour les six rapports périodiques présentés par le gouvernement mexicain.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2004. **Energy and Gender for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide.** http://www.undp.org/energy/genenergykit/genderengtoolkit.pdf	Ce manuel, qui est aussi un guide de référence, contient des outils pour aider les professionnels du développement à identifier les aspects les plus significatifs en vue d'obtenir des résultats dans le domaine de l'énergie, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes.
UNDP, 2005. **Energizing the Millennium Development Goals: A Guide to Energy's Role in Reducing Poverty.** http://www.hedon.info/goto.php/220/library.htm	Cherche à aider les techniciens du développement à comprendre le rôle des services énergétiques dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au moyen de questions, de réponses explicatives et d'exemples. Présente une révision des aspects les plus pertinents sur le sujet et fait des suggestions sur la façon de traiter les questions de l'énergie dans le cadre des efforts déployés pour atteindre les OMD.
UNDP, 2006. **Guía de Transversalización de Género en Proyectos de Desarrollo.** http://www.undp.org.mx/Doctos/Publicaciones/GUIA%20TRANSVERSALIZACION%20DE%20GENERO.pdf	Outil de consultation pratique pour traiter la perspective liée au genre dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets de développement. Contient des sujets conceptuels, des considérations opérationnelles et des recommandations pratiques pour les projets de développement. Le texte suit la séquence du cycle de projets du PNUD et inclut l'identification de problèmes et d'opportunités pour augmenter l'efficacité de l'approche liée au genre.
UNDP. Gender and Water Alliance, 2006. **Gender in Water Management: Resource Guide.** http://content.undp.org/go/cms-service/download/publication/?version=live&id=2103915>	Il s'agit d'un guide de ressources sur l'intégration d'une perspective liée au genre dans la gestion des ressources en eau. Il est destiné à aider les professionnels à tenir compte des aspects relatifs au genre dans la gestion des ressources en eau et à encourager les responsables dans les institutions, les programmes ou les projets à prendre en considération la perspective liée au genre. Il s'adresse aussi à toute personne ou institution intéressée par ce sujet.
UNDP-UNEP-GEF National Communications Support Programme, 2006. **NCSP RESOURCE KIT: The National Communications Process.**	Cette pochette de documentation fournit aux pays des orientations sur la planification du projet national de communications, l'application de techniques pour inventorier les gaz à effet de serre et l'évaluation des mesures d'atténuation.

2 FICHES D'INFORMATION

DOCUMENT	DESCRIPTION
Aguilar, L., 2004. **Climate Change And Disaster Mitigation.** http://www.genderandenvironment.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Climate.pdf	Fait partie de la série de fiches de synthèse intitulée « Gender makes a difference », publiée par le bureau de la Conseillère principale pour l'égalité des genres de L'UICN. Analyse l'intégration d'une perspective liée au genre dans le domaine du changement climatique et de l'atténuation des catastrophes.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Aguilar, L., 2004. **Energy.** IUCN-Community Conservation Coalition. http://www.genderandenvironment.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Energia.pdf	Fait partie de la série de fiches de synthèse intitulée « Gender makes a difference », publiée par le bureau de la Conseillère principale pour l'égalité des genres de l'UICN. Étudie la relation entre égalité des genres et énergie aussi bien dans les initiatives du secteur de l'énergie que dans le rapport des femmes aux diverses formes d'énergie.
Aguilar, L, Araujo, A. and Quesada Aguilar, A., 2007. **Gender and Climate Change. IUCN, Factsheet.** http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20ClimateChange.pdf	Fiche de synthèse présentée à la Cop-13 (Conférence des Parties) de la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) à Bali en décembre 2007. Le changement climatique n'affecte pas les femmes et les hommes de la même façon ; et il continuera à avoir un impact différencié selon le genre. Par conséquent tous les aspects liés au changement climatique (comme l'atténuation, l'adaptation, l'élaboration de politiques et la prise de décision) doivent inclure une perspective liée au genre.
Aguilar, L, Araujo, A. and Quesada Aguilar, A., 2007 **IUCN Fact Sheet - Reforestation, Aforestation, Deforestation, Climate Change and Gender.** http://cmsdata.iucn.org/downloads/gender_factsheet_forestry.pdf	Fiche de synthèse présentée à la Cop-13 de la CCNUCC (Bali, 2007). Devant la complexité de l'action des forêts et forêts tropicales en matière d'atténuation du changement climatique, il est crucial de comprendre le rôle des femmes dans ces processus. Les stratégies actuelles s'attachent à comprendre et à prendre en compte les différents avantages que les femmes et les hommes tirent de l'exploitation forestière ; à reconnaître les aspects liés au genre qui caractérisent l'accès aux ressources forestières, la connaissance de ces ressources et leur exploitation ; à observer les différences marquantes en termes de genre qui caractérisent l'accès au processus décisionnel, aux institutions et aux opportunités économiques relevant de la forêt.
Araujo, A. and Quesada Aguilar, A. In collaboration with: Aguilar, L., Athanas, A. and McCorminck, N., 2007. **IUCN Fact Sheet - Gender and Bioenergy** http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20BioEnergy.pdf	Fiche de synthèse présentée à la Cop-13 de la CCNUCC (Bali, 2007). L'énergie est un moyen de satisfaction des besoins. Les femmes comme les hommes dépendent de l'énergie pour l'essentiel de leurs activités quotidiennes, toutefois leurs besoins et leur rôle diffèrent. De plus, les différents types d'énergie ont des impacts différents sur les hommes et sur les femmes. Dans le passé, nul ne s'est préoccupé des besoins des femmes en matière d'énergie ou de leurs conditions de vie. Les combustibles traditionnels de même que les sources modernes d'énergie présentent certaines limitations qui peuvent aggraver les difficultés que rencontrent les femmes.
Araujo, A.and Quesada Aguilar, A. In collaboration with: Aguilar, L. and Pearl, R., 2007. **IUCN Fact Sheet-Gender Equality and Adaptation.** http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20Adaptation.pdf	Fiche de synthèse présentée à la Cop-13 de la CCNUCC (Bali, 2007). Les vulnérabilités sont socialement construites et diffèrent selon les groupes de personnes. Les femmes peuvent être plus vulnérables aux impacts négatifs des catastrophes naturelles à cause de leur position socio-économique dans la société.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Genanet. **Fact Sheet - Energy from the Gender Perspective.** http://www.genanet.de/fact_sheets.html?&L=1	Traite de trois thèmes spécifiques : les positions relatives à l'énergie nucléaire, la division du travail dans la société, en ce qui concerne le secteur énergétique et la participation économique à l'énergie renouvelable.
Genanet. **Fact Sheet - Gender Justice in Climate Protection.** http://www.genanet.de/fact_sheets.html?&L=1	Analyse les implications en termes de genre dans l'atténuation et l'adaptation liées au changement climatique dans le monde.
PAHO. **Gender and Natural Disasters.** http://www.paho.org/English/DPM/GPP/GH/genderdisasters.pdf	L'Organisation Panaméricaine de la Santé présente une analyse portant sur le thème « Genre et catastrophes naturelles ». Il est expliqué qu'un aspect essentiel de la formation de communautés capables de faire face aux catastrophes naturelles est la participation des groupes les plus vulnérables, dans ce cas les femmes.
PNUD, 2009. **Fast Facts - Le PNUD face au changement climatique.** http://www.undp.org/publications/fast-facts/FF-ClimateChange-FR.pdf	Explique les principaux domaines de collaboration du PNUD face au changement climatique et la manière dont il aide les pays en développement à s'adapter au changement climatique, à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leurs capacités nationales et locales, à promouvoir des conditions de marché favorables au développement durable et à l'atténuation du changement climatique, à mobiliser des ressources pour améliorer les efforts d'atténuation et d'adaptation et promouvoir l'accès à l'énergie durable en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
Small Grants Programme, 2005. **Partnerships in Shaping National Policy. Climate Change Factsheet.** http://sgp.undp.org/downloads/CC%20Policy%20-%20ENGLISH.pdf	Les projets de microfinancement sont conçus pour soutenir les activités qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au développement local. Ils appuient la réduction de la pauvreté, le développement économique, la sécurité énergétique et la protection de l'environnement local.
Thaxton, M., 2004. **Water. IUCN/Community Conservation Coalition.** http://www.genderandenvironment.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Water.pdf	Extrait de la série de fiches de synthèse sur le thème Gender makes a difference du bureau de la Conseillère principale pour l'égalité des genres de l'UICN. Traite le thème de l'équité entre les genres dans la gestion des ressources en eau ainsi que la relation des femmes à ces ressources.
UNDP, 2003. **Mainstreaming Gender in Water Management: A Practical Journey to Sustainability: A Resource Guide.** http://www.genderandwater.org/content/download/4545/37857/file/Gender_%20and_IWRM_Resource_Guide_complete_200610.pdf	Document qui vise à appuyer l'intégration d'une approche liée au genre dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau. Cette perspective est fondamentale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2004. **Water Governance for Poverty Reduction: Key Issues and the UNDP Response to the Millennium Development Goals.** http://www.undp.org/water/pdfs/241456%20UNDP_Guide_Pages.pdf Small Grants Programme, 2005.	Cette fiche de synthèse met en relief les principaux défis qu'affrontent les pays en développement dans le domaine des ressources en eau ; elle présente des exemples de bonnes pratiques à partir de l'expérience du PNUD et de ses partenaires, et formule aussi des recommandations en matière de politiques publiques.
UNDP, 2005. **Effective Water Governance. Factsheet.** http://content.undp.org/go/cms-service/download/publication/?version=live&id=2222867	Reflète l'importance de l'aménagement rationnel des ressources en eau grâce à une approche intégrée privilégiant leur rôle dans la réduction de la pauvreté, sur la santé humaine et la viabilité des écosystèmes.
UNDP, 2005. **Fact Sheet - Access to Sustainable Energy.** http://www.undp.org/environment/water-governance-library.shtml	Présente le dossier de projets du PNUD en matière d'énergie et son approche de la fourniture de services énergétiques fiables et accessibles en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
UNDP, 2005. **Fact Sheet - Sustainable Energy Services: The Gender Dimension.** http://www.undp.org/ENERGY/publications.html	Souligne l'importance de l'intégration d'une approche liée au genre dans l'accès aux sources d'énergie pour offrir aux femmes et aux filles de meilleures perspectives d'avenir.
UNDP, 2005. **Fact Sheet - Water Governance: The Gender Dimension** http://www.undp.org/environment/water-governance-library.shtml	Indique que l'amélioration des services en eau et en assainissement peut avoir un impact important sur la vie et les perspectives d'avenir des femmes et des filles.
UNDP, 2006. **Fact Sheet – Energy for Gender Equality, Energy for the MDGs.** http://www.undp.org/energyandenvironment/gender.htm	Étudie la relation entre les questions liées au genre et l'énergie et souligne qu'il importe de garantir aux femmes l'accès aux services énergétiques pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

3 PORTAILS ET SITES WEB

NOM DU SITE	CONTENU
Adaptation to Climate Change Website UNDP-GEF http://www.undp.org/gef/adaptation/index.html	Présente l'information la plus actualisée sur les trois modalités de financement du FEM pour la réalisation d'activités d'adaptation. Fournit également des liens vers des informations sur le changement climatique et l'adaptation, de même qu'un résumé général du dossier de projets du PNUD sur l'adaptation, qui inclut des exemples de projets en cours d'exécution et des guides pour l'élaboration de propositions.
African Network of Environment Journalists (ANEJ) http://www.anej-media.org/home.html	Le site de l'African Network of Environment Journalists contient des liens vers des informations et des articles traitant du changement climatique dans le contexte africain comme au niveau international.
America Latina Genera http://www.americalatinagenera.org/	Il s'agit d'une tribune d'échanges de connaissances promue par le PNUD pour encourager l'égalité des genres dans la région de l'Amérique latine. On y rassemble des publications, des matériaux didactiques, des expériences de différents acteurs de la région (gouvernementaux et non gouvernementaux, organismes du système des Nations Unies et bailleurs de fonds). Le site comporte une salle de cours virtuelle, des forums spéciaux et d'autres espaces d'éducation et de communication. Ce site partie d'une initiative conjointe avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD, qui cherche à intégrer l'approche liée au genre dans la gestion des risques. Dans ce but une première initiative a été tentée pour arriver à articuler les savoir-faire et les connaissances entre les deux domaines ; une communauté virtuelle a été constituée à cet effet, les cadres conceptuels et les outils méthodologiques développés, de même que les capacités internes et celles des contreparties (cours virtuel).
Cambio climático en México http://cambio_climatico.ine.gob.mx/	Site de l'Institut National d' Ecologie appuyé par le PNUD. Présente une large information des conventions internationales, le Protocole de Kyoto, la situation du Mexique à cet égard, du Co_2, et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans ce pays.
El Cambio climático en México. Información por estado y sector http://www.ine.gob.mx/cclimatico/edo_sector/	Présente l'information relative à ce thème concernant le Mexique. Inclut des données sur la menace climatique, la vulnérabilité et les projections relatives au risque climatique. Des exemples sont présentés sur le travail qui se fait au Mexique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Des actions sont également proposées pour l'adaptation au changement climatique dans divers secteurs.
Climate Alliance http://www.klimabuendnis.org/	L'Alliance en faveur du climat est une initiative européenne qui étudie le changement climatique à partir de différentes perspectives comme les politiques internationales, les actions locales et celles des groupes autochtones. Le site Web contient de nombreuses informations liées à ce thème ainsi que des références à d'autres sites d'intérêt.

NOM DU SITE	CONTENU
Climate Change Website http://www.undp.org/climatechange/	La page du PNUD sur le changement climatique présente les nouvelles les plus récentes, les publications et les initiatives du programme sur le sujet.
Climate Crisis http://www.climatecrisis.net/	Site officiel de l'ex-vice-président des États-Unis Al Gore, qui a reçu le prix de l'Académie des Arts et des Sciences Cinématographiques pour le documentaire An Inconvenient Truth (Une vérité qui Dérange). Fournit des statistiques de base sur le changement climatique et autres informations connexes.
Climate for Change - Gender Equality and Climate Policy http://www.climateforchange.net/	Ce projet européen s'efforce d'améliorer la participation des femmes dans les processus de prise de décision liées au changement climatique en mettant l'accent sur le niveau local. Le travail avec les experts est reflété dans la publication Climate for Change Toolkit.
Climate Politics http://opendemocracy.net/	Donne accès à une série d'articles de responsables politiques de haut niveau et de militants de base préoccupés par le changement climatique. Contient des sections sur la science et l'environnement, l'énergie créatrice et les villes exemptes de carbone.
Development Gateway - Environment & Development http://topics.developmentgateway.org/environment/highlights/default/showMore.do	Fournit une gamme d'articles sur le changement climatique dans sa section de thèmes-clé ainsi que d'autres sujets sur l'environnement et le développement.
DFID's Climate Change Resource Base http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/climatechange/keysheetsindex.asp	Fournit une excellente sélection de fiches de données sur le changement climatique et la pauvreté. Contient également des documents sur le changement climatique, l'élaboration de politiques de réduction de la pauvreté, les effets régionaux du changement climatique et les accords internationaux en la matière.
Energía http://www.energia.org/	Le site International Network on Gender and Sustainable Energy contient beaucoup d'informations sur la perspective liée au genre et l'énergie, entre autres, des articles universitaires, des études de cas et des stratégies d'action.
European Environment Commission http://ec.europa.eu/environment/life/	Soutient des projets et programmes environnementaux en Europe et dans les pays voisins. Fournit des informations sur les politiques européennes et internationales ainsi que des études de cas sur l'adaptation au changement climatique.
Genanet http://www.genanet.de	Projet de l'organisation LIFE. Encourage la participation des femmes dans le développement de technologies écologiques et les projets sur la préservation de l'environnement et l'équité ; développe des concepts éducatifs et facilite les relations entre les politiques, les féministes et les experts en matière de conservation.

NOM DU SITE	CONTENU
Gender and Climate Change http://www.gendercc.net/	Présente une information de base sur la relation entre genre et changement climatique, y compris les thèmes relatifs à l'atténuation et à l'adaptation.
Gender and Disaster Network http://www.gdnonline.org	Gender and Disaster Network est un projet éducatif lancé par des femmes et des hommes intéressés par les relations liées au genre dans les contextes de catastrophes naturelles.
Gender and Environment http://www.energyandenvironment.undp.org/	Les publications externes du PNUD sur les considérations liées au genre et l'environnement peuvent être consultées dans cette bibliothèque virtuelle appelée eLibrary, qui contient des informations spécifiques sur ce thème.
Gender and Water Alliance http://www.genderandwater.org/	Encourage l'égalité des genres dans l'accès et la gestion sécurisés des sources d'eau. Présente une grande variété d'informations et d'outils permettant de traiter le sujet ainsi que des études de cas, des projets et des politiques.
Instraw: Website http://www.un-instraw.org/en/media-center/newsletter/un-instraw-e-letter-june-2008.html	Fournit des liens permettant d'accéder à des débats sur l'égalité des genres, le changement climatique et la migration
Intergovernmental Panel on Climate Change http://www.ipcc.ch/	Présente des informations pertinentes sur les évaluations techniques, scientifiques et socio-économiques du changement climatique provoqué par l'homme. Contient aussi des rapports techniques qui s'adressent principalement aux membres de la CCNUCC et à la communauté mondiale en général.
International Strategy for Disaster Reduction (ISDR) http://www.unisdr.org/	Cherche à construire des communautés mieux préparées pour affronter les catastrophes naturelles. Encourage la prise de conscience sur l'importance de réduire l'impact des catastrophes comme une composante intégrale du développement durable ; l'objectif étant de réduire les pertes humaines, sociales, économiques et environnementales causées par la nature.
Oxfam: Climate Change http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/climate_change/bp104_climate.htm	Contient d'excellentes informations sur le changement climatique à travers le monde, ainsi que des liens vers des publications traitant des questions relatives à l'égalité des genres, au développement et au changement climatique.
PNUD México http://www.undp.org.mx/	Cette page contient l'essentiel des travaux et initiatives du bureau de pays sur le thème de l'égalité des genres.
Portail du système des Nations Unies sur les changements climatiques http://www.un.org/fr/climatechange/	Présente une information actualisée portant sur divers organismes du système des Nations Unies sur le changement climatique. Offre des détails et des informations sur les conventions, accords internationaux et actions spécifiques que réalise l'ONU dans ce domaine. Contient aussi des liens avec des informations, des articles et des événements internationaux relatifs au changement climatique.
Portail du système des Nations Unies sur les changements climatiques http://www.un.org/fr/climatechange/	Présente une information actualisée portant sur divers organismes du système des Nations Unies sur le changement climatique. Offre des détails et des informations sur les conventions, accords internationaux et actions spécifiques que réalise l'ONU dans ce domaine. Contient aussi des liens avec des informations, des articles et des événements internationaux relatifs au changement climatique.

NOM DU SITE	CONTENU
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) http://www.unep.org/gender_env/french/	Contient une large information scientifique sur le changement climatique de même que sur les politiques internationales et les rapports officiels. Fournit des renseignements sur les actions et le rôle du PNUE pour ce qui a trait au changement climatique.
The Guardian's Climate Change Special Section http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/climate_change/bp104_climate.htm	Permet d'accéder à une collection d'articles portant sur le changement climatique, l'engouement pour les marchés de carbone, les plaidoyers en faveur de la lutte contre le changement climatique et les actions entreprises dans ce sens. Contient divers rapports spéciaux sur des études de cas.
The Pew Center on Global Climate Change http://www.pewclimate.org/	Fournit une importante quantité d'informations sur le changement climatique aux niveaux régional, national et international. Présente des données concernant l'élaboration de stratégies et d'initiatives de politiques intersectorielles traitant du changement climatique.
UICN - Gender and Environment http://www.generoyambiente.org	Site de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), spécialisé dans la relation entre l'approche liée au genre et l'environnement. Présente des informations générales comprenant des articles portant sur la relation entre genre et changement climatique.
UNDP. Energy for Sustainable Development: Overview http://www.undp.org/energy/	Grâce à une approche de développement intégral, l'activité du PNUD contribue à l'élaboration de cadres politiques et au renforcement des capacités locales. Le PNUD fournit aussi une assistance technique pour ouvrir aux plus pauvres l'accès aux services énergétiques. Il répond particulièrement à l'OMD 1 : réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté.
WEDO http://www.wedo.org/	Il s'agit du site de la Women's Environment and Development Organization, une organisation de femmes pour l'environnement et le développement, qui présente un grand nombre d'articles et d'informations sur les thèmes de l'égalité des genres, du changement climatique, du développement et des politiques mondiales. Contient aussi des sujets portant sur la relation entre le changement climatique et l'égalité des genres.
Women in Europe for a Common Future. WECF. http://www.wecf.de/francais/index.php	WECF lutte en faveur d'un environnement sain pour tous. L'organisation met à profit le potentiel des femmes dans la préservation de l'environnement, la santé et l'économie. Les activités du WECF se déploient en fonction des visions individuelles et des impératifs de ses membres. C'est ainsi que l'organisation lance des initiatives locales qui influencent les politiques internationales. Les rapports et documents de l'organisation sont postés sur ce site.
Women´s Environmental Network www.wen.org.uk	Women's Environmental Network cherche à éduquer, à habiliter et à informer les femmes et les hommes préoccupés par l'environnement. Le réseau mène ainsi des campagnes sur l'environnement et la santé du point de vue des femmes.

4 INFORMATIONS ET AUTRES

DOCUMENT	DESCRIPTION
Calisiti, N., 2007. **Peruanas bajo el temblor (Femmes péruviennes face au séisme). Artemisa noticias, desde Pisco. 22 de agosto, 2007.** http://www.artemisanoticias.com.ar/site/notas.asp?id=2&idnota=479	Rapporte que ce sont principalement les femmes qui réclament une distribution équitable de l'aide humanitaire. Ce sont elles qui ont accompagné les secouristes à la recherche des corps et qui ont pris en charge les enfants après le séisme dévastateur qui a secoué le Pérou en août 2007.
Cepredenac, 1996. **Primer Encuentro Constructivo Centroamericano Género y Cultura en Desastres. Delia Castillo Godoy, Coordinadora de Género. Cepredenac.** http://www.sica.int/cepredenac/	Rencontre réalisée au Guatemala du 20 au 23 novembre 1996 dans le but d'approfondir les connaissances sur la relation entre l'égalité des genres et les catastrophes naturelles et de formuler des stratégies communes d'action.
Cruz Roja, 2007. **El mayor impacto del cambio climático recaerá sobre las personas pobres y vulnerables.Cruz Roja, Guayaquil. Boletín informativo número 5, Mayo 2007.** http://www.ifrc.org/Docs/pubs/events/interamerican07/daily-bulletin-05-sp.pdf	Ce bulletin explique que le plus grand impact du changement climatique retombera sur les pauvres et les groupes vulnérables et affectera particulièrement les femmes.
ENERGIA, 2005. **Gender, Energy and the MDG.** Energy News, Vol. 8, Issue 2, Dec. 2005 http://www.energia.org/	ENERGIA - Bulletin d'information du Network on Energy and Sustainable Development (Réseau égalité des genres et énergie durable). Ce volume traite de sujets concernant l'égalité des genres et l'énergie durable. Il présente aussi bien des études de cas que des analyses théoriques sur le sujet.
Falconi, C. UNDP, 2006. **UNDP's Support for Climate Change Adaptation. Latin America Regional Workshop on Adaptation.** 18-20 April 2006, Lima, Peru http://unfccc.int/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/items/3719.php	Le document contient les résultats de l'atelier régional de l'Amérique latine sur l'adaptation, qui s'est tenu à Lima, Pérou, en 2006.
IMTA, Red de Género y Medio Ambiente, Semarnat, y UNDP, 2006. **La Agenda azul de las mujeres.** http://www.undp.org.mx/	Identifie les besoins et les problématiques des femmes dans la gestion des ressources en eau au Mexique. Des perspectives sont tracées et des propositions concrètes formulées pour influencer les politiques publiques et renforcer les processus organisationnels des femmes et des hommes concernant les ressources en eau.

DOCUMENT	DESCRIPTION
Machado, M. y M. Benítez, 2002. **Convenios internacionales en materia ambiental y sus implicaciones con el enfoque de equidad de género en El Salvador.** Alternatives en matière de développement. http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/resources/elsalvador_0302.pdf	Présente une analyse des droits fondamentaux de la femme et leurs relations avec l'environnement. Contient des éléments sur la gestion de l'environnement qui respecte l'équité de genre au Salvador. Comprend aussi une analyse des principales conventions internationales sur l'environnement, les synergies et les lignes d'action dans leur application ainsi que des recommandations pour un plan de suivi des conventions pour la gestion liée au genre, l'environnement et le développement
Newsweek (12 March 2007). **The Carbon Folly.** http://www.msnbc.msn.com/id/17435875/site/newsweek/	L'article expose une analyse critique du commerce du carbone.
OEA,2006. **Estrategia Internacional para la Reducción de Desastres en América Latina y el Caribe.** http://www.eird.org/esp/revista/no_13_2006/art16.htm	L'OEA a réalisé et présenté les résultats de l'atelier de gestion des risques de catastrophes naturelles pour la première réunion interaméricaine du développement durable de ministres et hautes personnalités
Poverty-Environment Partnership, 2006. **Linking Poverty Reduction and Water Management.** http://www.siwi.org/documents/Resources/Policy_Briefs/Linking_Poverty_Reduction_2007.pdf	Ce document décrit différentes méthodes par lesquelles les améliorations dans la gestion des ressources en eau contribuent à la réduction de la pauvreté.
Röhr, U., 2006. **Gender and Climate Change.** http://www.wecf.eu/english/articles/2006/01/climatechange_docs.php	Cinq documents sont présentés sur des questions liées au genre et au changement climatique dans le cadre de la Conférence des Parties Cop-1.
UNDP, 2006. **Resource Guide – Mainstream Gender in Water Management** http://www.genderandwater.org/content/download/4545/37857/file/Gender_%20and_IWRM_Resource_Guide_complete_200610.pdf	Ce guide de ressources pour la gestion de l'eau est un document destiné à aider les professionnels à tenir compte des aspects relatifs au genre dans la gestion des ressources en eau et à encourager les responsables dans les institutions, les programmes ou les projets à prendre en considération la perspective liée au genre. Il s'adresse aussi à toute personne ou institution intéressée par ce sujet.
UNDP - Cap-Net, 2006. **Why Gender Matters: A Tutorial for Water Managers.** http://www.genderandwater.org/page/5115	Ce manuel démontre que la prise en compte des questions liées au genre améliore l'efficacité dans l'utilisation des ressources en eau et la protection de l'environnement ainsi que les avantages sociaux et l'équité dans l'utilisation des ressources en eau. Il établit aussi que l'intégration d'une perspective liée au genre contribuera à susciter la capacité d'incorporer les questions qui y sont relatives aux programmes de formation et d'éducation. A été développé conjointement par Cap-Net et AGA.

DOCUMENT	DESCRIPTION
UNDP, 2007. **Mother Earth: Women and Sustainable Land Management.** http://www.undp.org/gef/	Cette publication fait partie d'une série du PNUD destinée à incorporer la perspective liée au genre. Elle fournit une orientation pratique pour la formulation de politiques pour la gestion durable des terres en intégrant la perspective liée au genre.
UNDP, 2007. **Sustainable Land Management: The Why and How of Mainstreaming Gender in Sustainable Land Management.** http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2322	Ce document fait partie d'une série de publications appelée: Gender Mainstreaming: A Key Driver of development in Environment and Energy. Ce guide explique l'importance de l'intégration d'une perspective liée au genre pour l'élaboration de politiques et de programmes de gestion durable des terres.
Women's Environmental Network (15 de mayo del 2007). **Women's Manifesto on Climate Change. Women Demand More Action on Climate Change. Comunicado de prensa**. http://www.wen.org.uk/general_pages/Newsitems/pr_manifest15.5.07.htm	Par un manifeste, deux organisations influentes de femmes réclament davantage d'action face au changement climatique, des objectifs plus exigeants concernant la réduction des émissions de CO_2 et une plus grande participation dans le processus de prise de décisions concernant l'environnement.

2

CADRE INTERNATIONAL

Ce chapitre présente une brève analyse des principaux instruments élaborés par la communauté internationale et fournit des références pour l'intégration d'une perspective liée au genre dans les réponses au changement climatique.

Ces instruments internationaux constituent le cadre visant à promouvoir l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits fondamentaux des femmes ; ce cadre doit être appliqué dans le contexte des initiatives et des politiques concernant l'atténuation et l'adaptation liées au changement climatique.

1. CONVENTIONS

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)	Approuvée par l'ONU le 18 décembre 1979.	En vertu de la CEDEF, les États Parties ont l'obligation de garantir les mêmes chances aux hommes et aux femmes en matière de droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. De plus, la Convention établit que la discrimination contre les femmes viole le principe d'égalité des droits et de respect de la dignité humaine, ce qui rend difficile la participation des femmes sur une base égalitaire avec les hommes dans la vie politique, sociale et économique d'un pays, constitue un obstacle à la croissance de la prospérité de la société et de la famille et rend plus difficile le développement complet des capacités des femmes au service de leur pays et de l'humanité. Ainsi, l'exclusion des femmes des processus de prise de décisions concernant les réponses au changement climatique serait-elle indiscutablement une discrimination contre les femmes et une violation de la CEDEF.	Divers articles de la CEDEF se rapportent aux modalités dont disposent les gouvernements pour promouvoir l'égalité dans les activités et les politiques concernant le changement climatique. **Article 14 :** Prescrit l'adoption de mesures appropriées pour éliminer la discrimination contre les femmes rurales, pour qu'elles puissent jouir de conditions de vie convenables, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau. **Article 14.1 :** Assurer le droit des femmes dans les zones rurale à participer pleinement à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les échelons. **Article 14.2 a)** Assurer l'accès des femmes dans les zones rurales au crédit et aux prêts agricoles, ainsi qu'aux services de commercialisation et aux technologies appropriées, et de recevoir un traitement égal dans les réformes foncières et agraires et dans les projets d'aménagement rural. **Article 14.2 g)** Assurer aux femmes dans les zones rurales des conditions de vie convenables, notamment en ce qui concerne le logement, l'assainissement, l'approvisionnement en électricité et en eau, les transports et les communications. **Article 15.** Reconnaît aux femmes des droits égaux en ce qui concerne la conclusion de contrats et l'administration des biens. Conformément aux articles 17 à 22 de la CEDEF et aux fins d'examiner les progrès réalisés dans l'application de la Convention, il est constitué un Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce comité surveille et évalue l'application application de la CEDEF et formule des recommandations générales pour les États parties et pour les particuliers dans les différents pays, sur la base de ses rapports périodiques. L'État partie est tenu de prendre en compte les recommandations émises par le Comité et de l'informer de leur application dans les rapports ou les entretiens avec le Comité.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).	Les pays ont adopté la Convention le 9 mai 1992 ; elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994.	À sa quarante-cinquième session, en 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a établi un Comité de négociation et en 1992, au cours du Sommet de la Terre, la CCNUCC a été signée. Pour atteindre les objectifs fixés, des engagements ont été définis pour les États signataires sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées ; toutefois certains engagements s'appliquent à tous les États. La Convention a déterminé des objectifs généraux pour la stabilisation des concentrations de GES dans l'atmosphère et pour définir des mesures d'adaptation qui impliquent une action multilatérale. Toutefois, bien qu'ils aient approuvé la Convention, les gouvernements étaient conscients du fait que ses dispositions ne seraient pas suffisantes pour apporter les solutions adéquates au changement climatique. Lors de la Première conférence des Parties à Berlin en 1995, une nouvelle série de négociations a été lancée pour envisager des engagements plus fermes et plus spécifiques.	AUCUN

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Convention sur la diversité biologique (CDB)	Juin 1992	L'objectif de la CDB comprend la préservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses composantes et la participation juste et équitable aux avantages qui peuvent découler de l'utilisation des ressources génétiques.	L'importance de la biodiversité pour les systèmes humains et naturels est soulignée tout au long de la Convention et, bien que les femmes ne soient spécifiquement mentionnées que dans le préambule, les considérations relatives à la dimension liée au genre sont implicites dans de nombreux articles, étant donnée l'emphase mise sur les points suivants : Droit d'accès aux ressources naturelles. Participation des communautés locales à la gestion et la conservation des ressources. Valorisation des connaissances et des traditions des autochtones. Appui à la gestion des écosystèmes qui garantisse la sécurité alimentaire et la santé. Partager équitablement les bénéfices dérivés de l'utilisation et de la transformation des biens et des services de l'écosystème. **Préambule** Reconnaît également rôle capital que jouent les femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et affirme la nécessité d'assurer leur pleine participation à tous les niveaux aux décisions politiques concernant la conservation de la diversité biologique et à leur application.
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	17 Juin 1994	L'objectif de la Convention est de combattre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays où ces problèmes sont graves, en particulier en Afrique. Le but principal de la Convention est de promouvoir l'action pour traiter la question de la désertification avec l'appui de la coopération internationale et des partenariats	**Préambule (par. 18)** Souligne le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement Souligne également l'importance d'une pleine participation tant des hommes que des femmes à tous les niveaux aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
		La Convention se fonde sur un cadre compatible avec l'Agenda 21 dans le but de contribuer au développement durable dans les zones affectées.	**Article 5 (d)** Sensibiliser les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et faciliter leur participation avec l'appui des organisations non gouvernementales, à l'action menée pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse **Article 10 (1) et 10 (2).** Les programmes d'action nationaux ont pour but d'identifier les facteurs qui contribuent à la désertification et les mesures concrètes à prendre pour lutter contre celle-ci et atténuer les effets de la sécheresse. Prévoir la participation effective aux niveaux local, national et régional d'organisations non gouvernementales et des populations locales, et en particulier des utilisateurs des ressources, notamment des cultivateurs et des pasteurs et des organisations qui les représentent, en faisant une place aussi large aux femmes qu'aux hommes. **Articles 19 (1) et 19 (3)** Les Parties reconnaissent l'importance du renforcement des capacités, c'est-à-dire du renforcement des institutions, de la formation et du développement des capacités locales et nationales pertinentes pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse. Elles s'emploient à promouvoir, selon qu'il convient, le renforcement des capacités : a) Grâce à la pleine participation de la population locale à tous les niveaux, en particulier au niveau local, tout spécialement des femmes et des jeunes avec la coopération d'organisations non gouvernementales et locales.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
			Les Parties coopèrent les unes avec les autres et par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales compétentes, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pour entreprendre et appuyer des programmes de sensibilisation et d'éducation du public dans les pays touchés Parties et, et, lorsqu'il y a lieu, dans les pays non touchés Parties, afin de faire mieux comprendre quels sont les causes et les effets de la désertification et de la sécheresse et combien il importe d'atteindre les objectifs de la présente Convention. À cet effet, elles : Évaluent les besoins en matière d'éducation dans les zones touchées, élaborent des programmes scolaires appropriés et développent, selon que de besoin, les programmes éducatifs et d'alphabétisation des adultes et les possibilités offertes à tous, en particulier aux filles et aux femmes, en vue de l'identification, de la conservation ainsi que de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles des zones touchées.

2 DÉCLARATIONS ET CADRES D'ACTION

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Agenda 21	En 1992, par l'adoption de 179 gouvernements à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, organisée à Rio de Janeiro.	Agenda 21 fait valoir les connaissances et les pratiques traditionnelles des femmes et souligne leurs aptitudes à la conservation de la biodiversité. Le chapitre 24 spécifiquement établit un nouveau schéma de développement qui part de la nécessité d'établir un statut d'équité et d'égalité entre hommes et femmes pour la mise en œuvre efficace de l'Agenda 21.	**Section 24.2 (c).** Les gouvernements sont appelés à élaborer une stratégie relative aux changements nécessaires pour éliminer les obstacles d'ordre constitutionnel, juridique, administratif, culturel, social et économique, ainsi que les comportements qui s'opposent à la participation complète des femmes au développement durable et à la vie publique.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
			Section 24.2 (f) Établit que ces objectifs doivent se traduire en stratégies et plans nationaux clairs en vue de promouvoir l'égalité dans tous les secteurs de la société, en particulier à des postes de prise de décisions, de gestion de l'environnement surtout pour ce qui est de leur accès aux ressources.
Quatrième Conférence mondiale sur les femmes	Organisée à Beijing, en Chine, du 4 au 15 septembre 1995. La plateforme d'action de la Conférence a été signée par 189 pays.	Présente une synthèse détaillée des textes issus des principales conférences tenues au cours des dix dernières années sur les femmes et l'égalité des genres. Ce programme d'action repose sur le principe que les droits des femmes sont des droits fondamentaux. Ses propositions tendent à la réalisation des droits des femmes dans 12 domaines spécifiques de préoccupation ou objectifs stratégiques, dont l'objectif K relatif à l'accès des femmes aux ressources naturelles.	**Objectif stratégique k.1.** Assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux. **Objectif stratégique k.2.** Intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable. **Objectif stratégique k.3.** Renforcer ou créer des mécanismes aux niveaux national, régional et international pour évaluer l'impact des politiques de développement et de gestion de l'environnement sur les femmes.
Déclaration du Millénaire	Approuvée au sommet du Millénaire en septembre 2000.	La Déclaration du Millénaire établit les objectifs de développement du Millénaire pour les quinze premières années du XXIème siècle. Le défi est de tenir les engagements pris par l'élaboration de politiques publiques efficaces qui reflètent la pluralité des voix et les efforts des différents acteurs. Dans ce document, les États signataires se sont engagés à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales ainsi que l'égalité des droits pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.	**Objectif de développement 3 :** Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes Cible 4 : Éliminer les disparités entre les genres dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard. **Objectif de Développement 7 :** Assurer un environnement durable Les cibles sont, entre autres : Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources de l'environnement.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
			Cible 10 : Réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable salubre. Cible 11 : Réussir d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.
Cadre d'action de Hyogo 2005-2015	La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes s'est tenue à Kobe, Hyogo (Japon) du 18 au 22 janvier 2005.	Le principal mandat mondial concernant l'égalité des genres dans le contexte de la gestion du risque de catastrophes s'inscrit dans le cadre de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes.	Stipule la nécessité d'intégrer une perspective liée au genre dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans ceux concernant l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation.
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	13 septembre 2007	Après plus de vingt ans de négociations, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a finalement été adoptée.	**Article 22.2 :** Interdit spécifiquement la discrimination contre les femmes (établit que tous les droits et toutes les libertés reconnues dans la Déclaration sont garantis également aux autochtones, hommes et femmes). Article 4 : Établit une norme sur l'information à fournir quant à la mise en œuvre de la Déclaration.

3 PROTOCOLES

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Protocole facultatif de la CEDEF	Est entré en vigueur en l'an 2000.	Le Protocole fournit un mécanisme qui permet aux femmes de présenter une communication sollicitant une enquête sur les violations des droits établis par la CEDEF.	Tous sont pertinents.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Protocole de Kyoto	Décembre 1997 Approuvé et entré en vigueur le 18 novembre 2004, après sa ratification par 55 États parties à la Convention.	Ce Protocole a établit des objectifs obligatoires pour tous les pays industrialisés en ce qui concerne les émissions et a créé des mécanismes novateurs pour aider ces pays à les remplir. À ce jour, 174 pays ont ratifié le Protocole.	AUCUN

4 AUTRES

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD)	Le plan de mise en œuvre du SMDD a été adopté à Johannesburg, en Afrique du sud, en 2002. Il appuie l'accès des femmes et leur pleine participation aux prises de décisions à tous les niveaux, sur une base égalitaire avec les hommes.	Il appelle à l'intégration d'une perspective liée au genre dans toutes les politiques et stratégies, à l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes et à l'amélioration de la situation, de la santé et des perspectives économiques des femmes et des filles qui doivent pouvoir accéder librement aux débouchés économiques, à la terre, au crédit, à l'éducation et aux services de santé.	

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
Résolution 2005/31 du Conseil Économique et Social des Nations Unies	Conseil Économique et Social des Nations Unies, 2005.	Dans cette résolution, le Conseil économique et social a établi que l'intégration d'une perspective liée au genre dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies est une stratégie acceptée à l'échelle mondiale pour promouvoir l'égalité entre les genres et constitue une stratégie déterminante dans la mise en application du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le Conseil a en outre recommandé que toutes les entités du système des Nations Unies continuent à promouvoir la coopération, la coordination, l'échange de méthodes et de bonnes pratiques, notamment en mettant au point des instruments et des processus efficaces de suivi et d'évaluation. De plus, le Conseil économique et social a recommandé que tous les mécanismes Inter-organisations prêtent attention aux dimensions liées au genre dans leurs travaux. Cette résolution démontre que les réponses au changement climatique doivent incorporer une perspective liée au genre dans tous les mécanismes, méthodologies, politiques, programmes et dans leurs domaines respectifs d'activité.	Cet instrument juridique appelle toutes les entités du Système des Nations Unies à intensifier leurs efforts pour remédier aux difficultés rencontrées dans l'intégration d'une perspective liée au genre dans les politiques et les programmes, notamment prenant des mesures visant à : - Élaborer des plans d'action, lorsqu'ils n'existent pas encore, contenant des directives claires sur l'intégration des perspectives liées au genre dans les politiques et les programmes. - Veiller à ce que ces plans d'action, soient assortis de calendriers et contiennent des dispositions spécifiques concernant les mécanismes institutionnels à mettre en place tant au Siège que dans les bureaux extérieurs et à ce qu'ils coïncident totalement avec leurs objectifs organisationnels généraux et leurs stratégies. - Intégrer pleinement une perspective liée au genre dans leurs budgets-programmes et leurs plans de financement pluriannuels et dans tous les processus de budgétisation axée sur les résultats. - Veiller à ce que tout leur personnel soit constamment sensibilisé et formé aux questions d'égalité entre les genres. - Renforcer les capacités de leur personnel en matière d'analyse des caractéristiques liées au genre et demander à leur personnel de procéder à une telle analyse lorsqu'il élabore aussi bien des politiques que des programmes. - Veiller à ce que leurs cadres supérieurs s'engagent totalement et fermement à intégrer une perspective liée au genre dans les politiques, programmes et projets.

INSTRUMENT INTERNATIONAL	ENTRÉE EN VIGUEUR	PRINCIPALES CONTRIBUTIONS	ARTICLES SPÉCIFIQUES
			- Responsabiliser davantage l'ensemble de leur personnel en ce qui concerne l'intégration des aspects liés au genre, notamment dans le cadre du système de notation. - Intégrer une perspective liée au genre dans tous les mécanismes opérationnels, conformément aux stratégies nationales de développement, y compris les bilans communs de pays, le Plan-cadre des Nations-Unies pour l'aide au développement, les documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté et les cadres pour la présentation de rapports et la mise en œuvre, tels que ceux relatifs à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. - Continuer d'aider les gouvernements, ainsi que la société civile, à appliquer le Programme d'action de Beijing et les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. - Affiner et institutionnaliser les instruments de suivi et d'évaluation et les méthodes d'analyse de l'impact de l'intégration des aspects liés au genre. - Encourager la collecte, la compilation et l'analyse des données ventilées par genre et en veillant à ce qu'ils utilisent ces données. - Encourager l'intégration de perspectives liées au genre dans les politiques macroéconomiques et de développement social et dans les principaux programmes de développement nationaux.

Programme des Nations Unies pour le développement

www.undp.org.